

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DEBATS (HANSARD)

Daily Sitting 71
Tuesday, May 10, 2022

First Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 71
le mardi 10 mai 2022

Première session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Tuesday, May 10, 2022

| | |
|--|------|
| Statements of Condolence and Congratulation | |
| Hon. Mr. Steeves, Mr. LeBlanc | 5559 |
| Mr. K. Arseneau..... | 5560 |
| Hon. Ms. Scott-Wallace, Mr. Turner | 5561 |
| Ms. Thériault, Mr. Coon | 5562 |
| Mr. D'Amours, Ms. Mitton..... | 5563 |
| Statements by Members | |
| Mr. C. Chiasson, Mr. Coon..... | 5564 |
| Ms. Sherry Wilson, Mr. Bourque..... | 5565 |
| Mr. K. Arseneau, Mr. Cullins | 5566 |
| Mr. Gauvin, Ms. Mitton..... | 5567 |
| Mr. Austin..... | 5568 |
| Oral Questions | |
| Government Agenda | |
| Mr. Melanson, Hon. Mr. Higgs | 5568 |
| Health Care | |
| Mr. Melanson, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Holder | 5569 |
| Prescription Drugs | |
| Mr. D'Amours, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Mr. Steeves | 5576 |
| Rents | |
| Mr. Coon, Hon. Mary Wilson | 5578 |
| Housing | |
| Mr. Coon, Hon. Mr. Fitch | 5579 |
| Mr. McKee, Hon. Mary Wilson, Hon. Mr. Higgs..... | 5580 |
| Health Care | |
| Mr. Melanson, Hon. Mrs. Shephard | 5582 |
| Statements by Ministers | |
| Hon. Ms. Dunn..... | 5584 |
| Mr. LePage..... | 5584 |
| Mr. Coon | 5585 |
| Petitions | |
| No. 44 | 5586 |
| No. 45 | 5587 |
| Committee Reports | |
| Standing Committee on Estimates and Fiscal Policy | 5590 |
| Bills | |
| No. 101, <i>Appropriations Act 2022-2023</i> | |
| Introduction and First Reading..... | 5590 |
| Second Reading..... | 5591 |
| Third Reading..... | 5591 |

TABLE DES MATIÈRES

le mardi 10 mai 2022

| | |
|--|------|
| Déclarations de condoléances et de félicitations | |
| L'hon. M. Steeves, M. LeBlanc | 5559 |
| M. K. Arseneau | 5560 |
| L'hon. M ^{me} Scott-Wallace, M. Turner | 5561 |
| M ^{me} Thériault, M. Coon | 5562 |
| M. D'Amours, M ^{me} Mitton | 5563 |
| Déclarations de députés | |
| M. C. Chiasson, M. Coon | 5564 |
| M ^{me} Sherry Wilson, M. Bourque | 5565 |
| M. K. Arseneau, M. Cullins | 5566 |
| M. Gauvin, M ^{me} Mitton..... | 5567 |
| M. Austin | 5568 |
| Questions orales | |
| Programme d'action du gouvernement | |
| M. Melanson, l'hon. M. Higgs | 5568 |
| Soins de santé | |
| M. Melanson, l'hon. M ^{me} Shephard, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Holder | 5569 |
| Médicaments sur ordonnance | |
| M. D'Amours, l'hon. M ^{me} Shephard, l'hon. M. Steeves | 5576 |
| Loyers | |
| M. Coon, l'hon. Mary Wilson | 5578 |
| Habitation | |
| M. Coon, l'hon. M. Fitch | 5579 |
| M. McKee, l'hon. Mary Wilson, l'hon. M. Higgs..... | 5580 |
| Soins de santé | |
| M. Melanson, l'hon. M ^{me} Shephard | 5582 |
| Déclarations de ministres | |
| L'hon. M ^{me} Dunn | 5584 |
| M. LePage | 5584 |
| M. Coon..... | 5585 |
| Pétitions | |
| N ^o 44 | 5586 |
| N ^o 45 | 5587 |
| Rapports de comités | |
| Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires..... | 5590 |
| Projets de loi | |
| N ^o 101, <i>Loi de 2022-2023 portant affectation de crédits</i> | |
| Dépôt et première lecture | 5590 |
| Deuxième lecture..... | 5591 |
| Troisième lecture..... | 5591 |

Bills (contd)

| | |
|--|------|
| No. 102, <i>Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (2)</i> | |
| Introduction and First Reading..... | 5590 |
| Second Reading..... | 5591 |
| Third Reading..... | 5591 |

Bills—Introduction and First Reading

| | |
|---|------|
| No. 103, <i>An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act</i> | |
| Hon. Mr. Steeves..... | 5591 |
| No. 104, <i>An Act to Amend the Public Health Act</i> | |
| Hon. Mrs. Shephard..... | 5591 |
| No. 105, <i>An Act to Amend the Highway Act</i> | |
| Hon. Ms. Green..... | 5592 |
| No. 106, <i>An Act to Amend the Marshland Infrastructure Maintenance Act</i> | |
| Hon. Ms. Green..... | 5592 |
| No. 107, <i>An Act to Amend the Executive Council Act</i> | |
| Hon. Mr. Savoie..... | 5593 |
| No. 108, <i>An Act to Amend the Accountability and Continuous Improvement Act</i> | |
| Hon. Mr. Savoie..... | 5593 |
| No. 109, <i>An Act Respecting the Early Childhood Services Act</i> | |
| Hon. Mr. Cardy..... | 5593 |
| No. 110, <i>An Act Respecting Local Governance Reform, 2022</i> | |
| Hon. Mr. Allain..... | 5594 |
| No. 111, <i>An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act</i> | |
| Hon. Mr. Holder..... | 5594 |
| No. 112, <i>An Act to Amend the Employment Standards Act</i> | |
| Hon. Mr. Holder..... | 5594 |
| No. 113, <i>An Act to Amend the Motor Vehicle Act</i> | |
| Hon. Mr. Hogan..... | 5595 |

Government Motions re Business of House

| | |
|----------------------|------|
| Hon. Mr. Savoie..... | 5595 |
|----------------------|------|

Bills—Second Reading

| | |
|---|------|
| No. 99, <i>An Act to Amend the Electricity Act</i> | |
| Debated..... | 5596 |
| Second Reading..... | 5605 |
| No. 86, <i>Special Appropriation Act 2022</i> | |
| Debated..... | 5605 |
| Second Reading..... | 5608 |
| No. 87, <i>An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act</i> | |
| Debated..... | 5608 |
| Second Reading..... | 5617 |
| No. 88, <i>An Act to Amend the Financial and Consumer Services Commission Act</i> | |
| Debated..... | 5617 |
| Second Reading..... | 5618 |

Projets de loi (suite)

| | |
|---|------|
| N ^o 102, <i>Loi supplémentaire de 2020-2021 (2) portant affectation de crédits</i> | |
| Dépôt et première lecture..... | 5590 |
| Deuxième lecture..... | 5591 |
| Troisième lecture..... | 5591 |

Projets de loi — Dépôt et première lecture

| | |
|---|------|
| N ^o 103, <i>Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick</i> | |
| L'hon. M. Steeves..... | 5591 |
| N ^o 104, <i>Loi modifiant la Loi sur la santé publique</i> | |
| L'hon. M ^{me} Shephard..... | 5591 |
| N ^o 105, <i>Loi modifiant la Loi sur la voirie</i> | |
| L'hon. M ^{me} Green..... | 5592 |
| N ^o 106, <i>Loi modifiant la Loi sur l'entretien des infrastructures pour terrain marécageux</i> | |
| L'hon. M ^{me} Green..... | 5592 |
| N ^o 107, <i>Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif</i> | |
| L'hon. M. Savoie..... | 5593 |
| N ^o 108, <i>Loi modifiant la Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> | |
| L'hon. M. Savoie..... | 5593 |
| N ^o 109, <i>Loi relative à la Loi sur les services à la petite enfance</i> | |
| L'hon. M. Cardy..... | 5593 |
| N ^o 110, <i>Loi de 2022 concernant la réforme de la gouvernance locale</i> | |
| L'hon. M. Allain..... | 5594 |
| N ^o 111, <i>Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail</i> | |
| L'hon. M. Holder..... | 5594 |
| N ^o 112, <i>Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi</i> | |
| L'hon. M. Holder..... | 5594 |
| N ^o 113, <i>Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur</i> | |
| L'hon. M. Hogan..... | 5595 |

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

| | |
|-----------------------|------|
| L'hon. M. Savoie..... | 5595 |
|-----------------------|------|

Projets de loi — Deuxième lecture

| | |
|--|------|
| N ^o 99, <i>Loi modifiant la Loi sur l'électricité</i> | |
| Débat..... | 5596 |
| Deuxième lecture..... | 5605 |
| N ^o 86, <i>Loi spéciale de 2022 portant affectation de crédits</i> | |
| Débat..... | 5605 |
| Deuxième lecture..... | 5608 |
| N ^o 87, <i>Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants</i> | |
| Débat..... | 5608 |
| Deuxième lecture..... | 5617 |
| N ^o 88, <i>Loi modifiant la Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs</i> | |
| Débat..... | 5617 |
| Deuxième lecture..... | 5618 |

Bills—Second Reading (contd)

| | |
|---|------|
| No. 89, <i>An Act to Amend the Real Property Tax Act</i> | |
| Debated | 5618 |
| Second Reading | 5625 |
| No. 90, <i>An Act to Amend the Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act</i> | |
| Debated | 5625 |
| Second Reading | 5651 |
| No. 91, <i>An Act to Amend the Public Health Act</i> | |
| Debated | 5651 |
| Second Reading | 5657 |
| No. 92, <i>An Act to Amend the Plumbing Installation and Inspection Act</i> | |
| Debated | 5657 |
| Second Reading | 5658 |
| No. 93, <i>An Act to Amend the Fire Prevention Act</i> | |
| Debated | 5658 |
| Second Reading | 5660 |
| No. 94, <i>An Act to Amend An Act to Amend the Police Act</i> | |
| Debated | 5660 |
| Second Reading | 5662 |
| No. 95, <i>An Act to Amend the Business Corporations Act</i> | |
| Debated | 5662 |

Projets de loi — Deuxième lecture (suite)

| | |
|--|------|
| N ^o 89, <i>Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier</i> | |
| Débat | 5618 |
| Deuxième lecture | 5625 |
| N ^o 90, <i>Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux</i> | |
| Débat | 5625 |
| Deuxième lecture | 5651 |
| N ^o 91, <i>Loi modifiant la Loi sur la santé publique</i> | |
| Débat | 5651 |
| Deuxième lecture | 5657 |
| N ^o 92, <i>Loi modifiant la Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie</i> | |
| Débat | 5657 |
| Deuxième lecture | 5658 |
| N ^o 93, <i>Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies</i> | |
| Débat | 5658 |
| Deuxième lecture | 5660 |
| N ^o 94, <i>Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur la police</i> | |
| Débat | 5660 |
| Deuxième lecture | 5662 |
| N ^o 95, <i>Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales</i> | |
| Débat | 5662 |

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-22

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

| Constituencies | Party | Members |
|--|-------|-----------------------------|
| Albert | (PC) | Hon. Mike Holland |
| Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore | (L) | Denis Landry |
| Bathurst West-Beresford | (L) | René Legacy |
| Campbellton-Dalhousie | (L) | Guy Arseneault |
| Caraquet | (L) | Isabelle Thériault |
| Carleton | (PC) | Hon. Bill Hogan |
| Carleton-Victoria | (PC) | Hon. Margaret Johnson |
| Carleton-York | (PC) | Richard Ames |
| Dieppe | (L) | Roger Melanson |
| Edmundston-Madawaska Centre | (L) | Jean-Claude D'Amours |
| Fredericton-Grand Lake | (PC) | Kris Austin |
| Fredericton North | (PC) | Hon. Jill Green |
| Fredericton South | (G) | David Coon |
| Fredericton West-Hanwell | (PC) | Hon. Dominic Cardy |
| Fredericton-York | (PC) | Ryan Cullins |
| Fundy-The Isles-Saint John West | (PC) | Andrea Anderson-Mason, Q.C. |
| Gagetown-Petitcodiac | (PC) | Ross Wetmore |
| Hampton | (PC) | Hon. Gary Crossman |
| Kent North | (G) | Kevin Arseneau |
| Kent South | (L) | Benoît Bourque |
| Kings Centre | (PC) | Hon. Bill Oliver |
| Madawaska Les Lacs-Edmundston | (L) | Francine Landry |
| Memramcook-Tantramar | (G) | Megan Mitton |
| Miramichi | (PC) | Michelle Conroy |
| Miramichi Bay-Neguac | | Vacant |
| Moncton Centre | (L) | Robert McKee |
| Moncton East | (PC) | Hon. Daniel Allain |
| Moncton Northwest | (PC) | Hon. Ernie Steeves |
| Moncton South | (PC) | Greg Turner |
| Moncton Southwest | (PC) | Sherry Wilson |
| New Maryland-Sunbury | (PC) | Jeff Carr |
| Oromocto-Lincoln-Fredericton | (PC) | Hon. Mary E. Wilson |
| Portland-Simonds | (PC) | Hon. Trevor A. Holder |
| Quispamsis | (PC) | Hon. Blaine Higgs |
| Restigouche-Chaleur | (L) | Daniel Guitard |
| Restigouche West | (L) | Gilles LePage |
| Riverview | (PC) | Hon. R. Bruce Fitch |
| Rothsay | (PC) | Hon. Hugh J. Flemming, Q.C. |
| Saint Croix | (PC) | Kathy Bockus |
| Saint John East | (PC) | Hon. Glen Savoie |
| Saint John Harbour | (PC) | Hon. Arlene Dunn |
| Saint John Lancaster | (PC) | Hon. Dorothy Shephard |
| Shediac Bay-Dieppe | (L) | Robert Gauvin |
| Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé | (L) | Jacques LeBlanc |
| Shippagan-Lamèque-Miscou | (L) | Éric Mallet |
| Southwest Miramichi-Bay du Vin | | Vacant |
| Sussex-Fundy-St. Martins | (PC) | Hon. Tammy Scott-Wallace |
| Tracadie-Sheila | (L) | Keith Chiasson |
| Victoria-La Vallée | (L) | Chuck Chiasson |

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60^e législature, 2020-2022

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

| Circonscription | Parti | Parlementaires |
|---------------------------------------|-------|-------------------------------|
| Albert | (PC) | L'hon. Mike Holland |
| Baie-de-Miramichi—Neguac | | Vacant |
| Baie-de-Shediac—Dieppe | (L) | Robert Gauvin |
| Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore | (L) | Denis Landry |
| Bathurst-Ouest—Beresford | (L) | René Legacy |
| Campbellton-Dalhousie | (L) | Guy Arseneault |
| Caraque | (L) | Isabelle Thériault |
| Carleton | (PC) | L'hon. Bill Hogan |
| Carleton-Victoria | (PC) | L'hon. Margaret Johnson |
| Carleton-York | (PC) | Richard Ames |
| Dieppe | (L) | Roger Melanson |
| Edmundston—Madawaska-Centre | (L) | Jean-Claude D'Amours |
| Fredericton-Grand Lake | (PC) | Kris Austin |
| Fredericton-Nord | (PC) | L'hon. Jill Green |
| Fredericton-Sud | (PV) | David Coon |
| Fredericton-Ouest—Hanwell | (PC) | L'hon. Dominic Cardy |
| Fredericton-York | (PC) | Ryan Cullins |
| Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest | (PC) | Andrea Anderson-Mason, c.r. |
| Gagetown-Petitcodiac | (PC) | Ross Wetmore |
| Hampton | (PC) | Hon. Gary Crossman |
| Kent-Nord | (PV) | Kevin Arseneau |
| Kent-Sud | (L) | Benoît Bourque |
| Kings-Centre | (PC) | L'hon. Bill Oliver |
| Madawaska—Les-Lacs—Edmundston | (L) | Francine Landry |
| Memramcook-Tantramar | (PV) | Megan Mitton |
| Miramichi | (PC) | Michelle Conroy |
| Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin | | Vacant |
| Moncton-Centre | (L) | Robert McKee |
| Moncton-Est | (PC) | L'hon. Daniel Allain |
| Moncton-Nord-Ouest | (PC) | L'hon. Ernie Steeves |
| Moncton-Sud | (PC) | Greg Turner |
| Moncton-Sud-Ouest | (PC) | Sherry Wilson |
| New Maryland-Sunbury | (PC) | Jeff Carr |
| Oromocto-Lincoln-Fredericton | (PC) | L'hon. Mary E. Wilson |
| Portland-Simonds | (PC) | L'hon. Trevor A. Holder |
| Quispamsis | (PC) | L'hon. Blaine Higgs |
| Restigouche-Chaleur | (L) | Daniel Guitard |
| Restigouche-Ouest | (L) | Gilles LePage |
| Riverview | (PC) | L'hon. R. Bruce Fitch |
| Rothsay | (PC) | L'hon. Hugh J. Flemming, c.r. |
| Saint John-Est | (PC) | L'hon. Glen Savoie |
| Saint John Harbour | (PC) | L'hon. Arlene Dunn |
| Saint John Lancaster | (PC) | L'hon. Dorothy Shephard |
| Sainte-Croix | (PC) | Kathy Bockus |
| Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé | (L) | Jacques LeBlanc |
| Shippagan-Lamèque-Miscou | (L) | Éric Mallet |
| Sussex-Fundy-St. Martins | (PC) | L'hon. Tammy Scott-Wallace |
| Tracadie-Sheila | (L) | Keith Chiasson |
| Victoria-La-Vallée | (L) | Chuck Chiasson |

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

| | |
|--|---|
| Hon. / l'hon. Blaine Higgs | Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales |
| Hon. / l'hon. Margaret Johnson | Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches |
| Hon. / l'hon. Arlene Dunn | Minister of Aboriginal Affairs, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration / ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration |
| Hon. / l'hon. Dominic Cardy | Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance |
| Hon. / l'hon. Gary Crossman | Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional |
| Hon. / l'hon. Daniel Allain | Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale |
| Hon. / l'hon. Ernie Steeves | Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor |
| Hon. / l'hon. Dorothy Shephard | Minister of Health / ministre de la Santé |
| Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r. | Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice |
| Hon. / l'hon. Trevor Holder | Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. |

CABINET MINISTERS / LE CABINET

| | |
|--|---|
| Hon. / l'hon. Mary Wilson | Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires |
| Hon. / l'hon. Bruce Fitch | Minister of Social Development / ministre du Développement social |
| Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace | Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes |
| Hon. / l'hon. Jill Green | Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure |
| Hon. / l'hon. Glen Savoie | Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie |
| Hon. / l'hon. Mike Holland | Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie |
| Hon. / l'hon. Bill Hogan | Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité public |

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 71
Assembly Chamber,
Tuesday, May 10, 2022.

Jour de séance 71
Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 10 mai 2022

13:01

(The House met at 1:01 p.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 13 h 1, sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prayers.)

Prière.)

Statements of Condolence and Congratulation

Déclarations de condoléances et de félicitations

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. At this time, I would like to sadly announce that a good friend of the family and the mother of one of our coworkers has passed away. Jessie Fitch passed away on March 29, 2022, at the Grass Home in Riverview at the age of 97, reunited with her husband, Dr. Ralph Fitch.

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. À ce moment-ci, j'aimerais malheureusement annoncer qu'une bonne amie de la famille et la mère d'un de nos collègues est décédée. Jessie Fitch est décédée le 29 mars 2022 au Grass Home à Riverview à l'âge de 97 ans. Elle est allée rejoindre son mari, le D^r Ralph Fitch.

Born in Pictou, Nova Scotia, Jessie became a nurse with the VON. She moved to Moncton after marrying Dr. Ralph Fitch. For 60 years, she was a member of the First Baptist Church of Moncton, where she served as moderator and the first female deacon, eventually becoming the chair of the deacons' board. She was the Sunday school superintendent and President of the Woman's Missionary Society, and she held so many more titles in the church and throughout the city. Jessie was the first female president of the United Baptist Convention of the Atlantic Provinces. She was on the board of Acadia Divinity College.

Née à Pictou, en Nouvelle-Écosse, Jessie est devenue infirmière au sein de VON. Elle s'est installée à Moncton après s'être mariée avec le D^r Ralph Fitch. Pendant 60 ans, elle a été membre de la première église baptiste de Moncton, où elle a occupé les fonctions de modératrice et a été la première femme diacre. Par la suite, elle a présidé le conseil des diacres. Elle a été surintendante de l'école du dimanche et présidente de la Women's Missionary Society, et elle a occupé bien d'autres fonctions au sein de l'église et dans la ville. Jessie a été la première femme à présider la United Baptist Convention of the Atlantic Provinces. Elle a siégé au conseil d'administration du Acadia Divinity College.

Jessie is survived by Margaret in Toronto, William and Linda, Catherine and Blake, and, of course, Bruce and Nancy; seven grandchildren; and four great-grandchildren. Many thanks go to John and Lynn Grass and the staff at Grass Home who gave excellent care in her final years. We give our particular sympathy to the Minister of Social Development.

Jessie laisse dans le deuil Margaret, à Toronto, William et Linda, Catherine et Blake, et, bien sûr, Bruce et Nancy, ainsi que sept petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants. De chaleureux remerciements vont à John et à Lynn Grass et au personnel de Grass Home, qui lui ont donné d'excellents soins pendant les dernières années de sa vie. Nous adressons particulièrement nos condoléances au ministre du Développement social.

13:05

M. LeBlanc : Monsieur le président, je demande du temps supplémentaire.

Mr. LeBlanc: Mr. Speaker, I am asking for some extra time.

Monsieur le président, je me lève à la Chambre aujourd'hui pour annoncer le décès d'Éric Landry, à l'âge de 96 ans. Figure importante de la vie municipale et communautaire de Shediac, il était le mari de feu Phyllis Landry, décédée en 2010.

M. Landry laisse dans le deuil ses enfants, Jacqueline (Paul Belliveau), Janice (Gabriel Robichaud) et Pierre (Rachel Thériault); six petits-enfants; trois arrière-petit-enfants; plusieurs neveux et nièces, ainsi que deux belles-sœurs, Juliette Cormier et Bernice Landry.

Employé du CN pendant 43 ans, M. Landry a toujours été engagé au service des organismes communautaires, que ce soit à titre de conseiller municipal, de président de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick et de l'association canadienne des foyers de soins, ou encore au sein de la commission d'aménagement de Beaubassin et du comité paroissial. Il a été président du conseil d'administration de la Villa Providence Shediac. Il a aussi été impliqué dans la Coopérative de Shediac ainsi que dans les Chevaliers de Colomb.

Ceux et celles qui ont eu le privilège de connaître M. Landry chériront le souvenir de sa grande courtoisie, de sa rigueur et de son inflexible persévérance. Je prie mes collègues de se joindre à moi pour offrir à sa famille et à ses proches les sincères condoléances de la Chambre. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je me lève à la Chambre aujourd'hui pour souligner le décès de l'ancienne conseillère municipale et militante acadienne, Anne-Marie Gammon. Native de Bathurst, elle était bien connue dans le monde de l'éducation, des droits des femmes, du militantisme acadien et de la politique municipale.

J'ai connu Anne-Marie Gammon, avec son caractère et sa force, lorsqu'elle était directrice adjointe à l'école Place-des-Jeunes, où j'étais élève. J'ai dû braver ce caractère et cette force en tant qu'élève. Cependant, j'ai aussi eu le plaisir de travailler avec M^{me} Gammon, avec ce caractère et cette passion, à la SANB, que ce soit à l'échelle provinciale ou à l'échelle locale. Son implication et ses contributions continuent à parsemer le chemin sur lequel nous marchons aujourd'hui.

Mr. Speaker, I rise in the House today to announce the passing of Éric Landry at the age of 96. An important figure in municipal and community life in Shediac, he was the husband of the late Phyllis Landry, who passed away in 2010.

Mr. Landry is mourned by his children, Jacqueline (Paul Belliveau), Janice (Gabriel Robichaud), and Pierre (Rachel Thériault), six grandchildren, three great-grandchildren, several nephews and nieces, and two sisters-in-law, Juliette Cormier and Bernice Landry.

A CN employee for 43 years, Mr. Landry was always involved with community organizations, whether as a municipal councillor, President of the New Brunswick Association of Nursing Homes and of the Canadian Association of Nursing Homes, or member of the Beaubassin planning commission and a parish committee. He chaired the Board of Directors of Villa Providence Shediac. He was also involved with the Coopérative de Shediac and the Knights of Columbus.

Those who had the privilege of knowing Mr. Landry will cherish the memory of his courtesy, his character, and his unfailing determination. I ask my colleagues to join me in offering the sincere condolences of the House to his family and loved ones. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the House today to recognize the passing of former municipal councillor and Acadian activist Anne-Marie Gammon. Born in Bathurst, she was well known in the fields of education, women's rights, Acadian activism, and municipal politics.

I knew Anne-Marie Gammon, a woman of character and strength, when she was Vice-Principal at Place-des-Jeunes school, where I was a student. I had to face this character and this strength as a student. However, I also had the pleasure of working with Ms. Gammon, with all her character and passion, at the SANB, both at the provincial and local levels. Her involvement and contributions continue to be felt on the path we are following today.

J'aimerais offrir mes sincères condoléances à son mari, Greg Gammon, et à ses deux enfants, Jonathan et Philip.

Hon. Ms. Scott-Wallace: There are few people who have fought for their neighbours with the level of conviction that LeRoy Armstrong did. He had a fire in him to stand up for the people he believed needed it the most, especially rural New Brunswickers. LeRoy, a former Liberal MLA in my riding, was also my great-uncle. He died on April 27 at the age of 85. We did not always have the same political views, but we shared a deep-rooted commitment to our community and family.

He created his own trucking company, Thomas L. Armstrong & Sons Ltd., and he was a founding member of Kingsco Transport before entering politics. He was elected as an MLA under Frank McKenna in 1995 and Shawn Graham in 2003. Ten years later, LeRoy ran as a candidate for the People's Alliance party. LeRoy and Anna had seven children whom they raised in Apohaqui. Please join me in offering our thanks for LeRoy's service to our province and our deepest condolences to his loved ones. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Turner: Mr. Speaker, I rise today in friendship and respect to speak on the wonderful life and recent passing of Charles "Chuck" DeVona of Moncton. Chuck was born in Moncton in 1932. As a young man, he joined the Canadian Army and served in Germany for a short time. He wrestled professionally as Mr. Canada. Following a successful wrestling career, he joined the Moncton fire services.

Over the years, Chuck became the much-beloved magician for elementary- and kindergarten-age children as they visited the fire station, and he stood in for Santa at the annual kids' Christmas party there. Chuck put countless hours and boundless energy and love into the Moncton Hospital burn unit. I was fortunate to know Chuck as a fellow businessman. I ask my colleagues to join me in extending sympathy to Chuck DeVona's family and to everyone whose life he touched. Thank you, Mr. Speaker.

I would like to offer my sincere condolences to her husband, Greg Gammon, and her two children, Jonathan and Philip.

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Peu de gens se sont battus pour leurs voisins avec autant de conviction que LeRoy Armstrong. Quand il s'agissait de défendre les gens qui, selon lui, avaient le plus besoin d'aide, surtout les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick, il était animé d'une flamme. LeRoy, un ancien député libéral de ma circonscription, était aussi mon grand-oncle. Il est décédé le 27 avril à l'âge de 85 ans. Nous n'avions pas toujours les mêmes opinions politiques, mais nous partagions un engagement profond à l'égard de notre collectivité et de notre famille.

LeRoy a créé sa propre entreprise de camionnage, la Thomas L. Armstrong & Sons Ltd., et il a été membre fondateur de Kingsco Transport avant de se lancer en politique. Il a été élu député au sein du gouvernement de Frank McKenna en 1995 et de celui de Shawn Graham en 2003. Dix ans plus tard, LeRoy s'est présenté comme candidat du parti de l'Alliance des gens. LeRoy et Anna ont eu sept enfants qu'ils ont élevés à Apohaqui. Veuillez vous joindre à moi pour saluer les services que LeRoy a rendus à notre province et offrir nos sincères condoléances à ses proches. Merci, Monsieur le président.

M. Turner : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui en signe d'amitié et de respect au sujet de la vie extraordinaire et du récent décès de Charles « Chuck » DeVona, de Moncton. Chuck est né à Moncton en 1932. Jeune homme, il s'est engagé dans l'Armée canadienne et a servi en Allemagne pendant une courte période. Il a été lutteur professionnel sous le nom de M. Canada. Après une carrière de lutteur réussie, il s'est joint au service d'incendie de Moncton.

Au fil des ans, Chuck est devenu le magicien bien-aimé des enfants de la maternelle et du primaire qui visitaient la caserne de pompiers, et il remplaçait le père Noël à la caserne lors de la fête annuelle de Noël destinée aux enfants. Chuck a consacré d'innombrables heures, ainsi qu'une énergie et un amour sans borne à l'unité de soins aux brûlés du Moncton Hospital. J'ai eu la chance de connaître Chuck en tant que collègue du milieu des affaires. Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour offrir nos condoléances à la famille de Chuck DeVona et à toutes les personnes qu'il a marquées. Merci, Monsieur le président.

13:10

M^{me} Thériault : Monsieur le président, la fin de semaine a été haute en émotions avec la remise des prix de l'Association de la Musique de la Côte Est, les ECMA, ici, à Fredericton. Les musiciens du Nouveau-Brunswick se sont encore une fois démarqués et ont récolté de nombreux prix. Le prix de l'enregistrement francophone de l'année a été remporté par Chloé Breault, de Bertrand. Le prix de l'enregistrement de l'année – global est allé à Weak Size Fish, de Fredericton. C'est Andy Creeggan, de Moncton, qui a remporté le prix de l'enregistrement instrumental de l'année.

Rap/Hip-Hop Recording went to One8tea from Moncton. Event of the Year went to Levee on the Lake, in Sackville.

Le prix de l'artiste visuel de l'année a été remporté par Mark Young, de Moncton. Patsy Gallant, originaire de Campbellton, a été couronnée du prix de la réalisation spéciale des directeurs. Le prix pilier de l'industrie de l'année a été remis à Carol Doucet, de Moncton. Jean Surette, de Moncton, est l'un des récipiendaires du prix Stompin' Tom. Sans oublier l'intronisation au Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens du groupe 1755, avec sa chanson *Le monde a bien changé*, dont la musique est de Pierre Robichaud et les paroles sont de Gérald LeBlanc.

Toutes nos félicitations à ces artistes qui font la fierté de notre province. Merci.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I would also like to congratulate the winners of the 34th annual East Coast Music Awards, including New Brunswick artists Chloé Breault, Weak Size Fish, and One8tea. It was the first time in three years that the event was held in person, and it had been 14 years since Fredericton last had the honour of hosting the event.

Chloé Breault, de Bertrand, a remporté le prix de l'enregistrement francophone de l'année pour son album *Plage des morons*. Elle s'est jointe à Lisa LeBlanc et au groupe 1755 pour interpréter la chanson *Le monde a bien changé*, écrite par Gérald LeBlanc et Pierre Robichaud, à l'occasion de l'intronisation du groupe 1755 au Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, the weekend was highly emotional with the award ceremony of the East Coast Music Association, the ECMAs, here in Fredericton. New Brunswick musicians have distinguished themselves once again and won numerous awards. The Francophone Recording of the Year Award was won by Chloé Breault, from Bertrand. The award for Global Recording of the Year went to Weak Size Fish, from Fredericton. Andy Creeggan, from Moncton, won the award for Instrumental Recording of the Year.

Le prix pour l'enregistrement de l'année — Rap/hip-hop a été décerné à One8tea, de Moncton. Levee on the Lake, à Sackville, a remporté le prix Événement de l'année.

The award for Visual artist of the Year was won by Mark Young, from Moncton. Patsy Gallant, originally from Campbellton, won the Director's Special Achievement Award. The Industry Builder Award was presented to Carol Doucet, from Moncton. Jean Surette, from Moncton, is one of the recipients of the Stompin' Tom Award. Also, the band 1755 was inducted into the Canadian Songwriters Hall of Fame with its song *Le monde a bien changé*, set to music by Pierre Robichaud with lyrics by Gérald LeBlanc.

Congratulations to these artists, who make our province proud. Thank you.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'aimerais également féliciter les lauréats de la 34^e édition des East Coast Music Awards, notamment les artistes du Nouveau-Brunswick Chloé Breault, Weak Size Fish et One8tea. C'est la première fois depuis trois ans que l'événement se tenait en personne, et cela faisait 14 ans depuis la dernière fois que Fredericton avait eu l'honneur d'accueillir ce grand rendez-vous.

Chloé Breault, from Bertrand, won the award for Francophone Recording of the Year for her album *Plage des morons*. She joined Lisa LeBlanc and the band 1755 to perform the song *Le monde a bien changé*, written by Gérald LeBlanc and Pierre Robichaud, at the induction of the band 1755 into the Canadian Songwriters Hall of Fame.

Fredericton's Weak Size Fish won Global Recording of the Year, while Moncton's Teah Bailey, known as One8tea—say it fast, One8tea—a rap and hip-hop artist, won Recording of the Year for his album *Ventilation 2*. Mr. Speaker, I too invite all members to join me in congratulating all the ECMA winners on their great achievements.

M. D'Amours : Monsieur le président, une délégation de 16 athlètes du club Natation Edmundston Swimming a nagé dans la piscine du Centre aquatique des Jeux du Canada, à Saint John, la fin de semaine dernière, lors d'un championnat provincial doublé d'essais afin de sélectionner les nageurs et les nageuses qui formeront l'équipe du Nouveau-Brunswick aux Jeux du Canada qui se dérouleront cet été, à Niagara.

Trois athlètes du club NES ont obtenu une place au sein d'Équipe Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'Olivia Levesque, première sélection chez les filles ; de Myriam Plourde, troisième sélection chez les filles, et de David Zhang. Notons de plus qu'Ian Bulla sera en réserve afin d'assurer une représentation complète du Nouveau-Brunswick aux prochains Jeux du Canada. De plus, l'entraîneur du club NES, Mohamed Rachidi, a été nommé entraîneur-chef de l'équipe du Nouveau-Brunswick. Je félicite tous les nageurs du club NES et je souhaite bon succès à ceux qui nous représenteront aux prochains Jeux du Canada. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I would like to congratulate Mount Allison student Hannah Crouse for organizing Community Connect, a project that aims to combat the social isolation felt by both seniors and students in the Tantramar area. Hannah began assisting seniors during her 2020 Loewen Health Internship. After working with the Port Elgin and Region Health Centre and Nursing Homes Without Walls, Hannah organized a network of student volunteers who visited and checked on seniors. This project was further expanded to create Community Connect, which is now working with community partners Sackville 20/20, Open Sky Co-operative, and Nursing Homes Without Walls. It has recently received \$25 000 in funding from the New Horizons for Seniors Program to explore intergenerational housing options where seniors and students share housing as well as programs that support independent living and alleviate social isolation. I invite all members of the House to please join me in congratulating Hannah Crouse for her

Weak Size Fish, de Fredericton, a remporté le prix de l'enregistrement de l'année - global, tandis que Teah Bailey, de Moncton, connu sous le nom de One8tea — il faut le dire vite, One8tea — un artiste de rap et hip-hop, a remporté le prix de l'enregistrement de l'année pour son album *Ventilation 2*. Monsieur le président, j'invite également les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter de leurs grandes réalisations tous les lauréats des ECMA.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, a delegation of 16 athletes from the Natation Edmundston Swimming club performed in the Canada Games Aquatic Centre pool in Saint John last week, during the provincial championship, which doubled as trials to select the swimmers who will form Team New Brunswick for the Canada Games in Niagara this summer.

Three athletes from the NES club have secured spots on Team New Brunswick. They are Olivia Levesque (first selection for girls), Myriam Plourde (third selection for girls), and David Zhang. Let's also note that Ian Bulla will be a substitute to ensure New Brunswick is fully represented at the next Canada Games. In addition, NES coach Mohamed Rachidi was named head coach of Team New Brunswick. I congratulate all the NES club swimmers, and I wish every success to those who will be representing our province at the next Canada Games. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, j'aimerais féliciter Hannah Crouse, étudiante de Mount Allison, d'avoir organisé Community Connect, un projet visant à lutter contre l'isolement social ressenti par les personnes âgées et les étudiants de la région de Tantramar. Hannah a commencé à venir en aide aux personnes âgées en 2020 pendant son stage Loewen dans le domaine de la santé. Après avoir collaboré avec le Centre de santé de Port Elgin et des régions environnantes et au titre du projet Foyers de soins sans murs, Hannah a mis sur pied un réseau d'étudiants bénévoles qui rendaient visite aux personnes âgées et prenaient de leurs nouvelles. Le projet a été élargi pour créer Community Connect, qui est maintenant réalisé en collaboration avec des partenaires communautaires, dont Sackville 20/20, Open Sky Co-operative et Foyers de soins sans murs. Une aide financière de 25 000 \$ a été accordée au projet par l'intermédiaire du programme Nouveaux Horizons pour les aînés afin que soit menée une étude sur des possibilités de

leadership in our community and for creating connections between students and seniors.

13:15

Déclarations de députés

M. C. Chiasson : Monsieur le président, l'an dernier, la ministre de la Santé a annoncé en grande pompe une réforme. Dans un document d'à peine 16 pages, le gouvernement a promis que le système de santé serait davantage axé sur la population, qu'il serait plus accessible, qu'il serait plus responsable et qu'il mettrait davantage l'accent sur les services. Où en sommes-nous aujourd'hui? Des patients attendent jusqu'à 12 heures dans une ambulance avant d'être admis à l'hôpital. Des urgences ne fonctionnent plus. Des services entiers demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre. Du personnel de la santé s'épuise, démissionne et déménage.

Two weeks ago, out of the blue, the Health Minister went to visit hospitals and witnessed the crisis. She wrote to the health networks, blamed the victims, and told them that they must be accountable. Mr. Speaker, the next time the Premier wants to play the blame game in hospitals, he should send another minister. It will not come off as less arrogant, but it might be less embarrassing.

Mr. Speaker: Time, member.

Mr. Coon: Mr. Speaker, it was a year ago that the Minister of Health said that her department was taking over doctor recruitment from the regional health authorities to eliminate the wait-list for primary health care providers. Six months ago, that wait-list had over 40 000 people. By the end of February this year, it had 55 000 people. Half of those people live in the Greater Fredericton area.

Things are so bad, Mr. Speaker, that four retired Fredericton doctors—Stephen Hart, Russell King, Ian MacDonald, and Robert Tingley—have said that there is no way that enough doctors can be hired to fill the current need. Instead, they are calling for nurse

logements intergénérationnels où des personnes âgées et des étudiants partageraient un logement et la mise en oeuvre de programmes qui favoriseraient l'autonomie et réduiraient l'isolement social. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Hannah Crouse d'avoir fait preuve de leadership au sein de la communauté et d'avoir créé des liens entre les étudiants et les personnes âgées.

Statements by Members

Mr. C. Chiasson: Mr. Speaker, last year, the Minister of Health announced a reform with great fanfare. In a document barely 16 pages long, the government promised a health system that would be more people-focused, more accessible, more accountable, and more service-oriented. Where do we stand now? Patients are waiting up to 12 hours in ambulances before being admitted to hospital. Some emergency rooms are no longer functioning. Entire wards remain closed until further notice. Health care workers are burnt out, quitting, and moving away.

Il y a deux semaines, la ministre de la Santé est allée visiter des hôpitaux à l'improviste et a été témoin de la crise. Elle a écrit aux réseaux de la santé, jeté le blâme sur les victimes et leur a dit qu'ils devaient rendre des comptes. Monsieur le président, la prochaine fois que le premier ministre voudra critiquer des gens dans les hôpitaux, il devrait envoyer un autre ministre. Cela ne paraîtra pas moins arrogant, mais cela pourrait être moins embarrassant.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. Coon : Monsieur le président, il y a un an que la ministre de la Santé a dit que son ministère prenait la relève des régions régionales de la santé en matière de recrutement de médecins afin d'éliminer la liste d'attente pour un fournisseur de soins de santé primaires. Il y a six mois, la liste d'attente comptait plus de 40 000 personnes. À la fin de février de cette année, la liste comptait 55 000 personnes. La moitié de celles-ci habitent la grande région de Fredericton.

Les choses vont tellement mal, Monsieur le président, que quatre médecins de Fredericton à la retraite — Stephen Hart, Russell King, Ian MacDonald et Robert Tingley — ont dit qu'il était impossible d'engager assez de médecins pour répondre aux besoins actuels.

practitioners and licensed practical nurses to be funded to work with physicians so they can extend their hours and increase the number of patients that each doctor and nurse group can have under its care. It is a good idea. However, sadly, I learned in the budget estimates committee last month that no money has been allocated to implement this solution to the current crisis. Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Sherry Wilson: Mr. Speaker, sexual violence has a devastating impact. According to Statistics Canada, there were 610 sexual assault cases reported in New Brunswick in 2020. However, the actual number of assaults is much higher. As the agency recognizes, such cases are highly underreported. This is the reason that we are investing in community-based sexual violence services. This funding will provide community assistance in regions around the province. The five sexual violence centres are located in Moncton, Fredericton, Saint John, Edmundston, and the Acadian Peninsula.

Since May is Sexual Assault Awareness Month, I encourage everyone to learn more about the impact of sexual violence in New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Bourque: Mr. Speaker, in March, the government tabled a bill on prescription drug insurance. The Health Minister said that it would keep the New Brunswick Drug Plan sustainable in the years to come by ensuring that it recovers a portion of its costs. What she failed to explain clearly, however, is how government plans to recover that cost. Everyone has had a taste of this government's recipe, which is to please the Toronto and New York bankers and download the cost onto New Brunswickers.

Depuis 2016, le coût des médicaments a plus que doublé. Les gouvernements successifs ont assumé cette augmentation, mais le premier ministre estime que, désormais, quand le prix des médicaments augmentera, les malades devront payer plus. Ceux qui

Ils demandent plutôt que du financement soit accordé à du personnel infirmier praticien et du personnel infirmier auxiliaire autorisé pour travailler avec les médecins afin que ceux-ci puissent prolonger leurs heures de travail et augmenter le nombre de patients dont chaque groupe de médecin et d'infirmière peut prendre soin. C'est une bonne idée. Toutefois, j'ai malheureusement appris le mois dernier, lors d'une réunion du comité des prévisions budgétaires, qu'aucun financement n'est prévu pour la mise en oeuvre de la solution proposée à la crise actuelle. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Sherry Wilson : Monsieur le président, la violence sexuelle a des effets dévastateurs. Selon Statistique Canada, 610 cas d'agression sexuelle ont été signalés en 2020 au Nouveau-Brunswick. Toutefois, le nombre réel d'agressions est bien plus élevé. Comme le reconnaît l'agence, de tels cas ne sont pas souvent signalés. Voilà pourquoi nous investissons dans des services communautaires liés à la violence sexuelle. Le financement permettra de fournir une aide communautaire dans les régions de la province. Les cinq centres oeuvrant dans le domaine de la violence sexuelle sont situés à Moncton, à Fredericton, à Saint John, à Edmundston et dans la Péninsule acadienne.

Étant donné que mai est le Mois de la sensibilisation aux agressions sexuelles, j'encourage tout le monde à en apprendre davantage sur les répercussions de la violence sexuelle au Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Bourque : Monsieur le président, en mars, le gouvernement a déposé un projet de loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance. La ministre de la Santé a dit que la mesure législative permettrait d'assurer la viabilité du régime médicaments du Nouveau-Brunswick dans les années à venir en veillant à ce que le régime recouvre une partie de ses coûts. Toutefois, ce que la ministre n'a pas réussi à expliquer clairement, c'est la façon dont le gouvernement prévoit procéder au recouvrement des coûts du régime. Tout le monde a goûté à la méthode du gouvernement, laquelle vise à plaire aux banquiers de Toronto et de New York et à refiler le coût aux gens du Nouveau-Brunswick.

Since 2016, drug costs have more than doubled. Successive governments have borne this increase, but the Premier feels that, from now on, when drug costs

ne pourront pas le faire n'auront qu'à se priver de médicaments.

The Premier's message is clear. The more you need, the more you pay, and the sicker you get, the more it will cost you. Trust the Premier on this. The New Brunswick Drug Plan will be the best until you need it. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, a new study led by New Brunswick's Matt Betts has found that clear-cutting has caused between 33 million and 104 million bird deaths from 1985 to 2020 in the Maritimes. Nine bird species declined at a rate of 30% or more over the past 10 years. I was born in 1985, and it is astounding to think that this has happened in my lifetime.

The Minister of Natural Resources needs to order a halt to forest degradation that is caused by clear-cutting older forests. This was recommended by the Standing Committee on Climate Change and Environmental Stewardship, of which he is a member. I am not going to get my hopes up, considering that this committee also recommended ending NB Power's use of glyphosate under power transmission lines. Despite this, NB Power says that the minister has not issued any directive to reduce its reliance. The minister keeps talking about the great work of that committee. Now he needs to get to work and start implementing its recommendations.

13:20

Mr. Cullins: Mr. Speaker, our government is committed to keeping costs low for New Brunswickers. That is why we partnered with the federal government to make childcare more affordable for New Brunswick families. Starting on June 1, the provincial daily cost for preschool will drop to \$12.82. Families can expect to save, on average, \$3 900 per year, per child. Our government is committing \$53 million to the funding arrangement with the federal government. This is in addition to \$70 million invested annually in the early learning and childcare sector. As a parent of three, I am excited to see this initiative go forward. Our children are our greatest

increase, patients should have to pay more. Those who cannot will just have to go without medication.

Le message du premier ministre est clair. Plus on aura besoin de médicaments, plus il faudra payer, et plus on sera malade, plus les coûts seront élevés. Faites confiance au premier ministre à cet égard. Le régime médicaments du Nouveau-Brunswick sera le meilleur qui soit jusqu'à ce qu'on en ait besoin. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, une nouvelle étude menée par le Néo-Brunswickois Matt Betts a révélé que, entre 1985 et 2020, de 33 millions à 104 millions d'oiseaux sont morts dans les Maritimes en raison de la coupe à blanc. Les populations de neuf espèces d'oiseaux ont enregistré un taux de déclin de 30 % ou plus au cours des 10 dernières années. Je suis né en 1985, et c'est renversant de penser que cela s'est produit de mon vivant.

Le ministre des Ressources naturelles doit ordonner l'arrêt de la dégradation des forêts causée par la coupe à blanc des forêts anciennes. Il s'agit d'une recommandation du Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement, dont le ministre est membre. Je ne me ferai pas de faux espoirs, étant donné que le comité a aussi recommandé qu'Énergie NB mette fin à l'utilisation du glyphosate sous les lignes de transport d'électricité. Malgré cela, Énergie NB a dit que le ministre n'avait donné aucune directive lui demandant de réduire son utilisation. Le ministre ne cesse de parler de l'excellent travail du comité. Il doit maintenant se mettre au travail et commencer à mettre en oeuvre les recommandations de celui-ci.

M. Cullins : Monsieur le président, notre gouvernement est résolu à ce que les coûts demeurent bas pour les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi nous avons collaboré avec le gouvernement fédéral pour rendre les services de garde plus abordables pour les familles du Nouveau-Brunswick. À compter du 1^{er} juin, les frais de garde pour les enfants d'âge préscolaire dans la province seront réduits pour s'établir à 12,82 \$ par jour. Les familles peuvent s'attendre à économiser, en moyenne, 3 900 \$ par année, par enfant. Notre gouvernement s'engage à fournir une contribution de 53 millions de dollars au titre de l'entente de financement avec le gouvernement fédéral. Ce financement s'ajoute à la somme de

investment, and they are New Brunswick's future success. Thank you, Mr. Speaker.

M. Gauvin : Monsieur le président, à la fin de 2020, il y avait au-delà de 44 000 personnes sans médecin de famille au Nouveau-Brunswick.

According to the Minister of Health, it was Horizon's and Vitalité's fault. A year ago, she decided to take things into her own hands. Not only did she centralize recruitment within the Health Department, but she also fired Horizon's chair. She said: Just watch me. In less than six months, this will be fixed.

Well, we watched. I know I did. Did you watch? Six months later . . .

Il y avait 44 000 personnes sans médecin de famille. En moins d'un an, ce nombre est passé à 50 000 personnes.

It used to be the health authorities' fault. Whose fault is it now? Premier, when a minister steps up to the plate and strikes out, you do not blame the ball. Thank you.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order. Order, please. Order, please.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, last week, May 5 marked the International Day of the Midwife. It is an opportunity to recognize and honour the work of the midwives who have been supporting families and welcoming babies into the world in New Brunswick, but it is also a moment to advocate for better access to midwifery and perinatal care in our province. We need more midwives in Fredericton, and we need midwives to be able to practice with an expanded scope of practice across New Brunswick. Their salaries need to be competitive, and there need to be educational opportunities close to home, in the Maritimes. This would help to recruit, retain, and train midwives. Midwives are trained health professionals who can support perinatal care and more. We need equitable,

70 millions de dollars investie chaque année dans le secteur des garderies éducatives. En tant que parent de trois enfants, je suis ravi que l'initiative en question aille de l'avant. Nos enfants représentent notre plus grand investissement, et ils assureront la réussite future du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Mr. Gauvin: Mr. Speaker, at the end of 2020, more than 44 000 New Brunswickers did not have a family doctor.

Selon la ministre de la Santé, Horizon et Vitalité étaient responsables de la situation. Il y a un an, elle a décidé de prendre les choses en main. Non seulement elle a centralisé le recrutement au sein du ministère de la Santé, mais elle a également licencié le président d'Horizon. Elle a dit : Regardez-moi faire ; dans moins de six mois, tout sera réglé.

Eh bien, nous avons regardé la ministre faire. Je sais que je l'ai fait. L'avez-vous regardée? Six mois plus tard...

There were 44 000 people without a family doctor. In less than a year, this number increased to 50 000 people.

Avant, la faute était imputée aux régies de la santé. À qui la faute maintenant? Monsieur le premier ministre, lorsqu'un ministre est au marbre et est retiré sur des prises, on ne rejette pas la faute sur la balle. Merci.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre, s'il vous plaît. À l'ordre, s'il vous plaît.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, la semaine dernière, c'est-à-dire le 5 mai, a été célébrée la Journée internationale des sages-femmes. C'est l'occasion de souligner et d'honorer le travail des sages-femmes qui soutiennent des familles au Nouveau-Brunswick et accueillent des bébés dans le monde, mais c'est aussi le moment de militer pour un meilleur accès à la profession de sage-femme et aux soins périnataux dans notre province. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de sages-femmes à Fredericton, et il faut que leur champ d'exercice soit élargi au Nouveau-Brunswick. Le salaire des sages-femmes doit être concurrentiel, et des possibilités de formation doivent être offertes localement, dans les Maritimes. Cela faciliterait le recrutement, le maintien en poste et la

free access to health care and reproductive health care across the province. We have been waiting, and we need to have these health services as soon as possible. We cannot wait any longer. This would move us toward having reproductive justice in New Brunswick.

Mr. Austin: Mr. Speaker, recently, our Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour made a huge announcement concerning student loans. This government is always looking for things to improve on, and we know that some of our young New Brunswickers are finding postsecondary education difficult to afford. But in 2020, this government lowered the interest rates on student loans, and now we are entirely eliminating interest on all provincial student loans. This change will save thousands of dollars for over 65 000 people, making it easier to attain an education and opening the door for those who could not afford it before. I am proud to be part of a government that is making education more accessible for all New Brunswickers.

13:25

Oral Questions

Government Agenda

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. I guess the former leader already has the song to sing and the Kool-Aid to drink because he is certainly part of that government now, for sure.

Mr. Speaker, we have been away from the Legislative Assembly for too long. We have been watching from outside this Legislature what is going on in this province. We certainly have seen many different crises either brewing or having been accelerated under this leadership and this Premier. We see a health crisis, we see an affordable housing crisis, and we see a crisis in rents, which are out of control. We have seen a labour relations crisis, we have seen a crisis with First Nations, and we are seeing the cost of living going up in record amounts. But as we are seeing different crises

formation des sages-femmes. Les sages-femmes sont des professionnelles de la santé qui ont suivi une formation et qui peuvent notamment participer à la prestation de soins périnataux. Nous avons besoin d'un accès équitable à des soins de santé et à des soins de santé génésique gratuits dans la province. Nous attendons toujours ces soins de santé et nous devons les obtenir le plus rapidement possible. La situation a assez duré. La prestation de ces services nous permettrait de réaliser des progrès vers une justice reproductive au Nouveau-Brunswick.

M. Austin : Monsieur le président, récemment, notre ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a fait une annonce importante concernant les prêts étudiants. Le gouvernement actuel cherche toujours des possibilités d'amélioration, et nous savons que les études postsecondaires sont peu abordables pour certains jeunes du Nouveau-Brunswick. Toutefois, en 2020, le gouvernement actuel a réduit les taux d'intérêt sur les prêts étudiants, et, maintenant, nous éliminons entièrement les intérêts sur tous les prêts étudiants provinciaux. Un tel changement permettra à plus de 65 000 personnes d'économiser des milliers de dollars, ce qui favorisera l'accès aux études et ouvrira la porte aux personnes pour qui celles-ci étaient auparavant inabordables. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui rend l'éducation plus accessible à tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Questions orales

Programme d'action du gouvernement

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Je constate que l'ancien chef de parti a déjà appris la chanson et que son adhésion est complète, car il fait désormais pleinement partie du gouvernement, manifestement.

Monsieur le président, trop de temps s'est écoulé depuis notre dernier jour de séance à l'Assemblée législative. Nous avons continué d'observer, de l'extérieur de l'Assemblée, ce qui se passe dans la province. Nous avons certainement vu de nombreuses crises différentes se dessiner ou s'aggraver depuis que le gouvernement et le premier ministre actuels sont au pouvoir. Il y a une crise dans le milieu de la santé, une crise du logement abordable et une crise du loyer, qui sont ingérables. Il y a eu une crise des relations de travail et une crise relativement aux Premières

in our society, this Premier is happy that he has accumulated a surplus of over \$1 billion. Premier, when are you going to start investing in people so that we can stop these crises?

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, this is interesting. You know, some people cannot see for looking. Our province has never ever been in a position such as it is today. It has never been growing in population as it is today. It has never been growing with employment opportunities as it is today. The province has never been growing as it is today, with people coming here for the first time—we have the highest rate in 45 years.

But do you know what? It brings challenges. It brings challenges in terms of the inflation, but let's think about how the inflation all came about. It came about from federal policies that basically shut down an industry and shut down our national security in terms of energy, and that all flows out into higher costs. There are a lot of things with which New Brunswick is on the move, and there are a lot of challenges created by that. And there are a lot of things on which the members opposite should look to the federal government and say, Why are you destroying the economy in our country?

Health Care

Mr. Melanson: Mr. Speaker, we are all sick and tired of what the Premier is saying. We are all sick and tired because he keeps blaming others all the time.

Take your responsibilities, Premier. Take your responsibilities, and look at all the different crises that you have created with your government. Go visit the hospitals. Your minister went. She realized that it was her problem, and then she blamed the health authorities for the problem. She is also blaming others.

Nations, et le coût de la vie connaît des augmentations record. Or, malgré les diverses crises qui règnent au sein de notre société, le premier ministre est content d'avoir accumulé un excédent de plus de 1 milliard de dollars. Monsieur le premier ministre, quand commencerez-vous à investir dans les gens pour que nous puissions mettre fin à ces crises?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, les propos tenus sont intéressants. Vous savez, certaines personnes ne voient plus clairement la situation. Notre province n'a jamais occupé la position qu'elle occupe aujourd'hui. Elle n'a jamais connu la croissance démographique qu'elle connaît aujourd'hui. Les possibilités d'emploi n'y ont jamais augmenté comme elles augmentent aujourd'hui. La province n'a jamais connu la croissance qu'elle connaît aujourd'hui en raison des gens qui viennent s'installer ici pour la première fois — nous enregistrons le taux le plus élevé des 45 dernières années.

Toutefois, savez-vous quoi? Le tout pose des défis. Le tout pose des défis sur le plan de l'inflation, mais pensons à l'origine de l'inflation. Elle est attribuable à des politiques fédérales qui ont essentiellement neutralisé une industrie et mis en péril notre sécurité nationale pour ce qui est de l'énergie, et cela se traduit par une augmentation des coûts. Le Nouveau-Brunswick progresse à bien des égards, et cela entraîne de nombreux défis. Les parlementaires d'en face devraient se tourner au gouvernement fédéral et, pour de nombreuses raisons, lui demander : Pourquoi détruisez-vous l'économie de votre pays?

Soins de santé

M. Melanson : Monsieur le président, nous en avons tous ras le bol des propos du premier ministre. Nous en avons tous ras le bol, car il ne cesse de rejeter la faute sur les autres.

Prenez vos responsabilités, Monsieur le premier ministre. Prenez vos responsabilités et penchez-vous sur les différentes crises que vous avez provoquées avec votre gouvernement. Allez visiter les hôpitaux. Votre ministre l'a fait. Elle a pris conscience qu'il s'agissait de son problème, puis elle a rejeté la faute sur les régies de la santé. Elle aussi rejette la faute sur les autres.

Do you live in this province, Premier? Do you understand what is going on in New Brunswick? We have significant problems in our health care system. We have been trying to tell you that through question period and through our work in the Legislature. Unions and stakeholders are trying to tell you, Premier, to invest in health care, but you are choosing not to do so. If you do, it is peanuts. If there is any money coming in, it is so difficult to get that people cannot get it.

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mrs. Shephard: Oh my goodness, Mr. Speaker. Either somebody is hangry or COVID-19 is escalating that anger.

It is the largest—largest—increase to health care since 2008, I think. We know—I know—the situation in our hospitals, and there are a tremendous number of people working to solve these problems, because they did not happen overnight. The 800-plus nurses that we do not have today happened under the watch of those members. It is always an accumulated problem, and it will be an evolution to get to the fix. If the members opposite have an immediate fix, I am all ears and I would be happy to have those meetings on any day of the week. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Melanson: No, Mr. Speaker, it is not about being mad. It is about trying to get in their minds and their heads and trying to make them understand the serious matters that New Brunswickers and our health care system are facing right now. There is a serious crisis right now, and this government does not care to try to address the situation.

Last November, the minister announced *Stabilizing Health Care: An Urgent Call to Action*. Then she added that there will be no closures or reduced hours of service. Hello—have you been living in New Brunswick over the last six months? Services are reduced, ERs are closed overnight, and there is a lack of nurses. We need more nurses and LPNs. Stop blaming others. Invest in health care, please.

Vivez-vous dans cette province, Monsieur le premier ministre? Comprenez-vous ce qui se passe au Nouveau-Brunswick? Le système de santé connaît des problèmes majeurs. Nous avons essayé de vous le faire comprendre lors de la période des questions et par l'intermédiaire de nos travaux à l'Assemblée législative. Les syndicats et les parties prenantes s'évertuent à vous dire qu'il faut investir dans les soins de santé, Monsieur le premier ministre, mais vous décidez de ne pas le faire. Si vous investissez, ce sont des miettes. Si des fonds sont affectés, ils sont si difficiles à obtenir que les gens ne peuvent pas les obtenir.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Shephard : Oh mon doux, Monsieur le président. Soit quelqu'un est affamé et fâché, soit la pandémie de COVID-19 fait monter de la colère.

C'est la plus importante — la plus importante — augmentation des dépenses au chapitre des soins de santé depuis 2008, je crois. Nous connaissons — je connais — la situation qui existe dans les hôpitaux de la province, et il y a énormément de personnes qui s'affairent à régler les problèmes ; toutefois, ceux-ci ne sont pas survenus du jour au lendemain. Le fait qu'il nous manque actuellement plus de 800 infirmières est attribuable aux gens d'en face. Il s'agit toujours d'un problème qui s'est aggravé, et il y aura donc une évolution avant de le régler. Si les gens d'en face ont une solution immédiate, je suis tout ouïe et je les rencontrerais avec plaisir n'importe quel jour de la semaine. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson : Non, Monsieur le président, l'objectif est non pas d'être fâché. C'est d'essayer de mettre quelque chose dans la tête des parlementaires d'en face et de leur faire comprendre les enjeux majeurs qui touchent actuellement les gens du Nouveau-Brunswick et le système de santé. Il y a une grave crise en ce moment, mais le gouvernement ne se soucie pas de régler la situation.

En novembre dernier, la ministre a annoncé le plan intitulé *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgente*. Puis, elle a ajouté qu'il n'y aurait pas de fermeture ni de réduction des heures de service. Ohé — viviez-vous au Nouveau-Brunswick au cours des six derniers mois? Les services sont réduits, les urgences ferment la nuit et il y a une pénurie de personnel infirmier. Il nous faut plus d'infirmières et plus d'infirmières auxiliaires autorisées. Arrêtez de

rejeter la faute sur les autres. Investissez dans les soins de santé, s'il vous plaît.

13:30

Hon. Mrs. Shephard: Again, Mr. Speaker, I would be happy to listen to the suggestions of the member opposite as to how he thinks those investments need to happen. There is a human resource shortage globally and, certainly, in our country. We have not put temporary closures in place for any other reason than the safety of our human resources—our nurses and our doctors—and, most importantly, our patients. And until we get the recruitment issue solved . . . I do not see it being permanently solved for a long time. We have numbers that indicate a human resource shortage all across this country, and we take it very seriously. We are working.

You know, the members opposite said, The minister is doing this herself. Well, they know that this is not accurate. They know that this is a partnership with our regional health authorities, with EM/ANB, and with all our associations. We work together, Mr. Speaker.

M. Melanson : Monsieur le président, si la ministre est tellement convaincue qu'elle fait les bonnes choses, pourquoi fait-elle porter la responsabilité aux réseaux de santé ou pourquoi les blâme-t-elle d'essayer de régler la situation? Le problème est que le gouvernement n'investit pas suffisamment dans les soins de santé au Nouveau-Brunswick. Nous voyons le nombre d'heures que les ambulanciers doivent passer à garder les patients dans une ambulance avant de pouvoir les transférer à la salle d'urgence.

Au Moncton Hospital, ce temps d'attente a augmenté de 61 % ; au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, de 76 % ; à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, à Fredericton, de 76 % ; à l'Hôpital régional de Saint John, de 56 %, et à l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent, de 40 %. Ces patients sont dans une ambulance. Ils ne peuvent pas être transférés à l'hôpital, à la salle d'urgence, assez rapidement, parce qu'il n'y a pas suffisamment de ressources humaines. Il n'y a pas suffisamment de personnel infirmier. Madame la ministre, prenez vos responsabilités. Réglez la situation.

L'hon. M^{me} Shephard : Je répète, Monsieur le président, que j'écouterai avec plaisir les suggestions du député d'en face quant à la façon dont il croit que les investissements doivent être réalisés. Il y a une pénurie de ressources humaines à l'échelle mondiale, et, assurément, à l'échelle nationale. Nous avons instauré des fermetures temporaires pour la seule et unique raison d'assurer la sécurité des ressources humaines — le personnel infirmier et médical — et, surtout, des patients. Jusqu'à ce que nous puissions remédier au problème de recrutement... Selon moi, il ne sera pas réglé de façon permanente avant longtemps. Nous avons des chiffres qui indiquent l'existence d'une pénurie de ressources humaines dans l'ensemble du pays, et nous prenons cela très au sérieux. Nous agissons.

Vous savez, les parlementaires d'en face ont dit : La ministre veut gérer le tout elle-même. Eh bien, ils savent que c'est inexact. Ils savent que le travail se fait en partenariat avec les régies régionales de la santé, avec EM/ANB et avec toutes les associations concernées. Nous travaillons ensemble, Monsieur le président.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, if the minister is so sure she is doing the right things, why is she making the health networks responsible or blaming them for trying to resolve the situation? The problem is that the government is not investing enough in health care in New Brunswick. We see how long paramedics have to keep patients in the ambulance until they can transfer them to the emergency room.

The offload delay has risen by 61% at the Moncton Hospital, by 76% at Dr. Georges-L.-Dumont University Hospital Centre, by 76% at Dr. Everett Chalmers Hospital in Fredericton, by 56% at the Saint John Regional Hospital, and by 40% at Hôpital Stella-Maris-de-Kent. These patients are in ambulances. They cannot be transferred to a hospital, to the emergency room, quickly enough, because there is a human resource shortage. There are not enough nurses. Madam Minister, take responsibility. Resolve this situation.

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I do not believe that I have ever not owned my responsibilities. And I think that it is very important to note that we have been putting in strategies from day one and, most importantly, though, since the health plan has been tabled.

We have worked with Pre-ALRT with Ambulance New Brunswick. I believe that if the members opposite were to check with Ambulance New Brunswick and the Paramedic Association, they would think that Pre-ALRT is doing pretty good work and that it is a really good step in the evolution of the care that we need to bring to the people in our community. So when paramedics go to a call, if they are able to treat and release, then they are going to be able to do that. That saves a call to the ER.

I absolutely understand the importance of offload delays. I went to the Moncton hospitals a week or a week and a half ago to see it for myself. I spoke with paramedics who were doing one call in a 12-hour shift. Mr. Speaker, this is urgent. I understand that it is urgent, and our CEOs are there to support and help the health care system. I am counting on them.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Melanson: Madam Minister, stop blaming the CEOs. Give them all the tools that they need to resolve the issue. With an increase of 61% in the time required to off-load patients from ambulances at the Moncton Hospital over the past year, with an increase of 76% at the Dumont hospital, with an increase of 76% at the DECH here in Fredericton, with an increase of 56% at the Saint John Regional Hospital, and with an increase of 40% at Stella-Maris, obviously, you are not providing the right tools for them to resolve the issue.

Last summer, you said that it was going to be a difficult summer. But it has been over a year, and the problem is getting worse and worse and worse. And the issue is not about paramedics. The issue is that

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je ne crois pas qu'il n'y ait jamais eu un moment où je n'ai pas pris mes responsabilités. À mon avis, il est très important de noter que nous avons mis en place des stratégies depuis le début, mais surtout depuis le dépôt du plan de la santé.

Nous nous sommes penchés sur la préalerte avec Ambulance Nouveau-Brunswick. Si les parlementaires d'en face vérifiaient auprès d'Ambulance Nouveau-Brunswick et de l'Association des travailleurs paramédicaux, je crois qu'ils verraient que la préalerte fonctionne très bien et qu'il s'agit d'une excellente mesure pour faire évoluer les soins qu'il nous faut fournir aux gens dans nos collectivités. Donc, lorsque les travailleurs paramédicaux répondent à un appel, s'ils peuvent traiter le patient et le laisser partir, ils pourront procéder ainsi. Cela évite d'avoir à transporter le patient à l'urgence.

Je comprends tout à fait à quel point sont considérables les délais d'attente avant la prise en charge des patients à l'urgence. Il y a une semaine ou une semaine et demie, je me suis rendue dans les hôpitaux de Moncton pour le constater de visu. J'ai parlé à des travailleurs paramédicaux qui ont dû s'occuper d'un seul appel pendant un quart de travail de 12 heures. Monsieur le président, la situation est urgente. Je comprends que la situation est urgente, et les directions générales des régies sont là pour soutenir et aider le système de santé. Je compte sur elles.

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson : Madame la ministre, cessez de rejeter la faute sur les directions générales des régies. Donnez-leur tous les outils dont elles ont besoin pour régler le problème. Pendant la dernière année, le délai d'attente nécessaire avant que les patients dans l'ambulance soient pris en charge au Moncton Hospital a augmenté de 61 %, il a augmenté de 76 % à l'hôpital Dumont, il a augmenté de 76 % à l'hôpital Chalmers ici à Fredericton et il a augmenté de 56 % à l'Hôpital régional de Saint John et de 40 % à l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent ; de toute évidence, vous ne fournissez pas aux directions générales les bons outils pour qu'elles puissent régler le problème.

L'été dernier, vous avez dit que l'été serait difficile. Or, plus d'un an s'est écoulé, et le problème ne cesse d'empirer. L'enjeu n'a rien à voir avec les travailleurs paramédicaux. L'enjeu, c'est qu'il n'y a pas assez de

there are not enough health care providers in the hospital system—nurses, LPNs. Do you not get it? Please—and I am being polite—please invest in nursing and health care providers.

Mr. Speaker: Time.

Hon. Mrs. Shephard: Well, again, Mr. Speaker, in what way? We have incentives to recruit nurses. We are working on a nursing strategy with my colleague the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour. We have done some tremendous work that will pay off. We have increased the internationally educated nurses in our province by so much more than ever before. You know, we did single-digit numbers only two years ago, and now, we have 80 and another 150 in the queue. These are changes that are instrumental.

We do need to work with our frontline workers because they know some of these solutions. They have worked very, very hard. With this being Nurses Week, I want to acknowledge that, that our nurses are frontline.

We have seen many other provinces go through what we are going through. We are trying to learn from them. We are trying to avoid the future that they are experiencing even now. We are going to do it together. Thank you, Mr. Speaker.

13:35

Mr. Melanson: Well, Mr. Speaker, if their strategy and their lack of investment are working, I will give you another couple of examples where it is not working. The government established a standard, a goal, such that people who wanted to have either a knee replacement surgery or a hip replacement surgery could get access within six months. For knees, the goal was that 75% of all people wanting to have access to knee surgery would have it within six months. The result is that 45% got access to knee surgery—only 45%. For hips, it is the same thing. In six months, the goal was 85%. The reality is that only 46% got access to a hip replacement. In school, with 45% and 46%, we would be failing. This government is failing miserably because the Premier is fixated on having

fournisseurs de soins de santé en milieu hospitalier — il manque d’infirmières et d’infirmières auxiliaires autorisées. N’avez-vous pas compris? S’il vous plaît — et je suis poli — s’il vous plaît, investissez dans les infirmières et les fournisseurs de soins de santé.

Le président : Le temps est écoulé.

L’hon. M^{me} Shephard : Eh bien, Monsieur le président, encore une fois, de quelle façon devons-nous investir? Nous avons des incitatifs pour recruter des infirmières. Nous travaillons à une stratégie en matière de soins infirmiers avec mon collègue le ministre de l’Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Nous avons accompli un travail remarquable, et nous en récolterons les fruits. Nous avons augmenté dans la province le nombre d’infirmières formées à l’étranger dans une proportion jamais atteinte auparavant. Vous savez, il y a à peine deux ans, il s’agissait d’un nombre à un seul chiffre, mais nous avons maintenant réussi à en recruter 80, et 150 autres sont en attente. Il s’agit de changements déterminants.

Nous devons effectivement collaborer avec le personnel de première ligne, car il connaît certaines des solutions à apporter. Il a travaillé tellement fort. Puisqu’il s’agit de la Semaine des soins infirmiers, je tiens à le souligner, soit que le personnel infirmier est en première ligne.

Nous avons vu bien d’autres provinces traverser ce que nous traversons. Nous nous efforçons d’apprendre de ces dernières. Nous cherchons à éviter dans l’avenir les difficultés qu’elles vivent, même maintenant. Nous arriverons ensemble. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson : Eh bien, Monsieur le président, si la stratégie adoptée par le gouvernement et son manque d’investissement fonctionnent, je vais vous donner quelques autres exemples montrant que cela n’est pas efficace. Le gouvernement a établi une norme, un objectif, de sorte que les gens qui souhaitaient subir une arthroplastie du genou ou de la hanche en subiraient une dans un délai de six mois. Pour l’intervention au genou, l’objectif consistait à ce que 75 % des personnes qui en avaient besoin la subiraient dans un délai de six mois. Il en résulte que 45 % ont bénéficié d’une intervention chirurgicale au genou — seulement 45 %. Il en va de même pour ce qui est de l’intervention à la hanche. L’objectif était que 85 % des gens la subiraient dans un délai de six mois. La

huge surpluses and bringing down the debt even as we have major crises in our health care system. He does not care about health care and the people of New Brunswick.

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Higgs: You know, here is another news flash, Mr. Speaker, for the Leader of the Opposition. We not only have unprecedented spending in departments—particularly in Health, as the minister pointed out, unprecedented since 2008—but we are also dealing with specific issues and targets that are going to make a difference in how we deliver health care in this province. Working together with Vitalité and Horizon, we are able to focus together and complement each other in the delivery of health services no matter where they are in this province. Yes, hip and knee surgeries got a bit behind during COVID-19, but the situation is better than it has been for three or four years. So, right now, we see that we have momentum.

Just as a news flash, Mr. Speaker, we barely have a surplus this year because we took the money that we saved from their largesse in past years and put it into the system. It is out there right now, working for every New Brunswicker, and that is without new taxes, which would have been the plan from that group.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, I guess the Premier just said that we barely had a surplus. This is news. I think that he is trying to divert what we are discussing here. We did not receive the audited financial statements yet, not that I have seen, anyway. Maybe he could elaborate on that.

The fact of the matter is that there are 1 300 nursing positions that are vacant. Over the next five years, through retirements, there are going to be another 3 200 or 3 300. That is about 4 600 nurses that will be

réalité, c'est que seulement 46 % ont pu se faire remplacer la hanche. À l'école, si on obtient des notes de 45 % et de 46 %, cela constitue un échec. Le gouvernement échoue lamentablement parce que le premier ministre fait une fixation sur l'obtention d'excédents substantiels et la réduction de la dette, même si notre système de santé est secoué par d'importantes crises. Il ne prend pas soin des soins de santé ni des gens du Nouveau-Brunswick.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs : Vous savez, voici une autre nouvelle éclair pour le chef de l'opposition, Monsieur le président. Non seulement nous avons investi des sommes sans précédent dans les ministères — en particulier à Santé, comme la ministre l'a souligné, des sommes sans précédent depuis 2008 —, mais nous nous penchons aussi sur des questions et des objectifs précis qui permettront d'améliorer la façon dont nous fournissons les soins de santé dans la province. En collaboration avec Vitalité et Horizon, nous sommes à même de concentrer nos efforts et de nous compléter mutuellement sur le plan de la prestation des services de santé, peu importe l'endroit dans la province. Oui, les arthroplasties de la hanche et du genou ont pris un léger retard pendant la pandémie, mais la situation est meilleure qu'elle ne l'était il y a trois ou quatre ans. Par conséquent, nous constatons que nous sommes sur une bonne lancée en ce moment.

Voici une nouvelle éclair, Monsieur le président : nous avons à peine dégagé un excédent cette année ; en effet, l'argent que nous avons économisé à la suite des largesses prodiguées par le gouvernement précédent dans les années passées, nous l'avons investi dans le système. L'argent profite actuellement à chaque personne du Nouveau-Brunswick, et nous y sommes parvenus sans imposer de nouveaux impôts ou taxes, ce qui aurait été le plan du groupe assis de l'autre côté.

M. Melanson : Monsieur le président, le premier ministre vient de dire que son gouvernement avait à peine dégagé un excédent. Voilà qui est nouveau. À mon avis, le premier ministre cherche à détourner le sujet de la conversation. Nous n'avons pas encore reçu les états financiers vérifiés, en tout cas, pas à ma connaissance. Le premier ministre pourrait peut-être nous en dire davantage à cet égard.

Il demeure qu'il y a 1 300 postes vacants en soins infirmiers. Au cours des cinq prochaines années, en raison des départs à la retraite, il y en aura 3 200 ou 3 300 de plus. Quelque 4 600 infirmières seront donc

needed in New Brunswick through either existing vacancies or retirements. Good, they recruited 80 nurses from the international market. Good. Good, we will take those 80. We need those 80. With the plan that they announced for universities, if the universities can get their money, it is going to take 12.5 years to fix the problem of the nursing shortage. Do you think that is realistic and the right thing to do, to take 12.5 years? Please explain that to me, Mr. Premier.

Hon. Mr. Holder: You know, I listened to the member opposite a few minutes ago saying that there are crises brewing. Well, there is the brewmaster sitting right there, Mr. Speaker. You know, when they took office, there were 1 147 nurses enrolled in the system. By the time they left, that had dropped to 888. That is 259 fewer each and every year. Over the course of their mandate, that is 778 nurses that did not get to go through the system. And they are talking about what we have not done?

We have an international recruitment strategy. We have a strategy to enroll more students in the nursing programs, to get the enrollment up to a baseline with additional seats on top of that. On top of that, we have a bridging program that is churning out all kinds of graduates in a two-year period as opposed to four years.

Mr. Speaker, my wife asked me why I keep doing this after 23 years. There are 16 reasons sitting over there.

Mr. Speaker: Order. Order.

13:40

Mr. Melanson: Mr. Speaker, the member from Quispamsis has been in this Legislature for about 12 years. Over those 12 years, he was Finance Minister for 4 years and he has spent 3 years—too long—as Premier. He has had 7 out of the 12 years in the most senior positions in government to try to resolve some of these issues and avoid some of these crises.

nécessaires au Nouveau-Brunswick en raison de postes actuellement vacants ou de départs à la retraite. C'est bien, le gouvernement a recruté 80 infirmières à l'étranger. C'est bien. C'est bien, nous allons prendre ces 80 infirmières. Nous avons besoin de ces 80 infirmières. Selon le plan que le gouvernement a annoncé relativement aux universités, si ces dernières peuvent toucher leur argent, il faudra 12,5 ans avant que la pénurie de personnel infirmier soit résorbée. Pensez-vous qu'une attente de 12,5 ans soit réaliste et convenable? Veuillez m'expliquer cela, Monsieur le premier ministre.

L'hon. M. Holder : Vous savez, j'ai entendu le député d'en face dire il y a quelques instants que des crises se brassaient. Eh bien, voilà le maître-brasseur qui est assis juste là, Monsieur le président. Vous savez, quand le gouvernement précédent est arrivé au pouvoir, 1 147 personnes étaient inscrites en sciences infirmières. Au moment de son départ, le nombre avait passé à 888. Il s'agit de 259 personnes de moins chaque année. Pendant le mandat des parlementaires d'en face, ce sont 778 infirmières qui n'ont pas intégré le système. Ils viennent ensuite parler de ce que nous n'avons pas accompli?

Nous avons en place une stratégie de recrutement à l'étranger. Nous avons une stratégie visant à ce que plus d'étudiants s'inscrivent en sciences infirmières, pour que les inscriptions atteignent un nombre de base, en plus des places additionnelles qui ont été ajoutées. Nous avons en outre le programme passerelle, qui produit une vaste gamme de diplômés après deux ans au lieu de quatre.

Monsieur le président, ma femme m'a demandé pourquoi, après 23 années, j'assume encore mon rôle de député. J'ai 16 raisons de vouloir l'assumer, et elles sont assises là-bas.

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

M. Melanson : Monsieur le président, le député de Quispamsis siège à l'Assemblée législative depuis environ 12 ans. Pendant ces 12 années, il a été ministre des Finances pendant 4 ans et, depuis 3 ans — depuis trop longtemps —, il est premier ministre. Sur ses 12 ans comme député, il a eu 7 ans dans les postes gouvernementaux les plus élevés pour résoudre certains des problèmes et d'éviter certaines des crises en cours.

There is a columnist in one of the daily newspapers who said last week that if the Premier cannot fix health care, he should retire. Well, health care is not being fixed, clearly, when you look at all the statistics. Government can blabber on about what it is trying to do, but by all the results and statistics, health care is in crisis. Premier, when are you going to retire?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I guess only I can answer that question, and it is not an answer that I am going to give here in the Legislature, in case anybody is thinking of that.

Mr. Speaker, we have a lot of challenges in our province. That is right, but we have a province that is on the move, as I have talked about. We have an opportunity in health care. We saw it during COVID-19. We saw it when we had a group that was overseeing our entire health network, and it was working together. That was before the Leader of the Opposition quit. Rather, it was during the time the Leader of the Opposition was there and before he quit. By the way, it was also before the Leader of the Green Party quit.

Mr. Speaker, we did not walk out on health care, but they did. They walked out on health care. We are here to work with the professionals across this province to fix it. That means fixing it in both English and French. We have two great networks that are working to deliver the best health care. It does not matter where it is being delivered; it just matters that it is being delivered. That is our goal. Members opposite will see it, but I am sure that they will be moaning about it, because they would not recognize success if it hit them in the face.

Médicaments sur ordonnance

M. D'Amours : Monsieur le président, le projet de loi 90, *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*, fera en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick paieront davantage pour les médicaments

Dans l'un des quotidiens parus la semaine dernière, un chroniqueur a écrit que, si le premier ministre ne pouvait pas régler la situation concernant les soins de santé, il devrait prendre sa retraite. Eh bien, quand on voit toutes les statistiques, la situation dans le système de santé n'est manifestement pas réglée. Les gens du gouvernement peuvent débâter sur ce qu'ils essaient de faire, mais, d'après tous les résultats et statistiques, le système de santé est en crise. Monsieur le premier ministre, quand allez-vous prendre votre retraite?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, c'est seulement moi qui peux répondre à la question, je dirais ; toutefois, je ne donnerai pas une telle réponse ici, à l'Assemblée législative, si jamais quelqu'un pensait en obtenir une.

Monsieur le président, nous sommes aux prises avec beaucoup de défis dans notre province. C'est exact, mais, comme je l'ai déjà dit, notre province a le vent dans les voiles. Une occasion se présente pour nous dans les soins de santé. Nous l'avons constaté pendant la pandémie de COVID-19. Nous l'avons constaté lorsque nous avions un groupe qui surveillait le système de santé dans son ensemble, et dont les membres travaillaient en collaboration. C'était avant que le chef de l'opposition parte. C'était plutôt pendant la période où le chef de l'opposition siégeait à ce groupe, avant son départ. En passant, c'était aussi avant que le chef du Parti vert quitte le groupe.

Monsieur le président, nous n'avons pas laissé tomber les soins de santé ; ce sont plutôt le chef de l'opposition et le chef du Parti vert qui l'ont fait. Ils ont baissé les bras concernant les soins de santé. Nous sommes là pour travailler avec les professionnels de toute la province afin de remédier à la situation. Cela veut dire la régler tant du côté anglophone que francophone. Nous avons deux excellents réseaux qui s'emploient à prodiguer les meilleurs soins de santé qui soient. Peu importe où sont prodigués les soins, tout ce qui compte, c'est qu'ils soient prodigués. Voilà notre objectif. Les gens d'en face le constateront, mais je suis certain qu'ils s'en plaindront malgré tout parce qu'ils ne reconnaîtraient pas le succès même s'il leur frappait en plein visage.

Prescription Drugs

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, Bill 90, *An Act to Amend the Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act*, will mean that New Brunswickers will be paying more for prescription drugs. These are drugs they need to stay healthy. In some cases, they are drugs

sur ordonnance. Ce sont les médicaments dont ils ont besoin pour rester en santé. Dans certains cas, ce sont les médicaments qui pourraient faire la différence entre la vie et la mort. Comment la ministre de la Santé peut-elle être aussi insensible en mettant la vie des gens en danger pour que le ministre des Finances et le premier ministre puissent ajouter à leur excédent record?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I sat through estimates, and I accepted questions from the member opposite. They were good questions. But I also sat through his mansplaining business plans to me. I thought it was interesting because he explained what a business plan is. So I just want to kind of mansplain back that if you do not do this work ahead of time, you actually leave problems for people to bear later in a very burdensome way.

This bill is about being accountable each and every year and having evaluations done so that things are always fair to New Brunswickers. We are going to increase the categories so that you do not jump with big numbers when you go from one level of income to another. Mr. Speaker, we are doing what is best for New Brunswickers. It is a job that was left undone.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, more people are struggling financially and living paycheque to paycheque. They are seeing skyrocketing rents, huge increases in gas and home-heating fuels, rapidly rising inflation, and wages that are not keeping pace with rising costs. How can the minister justify adding to their financial burden through this mean-spirited legislation?

Hon. Mr. Steeves: I will take this on behalf of Finance, Mr. Speaker. Do you know what? We are doing everything we can to make New Brunswickers' lives better. We have done it over the last four years, and we continue to do it in this mandate.

We invested in education. We invested in social development and social development reform. We invested in health care with the largest increase since 2008. We reduced provincial property tax rates, and

that could mean the difference between life and death. How can the Minister of Health be so insensitive, endangering people's lives so that the Minister of Finance and the Premier can increase their record surplus?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, j'ai participé à l'étude des prévisions budgétaires et j'ai accepté des questions du député d'en face. Il s'agissait de bonnes questions. Toutefois, j'ai aussi écouté cet homme m'expliquer sur un ton condescendant ce qu'est un plan stratégique. J'ai trouvé cela intéressant, car il m'a expliqué ce qu'est un plan stratégique. Je veux donc adopter en quelque sorte le même ton que lui pour lui expliquer que, si le travail en question n'est pas fait à l'avance, des gens devront en fait s'occuper plus tard des problèmes, et la tâche sera très lourde.

Le projet de loi vise à assurer chaque année une reddition de comptes et des évaluations, aux fins d'équité pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous accroîtions les catégories pour éviter toute augmentation marquée lorsqu'une personne passe d'un niveau de revenu à un autre. Monsieur le président, nous servons au mieux les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un travail qui était inachevé.

M. D'Amours : Monsieur le président, davantage de personnes éprouvent des difficultés financières et vivent de chèque de paye en chèque de paye. Elles voient les loyers monter en flèche, le prix de l'essence et des combustibles de chauffage augmente de façon fulgurante, et le taux d'inflation augmente rapidement, mais les salaires ne progressent pas au même rythme que les coûts. Comment la ministre peut-elle justifier le fait d'alourdir le fardeau financier des gens par l'adoption d'une mesure législative mesquine?

L'hon. M. Steeves : Je vais prendre la parole sur la question au nom du ministère des Finances, Monsieur le président. Savez-vous quoi? Nous faisons tout ce que nous pouvons pour améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Nous le faisons depuis quatre ans et nous continuons de le faire durant notre mandat actuel.

Nous avons investi dans l'éducation. Nous avons investi dans le développement social et dans une réforme du développement social. Nous avons investi dans la santé et avons prévu l'augmentation budgétaire

that is going to help the people that the member is talking about. We increased the basic personal amount for the low-income tax reduction threshold. That is going to help the New Brunswick people that the member is talking about. We increased the minimum wage. We reformed social assistance. We brought about rent relief. Do you know what? That is going to help the people of New Brunswick. That is what this government is about. Thank you, Mr. Speaker.

la plus importante depuis 2008. Nous avons réduit les taux provinciaux d'impôt foncier, ce qui aidera les gens dont parle le député. Nous avons augmenté le montant personnel de base pour ce qui est du seuil de réduction d'impôt applicable aux personnes à faible revenu. Cela aidera les gens du Nouveau-Brunswick dont parle le député. Nous avons augmenté le salaire minimum. Nous avons instauré une réforme de l'aide sociale. Nous avons instauré une mesure d'aide relativement au loyer. Savez-vous quoi? Cela aidera les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà ce qui compte pour notre gouvernement. Merci, Monsieur le président.

13:45

Rents

Mr. Coon: Mr. Speaker, I am hearing from tenants around the province that landlords are getting around the rent cap bill. One elderly couple in my riding was given notice of an unaffordable rent increase just before the bill was brought to first reading. Well, that was withdrawn, and then the couple was issued a new notice of an unaffordable increase to take effect after the rent cap is supposed to lapse at the end of the year.

Others are being re-evicted since the rent cap does not apply to the building's units, but to current tenants, so property owners looking to cash in on the increasing market rents today, in the face of the rent cap, are evicting tenants under the guise of major renovations. Even the New Brunswick Apartment Owners Association called out a rental property owner in Bathurst for what it labeled as a predatory rental strategy. Clearly, the rent cap bill, as drafted, will not achieve its goal of protecting tenants from unaffordable rent increases. Will the Minister of Service New Brunswick amend her bill to close those serious loopholes?

Hon. Mary Wilson: Thank you for this very important question, which, certainly, I was anticipating today and hoping that you would bring up.

Loyers

M. Coon : Monsieur le président, des locataires aux quatre coins de la province me disent que les propriétaires contournent le projet de loi sur le plafonnement de l'augmentation des loyers. Un couple de personnes âgées de ma circonscription a reçu un avis d'augmentation de loyer, laquelle était inabordable, juste avant que le projet de loi ne soit présenté en première lecture. Eh bien, l'avis en question a été retiré, puis le couple a reçu un nouvel avis au sujet d'une augmentation inabordable qui s'appliquera après l'expiration du plafond concernant l'augmentation du loyer à la fin de l'année.

Des locataires sont évincés en raison de rénovation puisque le plafond de l'augmentation de loyer ne s'applique pas aux logements, mais aux locataires actuels, ce qui fait que les propriétaires qui cherchent à tirer profit de l'augmentation des loyers du marché en ce moment, malgré le plafond instauré, expulsent les locataires sous prétexte de travaux de rénovation majeurs. Même la New Brunswick Apartment Owners Association a dénoncé un propriétaire de logements locatifs à Bathurst pour ce qu'elle a qualifié de stratégie de location déloyale. Il est clair que le projet de loi concernant le plafond instauré sur les loyers, tel qu'il est rédigé, n'atteindra pas son objectif de protéger les locataires contre une augmentation inabordable du loyer. La ministre de Services Nouveau-Brunswick modifiera-t-elle le projet de loi qu'elle a déposé afin de combler les graves lacunes qu'il comporte?

L'hon. Mary Wilson : Je vous remercie de cette question très importante que je m'attendais à recevoir certainement de votre part aujourd'hui.

As MLAs in New Brunswick, we are all concerned about our constituents and the 38 000-plus units that are rental properties in the province. I can guarantee you right here today that the small percentage of landlords who are trying to find loopholes to circumvent this system are not going to be successful.

With respect to the upcoming legislation that we are putting through, are you aware that there are going to be only four reasons a landlord can terminate an agreement? They are: (1) if a relative to the landlord will occupy the unit, (2) if extensive renovations will be done that will warrant an empty unit, (3) if an employment contract related to the maintenance or management of the unit has ended, and (4) if the unit will be converted for nonresidential reasons. Other than that—

Mr. Speaker: Time, minister.

Housing

Mr. Coon: Mr. Speaker, it was Frank McKenna who ended New Brunswick Housing's role as a vital and effective Crown corporation. Before that, it had successfully carried out its legislated mandate to ensure that there was an adequate supply of affordable housing for New Brunswickers during the last affordable housing crisis. It was Bernard Lord who ended the government's role in presuming any kind of housing policy altogether, more than 20 years ago.

Today, I understand that the Treasury Board is developing recommendations for how this government can reestablish some kind of proactive role in housing policy and programming in this province beyond social housing and subsidies at the Department of Social Development. Can the Premier tell the House what options are under consideration? Will he restore New Brunswick Housing as a fully operational Crown corporation? Thank you.

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, I want to take a moment to thank the people in the housing department in the Department of Social Development. We have over 300 people working very, very hard and very diligently to make sure that the housing units are up to snuff, to

En tant que parlementaires du Nouveau-Brunswick, nous sommes tous préoccupés par la situation des gens de notre circonscription et celle visant les 38 000 logements locatifs et plus que compte la province. Je peux vous garantir ici même aujourd'hui que la petite proportion de propriétaires qui tentent de trouver des échappatoires pour contourner le système ne réussira pas.

Relativement à la loi imminente que nous voudrions voter, savez-vous qu'un propriétaire ne pourra résilier une convention de location que dans les quatre cas suivants? Les voici : 1) un membre de la famille du propriétaire occupera les locaux ; 2) des travaux de rénovation majeurs seront effectués et justifient que les locaux soient vacants ; 3) la relation d'emploi lié à l'entretien ou à la gestion des locaux prend fin ; 4) les locaux seront transformés et ne seront plus utilisés à des fins résidentielles. À part cela...

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

Logement

M. Coon : Monsieur le président, c'est Frank McKenna qui a mis un terme au rôle que jouait la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick en tant que société de la Couronne cruciale et efficace. Auparavant, la société s'est acquittée avec succès de son mandat prescrit par la loi, soit de veiller à ce qu'il y ait un nombre convenable de logements abordables pour les gens du Nouveau-Brunswick, pendant la dernière crise du logement abordable. Il y a plus de 20 ans, Bernard Lord a mis fin au rôle du gouvernement qui consistait à élaborer toute forme de politique sur le logement.

Aujourd'hui, je crois comprendre que le Conseil du Trésor prépare des recommandations sur la façon dont le gouvernement actuel peut rétablir un certain rôle proactif visant les politiques et les programmes en matière de logement dans la province qui irait au-delà des logements sociaux et des subventions du ministère du Développement social. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre quelles options sont à l'étude? Rétablira-t-il la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick en tant que société de la Couronne entièrement opérationnelle? Merci.

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, je veux prendre un instant pour remercier le personnel responsable de l'habitation au ministère du Développement social. Plus de 300 personnes travaillent très, très fort et avec beaucoup de diligence

make sure that the repairs are done, and to make sure that they are dealing with some of the nonprofits, some of the private landowners, and some of the private developers to make sure that there are options for people out there who need housing.

Additional bureaucracy is not going to add to the issue here. That is why, this year, we moved to have one of the largest budgets in housing in the history of the province—\$120 million. Over the past two years, that budget has increased by over 20%. We actually exceeded the number of new units that we are putting into the market for affordable housing in New Brunswick, and the next section is going to double that as well.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. McKee: Mr. Speaker, I am going to continue on the topic of affordable housing. We know that housing prices and rents are rising faster in New Brunswick than anywhere else in Canada, and we know that there are 7 400 households currently on the subsidized housing wait-list. But this government's nonsolution to this crisis is to put a temporary 3.8% rent cap in place and to phase in a 50% reduction to the so-called double tax. As a result, we have been left in chaos. Tenants and landlords have been left in chaos on how to apply these new provisions. We know that rents have increased by almost 9% this past year and that vacancies are at record lows all across this province.

I want to hear again from the Minister of Service New Brunswick, who has brought forward Bill 96, *An Act to Amend the Residential Tenancies Act*, on whether she truly believes that this bill will address the affordable housing crisis that we are facing.

13:50

Hon. Mary Wilson: Thank you again for the question. There are very important concerns for tenants here in the province. These are absolutely unprecedented and confusing times for our tenants here in the province. I encourage tenants to please reach out to us, especially

pour veiller à ce que les logements soient convenables et à ce que les réparations soient effectuées ainsi que pour traiter avec certains des organismes sans but lucratif, certains des propriétaires fonciers privés et certains des promoteurs privés afin des options soient offertes aux gens qui ont besoin d'un logement.

Des formalités administratives additionnelles n'apporteront rien à cet égard. Voilà pourquoi, cette année, nous avons pris des mesures pour avoir l'un des plus gros budgets en matière de logement de l'histoire de la province, soit 120 millions de dollars. En deux ans, le budget a augmenté de plus de 20 %. Nous avons en fait dépassé le nombre de nouveaux logements qu'il était prévu d'ajouter dans le marché du logement abordable au Nouveau-Brunswick, et la prochaine phase permettra aussi de doubler ce nombre.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. McKee : Monsieur le président, je vais poursuivre sur la question des logements abordables. Nous savons que le prix des maisons et des loyers augmente plus rapidement au Nouveau-Brunswick que partout ailleurs au Canada, et nous savons que 7 400 ménages sont actuellement inscrits sur la liste d'attente pour un logement subventionné. Toutefois, la solution du gouvernement, laquelle ne règle rien, est d'instaurer un plafond temporaire de 3,8 % sur l'augmentation de loyer et de réduire progressivement de 50 % ce que l'on appelle la double imposition. En conséquence, nous avons été plongés dans le chaos. Les locataires et les propriétaires ont été plongés dans le chaos quant à la façon d'appliquer les nouvelles dispositions. Nous savons que les loyers ont augmenté de près de 9 % au cours de la dernière année et que le nombre de logements inoccupés n'a jamais été si bas partout dans la province.

Je veux encore une fois entendre la ministre de Services Nouveau-Brunswick, qui a déposé le projet de loi 96, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*, expliquer si elle croit vraiment que ce projet de loi permettra de régler la crise du logement abordable avec laquelle nous sommes aux prises.

L'hon. Mary Wilson : Je vous remercie encore une fois de la question. Les locataires ont de très importantes préoccupations dans la province. Il s'agit d'un moment absolument sans précédent et déroutant pour les locataires de la province. J'encourage les

if they have received a termination notice. The tenants can call us. We all know the toll-free number now.

(Interjections.)

Hon. Mary Wilson: It is 1 888 762-8600. They can email us at <irent@snb.ca>. They can go to any Service New Brunswick location in New Brunswick. They can send a relative on their behalf, or they can send a friend on their behalf. If they cannot go, you can help them and we can help them to get their answers. We want to be very clear that we are accessible. We are here to represent tenants and landlords as well with the questions that they have for us. The upcoming legislation, yes, is another form of protection over and above what we already did in December. If we need to do more, we will.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. McKee: Mr. Speaker, I heard our friend from Fredericton South talk about the loopholes. We do need to have this government amend the legislation to address those loopholes, but we also need to have more action from this government. We know that there are skyrocketing assessments, but apartment owners have no spike protections like those we see for homeowners. Really, it is a catch-22. On one hand, if we maintain the rent cap, we will see new units enter the market at a high rate, but if we do not have it, then we are going to see the continued exploitation of apartment owners increasing rent.

It really is a catch-22. We need to see spike protection for apartment owners. We need to see a plan to address the whole housing crisis that we are seeing. There is a shortage of construction workers. There is a shortage of the housing needed to bring new employees to regions that need those employees—regions that have jobs. Is this government ready to step up and bring in an action plan for housing to address the issue?

locataires à bien vouloir communiquer avec nous, surtout s'ils ont reçu un avis de résiliation. Les locataires peuvent nous appeler. Nous connaissons tous maintenant le numéro sans frais.

(Exclamations.)

L'hon. Mary Wilson : Le numéro est le 1 888 762-8600. Les locataires peuvent communiquer avec nous par courriel à <jeloue@snb.ca>. Les locataires peuvent se rendre dans n'importe quel centre de Services Nouveau-Brunswick. Ils peuvent envoyer un membre de la famille ou un ami en leur nom. S'ils ne peuvent pas s'y rendre, vous pouvez les aider et nous pouvons les aider à obtenir des réponses. Nous voulons dire très clairement que nous sommes accessibles. Nous sommes ici pour représenter aux locataires et les propriétaires afin de répondre aux questions qu'ils veulent nous poser. Oui, la loi imminente constitue une autre forme de protection allant au-delà des mesures que nous avons déjà prises en décembre. S'il faut prendre d'autres mesures, nous le ferons.

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. McKee : Monsieur le président, j'ai entendu notre ami de Fredericton-Sud parler de lacunes. Il faut effectivement que le gouvernement amende le projet de loi pour corriger ces lacunes, mais le gouvernement doit aussi prendre plus de mesures. Nous savons que les évaluations foncières montent en flèche, mais les propriétaires d'immeuble résidentiel ne bénéficient d'aucune protection contre les hausses marquées d'évaluation comme celles dont bénéficient les propriétaires occupants. En fait, il s'agit d'une situation sans issue. D'une part, si nous maintenons le plafond concernant l'augmentation du loyer, de nouveaux logements s'ajouteront au marché à des prix exorbitants, mais, d'autre part, si nous ne le maintenons pas, les propriétaires d'immeuble résidentiel continueront d'exploiter les gens en augmentant le loyer.

Il s'agit véritablement d'une situation sans issue. Il nous faut une protection contre les hausses marquées d'évaluation pour les propriétaires d'immeuble résidentiel. Il nous faut un plan pour remédier à l'ensemble de la crise du logement. Il y a une pénurie de travailleurs de la construction. Il y a une pénurie de logements nécessaires pour attirer de nouveaux employés dans les régions qui ont besoin d'eux, soit des régions où il y a des emplois. Le gouvernement

est-il prêt à répondre à l'appel et à présenter un plan d'action pour le logement afin de régler la question?

Mr. Speaker: Time, member.

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. I think that this government has certainly proven that we will step up. These are unique times. We are experiencing things that we have never experienced in the past in this province. I understand that. In reflecting on that and looking at assessments, we looked at reducing the double tax to take that burden off the landlords but also to let that move on to the tenants. The increasing costs have been higher than any of us would have anticipated.

Is there a possibility of looking at the other aspect? Obviously, we have met with the same group as the opposition has with respect to spike protection. But we put that in place for residents many years ago in order to allow people and seniors to stay in their homes at a time just like this, when assessments were going through the roof. We were thinking ahead then. Did we know that it was going to explode as it has done today? No, we did not, but we were thinking about the future of seniors living in a home where the prices were going up all around them. We will work with businesses because, right now, we are seeing unprecedented construction. I was visiting with a group from Moncton, where there are 5 000 new units and they are building another 2 100. We need to have that happen all over the province.

Health Care

Mr. Melanson: Mr. Speaker, health care is the service that New Brunswickers need the most, certainly in a province where the population is aging faster, proportionately, than it is in other provinces. We know that over the next few years, there is going to be even more need for health care services. We do know that there are crises right now. We need more nurses, we need more LPNs, and we certainly need more physicians. People are looking for the quality of services that they not only deserve but also have actually paid for.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Je pense que le gouvernement a certainement démontré qu'il répondra à l'appel. Il s'agit d'une période exceptionnelle. Nous vivons des situations que nous n'avons jamais connues auparavant dans la province. Je comprends cela. En réfléchissant à la situation et en examinant les évaluations, nous avons cherché à réduire la double imposition pour alléger le fardeau des propriétaires à cet égard, mais aussi pour que les locataires puissent en profiter. Les coûts croissants sont plus élevés que quiconque aurait pu prévoir.

Serait-il possible d'envisager l'autre élément? Évidemment, nous avons rencontré le même groupe que l'opposition en ce qui concerne la protection contre les hausses marquées d'évaluation. Toutefois, nous avons mis la mesure en oeuvre il y a de nombreuses années pour permettre aux gens et aux personnes âgées de rester chez eux à une époque exactement comme celle-ci, où les évaluations atteignaient des sommets. À ce moment-là, nous pensions à l'avenir. Savions-nous que les coûts monteraient en flèche comme c'est le cas de nos jours? Non, nous ne le savions pas, mais nous pensions à l'avenir des personnes âgées qui vivaient dans une maison où les prix augmentaient tout autour d'elle. Nous travaillerons avec les entreprises, car, en ce moment, nous observons un nombre sans précédent de projets de construction. J'ai rendu visite à un groupe de Moncton, où 5 000 nouveaux logements ont été construits et 2 100 autres seront construits. Cela doit se produire d'un bout à l'autre de la province.

Soins de santé

M. Melanson : Monsieur le président, les soins de santé constituent le service dont les gens du Nouveau-Brunswick ont le plus besoin, car la province en est certainement une où le vieillissement de la population se fait plus rapidement, proportionnellement, que dans d'autres provinces. Nous savons que, au cours des prochaines années, les besoins en soins de santé seront encore plus accrus. Nous savons bien que des crises règnent. Il nous faut davantage de personnel infirmier, davantage de personnel infirmier auxiliaire autorisé et certainement davantage de médecins. Les gens veulent obtenir les services de qualité qu'ils méritent et qu'ils ont en fait financés.

The Premier will not tell us when he is going to retire, but before you retire, Premier—before you retire—instead of having a \$1-billion surplus that you have accumulated and given to the bankers in New York, why do you not consider taking a portion of that to help our health care services hire more nurses and stop the crisis in health care?

Mr. Speaker: Time, member.

13:55

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, we have invested largely in health. If the member opposite can tell us a concrete way that we could take more money and invest it and magically produce more nurses and more doctors, I would be happy to listen to him.

Mr. Speaker, we tabled a health care plan. Ours is the first government ever to table a health care plan that begins and ends in its mandate, so we will be accountable for the outcomes of this health care plan. I have no reservation about saying that I will be held accountable for this health care plan. That is why we have the team that we have, our CEOs of Horizon and Vitalité and EM/ANB. We have the task force that is going to help us implement our changes. We have our associations with whom we are partnering in order to deliver higher recruitment numbers. Mr. Speaker, we are all in it together.

Mr. Speaker: Members, the time for question period is over.

I would like to remind the members that when they are entitled to ask questions, they have a question and two supplementals. The supplementals are to refer back to the topic that was brought up in the first question. I would like to remind you of that.

Le premier ministre ne nous dira pas quand il prendra sa retraite, mais avant de la prendre — Monsieur le premier ministre, avant de prendre votre retraite —, au lieu d'enregistrer un excédent s'élevant en tout à 1 milliard de dollars et de le verser aux banquiers de New York, pourquoi ne pas envisager d'en utiliser une partie pour aider nos services de santé à recruter davantage de personnel infirmier et à mettre fin à la crise dans le secteur de la santé?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, nous avons beaucoup investi dans le secteur de la santé. Si le député d'en face pouvait nous dire comment, de façon concrète, nous pourrions investir davantage de fonds pour recruter comme par magie plus de personnel infirmier et plus de médecins, je serais ravie de l'écouter.

Monsieur le président, nous avons déposé un plan de la santé. Notre gouvernement est le premier à déposer un plan de la santé visant une période qui commence et se termine pendant son mandat ; nous rendrons donc des comptes sur les résultats liés à ce plan. Je n'hésite pas à dire que je devrai rendre des comptes sur ce plan de la santé. Voilà pourquoi nous avons l'équipe dont nous disposons, laquelle comprend les directeurs généraux d'Horizon, de Vitalité et d'EM/ANB. Nous avons le groupe de travail qui nous aidera à mettre en oeuvre les changements que nous prévoyons. Nous travaillons en partenariat avec nos associations afin d'accroître le taux de recrutement. Monsieur le président, nous travaillons tous ensemble.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Je voudrais rappeler aux parlementaires que, lorsqu'ils ont la parole pour poser des questions, ils ont droit à une question et à deux questions supplémentaires. Les questions supplémentaires doivent porter sur le sujet abordé dans la première question. Je tiens à vous le rappeler.

Déclarations de ministres

L'hon. M^{me} Dunn : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à plus de 200 personnes de l'Ukraine qui sont arrivées au Nouveau-Brunswick depuis janvier.

As events continue to unfold in Ukraine, we watch in horror, trying to comprehend the incomprehensible—lives ripped apart, communities in ruin, families displaced, and many left hungry and homeless. While our efforts in terms of impacting the ravages of war in Ukraine are limited, our efforts here in New Brunswick are not. History has demonstrated that out of tragedy can emerge our finest human qualities. New Brunswick is a testament to that. We are seeing organizations, families, individuals, community groups, and businesses come together like never before, with an outpouring of love, respect, support, and kindness.

Aujourd'hui, et tous les jours, nous sommes solidaires avec nos frères et sœurs ukrainiens. Nous les accueillons à bras ouverts.

We are grateful to have each and every one of them here in New Brunswick, whether this be a safe place to rebuild their lives or to wait until the crisis at home has settled, and we look forward to welcoming many more. We have the people available to help find what they need, to navigate the immigration process if that is what they wish, and to support them along the way. Our province has a long track record of extending humanitarian support and assistance to those in need, as was done with the arrival of the Syrian refugees a few years ago. We stand ready once again to share our communities, our security, and our opportunities. Thank you, Mr. Speaker.

M. LePage : Merci, Monsieur le président. Je remercie aussi la ministre, parce que, de ce côté-ci de la Chambre, nous aimerions aussi souhaiter la bienvenue à ces 200 personnes de l'Ukraine qui sont tout récemment arrivées au Nouveau-Brunswick.

Statements by Ministers

Hon. Ms. Dunn: Mr. Speaker, I rise today to offer a warm welcome to the more than 200 Ukrainians who have arrived in New Brunswick since January.

Nous sommes horrifiés par la situation qui continue d'évoluer en Ukraine et essayons de la comprendre, bien qu'elle soit incompréhensible — des vies déchirées, des collectivités en ruine, des familles déplacées et de nombreuses personnes affamées et ayant perdu leur logement. Même si les moyens dont nous disposons pour atténuer les ravages de la guerre en Ukraine sont limités, les efforts que nous déployons au Nouveau-Brunswick ne le sont pas. L'histoire a montré que les tragédies peuvent faire ressortir les qualités humaines les plus remarquables. Le Nouveau-Brunswick en est la preuve. Nous voyons des organismes, des familles, des particuliers, des groupes communautaires et des entreprises se mobiliser comme jamais auparavant et manifester une abondance d'altruisme, de respect, de soutien et de bienveillance.

Today, and every day, we stand in solidarity with our Ukrainian brothers and sisters. We welcome them with open arms.

Que nos sœurs et nos frères ukrainiens s'installent ici en permanence pour reconstruire leur vie dans un endroit sécuritaire ou temporairement en attendant que la crise dans leur pays se soit calmée, nous sommes contents d'accueillir chacun d'entre eux au Nouveau-Brunswick et nous nous réjouissons à la perspective d'en accueillir de nombreux autres. Des personnes de notre province sont disposées à les aider à trouver ce dont ils ont besoin, à les appuyer, s'ils le souhaitent, dans le cadre du processus d'immigration et à leur fournir un soutien continu. La population de notre province fournit depuis longtemps du soutien et de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin et l'a notamment fait, il y a quelques années, lorsque des réfugiés syriens sont arrivés au Nouveau-Brunswick. Nous sommes prêts, encore une fois, à accueillir des gens, à assurer leur sécurité et à leur offrir de nouvelles possibilités. Merci, Monsieur le président.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. I also thank the minister, because, on this side of the House, we would also like to welcome these 200 people from Ukraine who have recently arrived in New Brunswick.

La crise qu'ont vécue ces gens et qu'ils voient quotidiennement, elle est affreuse. C'est vraiment dans un monde différent qu'ils s'en viennent, pour rester ici, au Nouveau-Brunswick. J'espère que nous mettrons tout en place, dans toutes les collectivités et dans tous les organismes impliqués dans l'accueil et le maintien de ces personnes. J'espère que nous mettrons tous les efforts nécessaires et essentiels pour que ces gens puissent se loger, se nourrir et même avoir du transport en commun pour se déplacer dans leur nouvelle collectivité.

Ce sont des choses additionnelles que le gouvernement peut offrir à ces gens-là. Au-delà du fait d'être une terre d'accueil, il faut s'assurer de leur offrir les trois services de base pour assurer leur sécurité et leur bien-être au Nouveau-Brunswick. Nous parlons toujours ici d'hébergement, d'alimentation et de transport.

N'oubliez pas, Monsieur le président, que, parmi ces gens de l'Ukraine qui sont arrivés ici, il y a des femmes et des enfants. Cela impliquera beaucoup de choses en ce qui a trait au système d'éducation et aux services sociaux. J'espère que nous aurons les outils nécessaires, dans les collectivités d'accueil, pour être en mesure de voir au bien-être de ces nouveaux arrivants.

J'espère que ces gens resteront au Nouveau-Brunswick et qu'ils vont vivre chaleureusement ce que vivent les collectivités ici, au Nouveau-Brunswick, pour que cela devienne leur terre d'accueil.

Nous avons aussi parlé... Nous nous souvenons que, en décembre 2015...

Mr. Speaker: Time, member.

14:00

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I appreciate the minister bringing this forward. More than 200 Ukrainians have already arrived in New Brunswick, and we know that there will be many, many more. I recently met with the Multicultural Association of Fredericton, one of a number of nonprofit settlement organizations in the province. They all have been working very hard in preparation for the arrival of the Ukrainian and Ukrainian families to make sure that they are well welcomed, that volunteers are in place, and that staff are trained so that they can provide

The crisis they have lived through and see every day is awful. They are really coming to a different world, to live here in New Brunswick. I hope we get everything in place in all communities and organizations involved in welcoming them and making sure they remain in the province. I hope we make all necessary and essential efforts to ensure they have housing, food, and even access to public transit to get around in their new communities.

These are other things the government can provide to them. Besides being welcomed, they must be provided with the three basic services to ensure their safety and their well-being in New Brunswick. We are still talking about housing, food, and transportation.

Do not forget, Mr. Speaker, that there are women and children among the people from Ukraine who arrived here. A lot of aspects of the education system and social services will be involved. I hope we have the necessary tools in the host communities to see to the well-being of these newcomers.

I hope they stay in New Brunswick, experience the warmth of the communities here in New Brunswick, and make this their home.

We also talked about... We remember that, in December 2015...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissant à la ministre d'avoir soulevé la question. Plus de 200 personnes de l'Ukraine sont déjà arrivées au Nouveau-Brunswick, et nous savons que leur nombre augmentera considérablement. J'ai récemment rencontré des responsables de l'Association multiculturelle de Fredericton, l'un des organismes sans but lucratif de la province qui fournit une aide aux nouveaux arrivants. Tous travaillent très fort pour préparer l'arrivée de personnes et de familles de l'Ukraine et faire en sorte qu'elles soient bien accueillies, que des bénévoles soient disponibles et que le personnel ait reçu la formation nécessaire pour

whatever support is possibly needed upon the arrival of the Ukrainians to our province.

Whatever these unsung heroes of the settlement of refugees and newcomers need to make that possible and to make that a smooth transition, as smooth as possible under the circumstances for people fleeing war, it is my hope that the province will be there to support the Multicultural Association of Fredericton and the other settlement agencies in every corner of this province to ensure that Ukrainians truly are welcomed and easily settled. If they are here for a longer period—if they are not able to go home in a reasonable amount of time or decide to make New Brunswick their home—further assistance will be required of the province. It is my sincere hope that the minister responsible is planning for those eventualities now. Thank you, Mr. Speaker.

Petition 44

Mr. K. Arseneau: Over the past seven years, 35 508 New Brunswickers have petitioned this Legislature to stop spraying glyphosate. I stand today to table the names of 35 additional New Brunswickers who are opposed to the spraying of the herbicide glyphosate. This brings the total to 35 543 names, making it the largest petition on record in New Brunswick's history. The petition reads as follows:

Whereas approximately 13 000 ha of New Brunswick Crown forest are sprayed every year with herbicides to kill hardwoods and plants that compete with seedlings in plantations;

Whereas spraying herbicides to kill broad leaf trees and shrubs in young conifer plantations destroys the food source and habitats of forest wildlife;

Whereas glyphosate, the herbicide used in New Brunswick Crown forest silviculture, has been labelled a probable human carcinogen by the World Health Organization's International Agency for Research on Cancer in 2015;

leur fournir tout le soutien dont elles auront besoin à leur arrivée dans notre province.

J'espère que, peu importe ce dont auront besoin les héros méconnus au sein d'organismes qui aident les réfugiés et les nouveaux arrivants à s'installer et qui assurent pour les personnes fuyant la guerre la transition la plus harmonieuse possible dans les circonstances, le gouvernement provincial fournira un soutien à l'Association multiculturelle de Fredericton et aux organismes d'aide aux nouveaux arrivants des quatre coins de la province, pour faire en sorte que les gens de l'Ukraine soient vraiment bien accueillis et s'établissent facilement. Si ces gens restent ici pour une longue période, qu'ils ne sont pas en mesure de rentrer chez eux dans un délai raisonnable ou qu'ils décident d'élire domicile au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial devra leur fournir un soutien additionnel. J'espère sincèrement que la ministre responsable prévoit dès maintenant de telles éventualités. Merci, Monsieur le président.

Pétition 44

M. K. Arseneau : Au cours des sept dernières années, 35 508 personnes du Nouveau-Brunswick ont signé une pétition pour demander à l'Assemblée législative que cesse l'épandage de glyphosate. Je prends la parole aujourd'hui pour présenter le nom de 35 autres personnes du Nouveau-Brunswick qui s'opposent à l'épandage de l'herbicide glyphosate. En tout, il s'agit de 35 543 noms, ce qui fait de cette pétition la plus longue pétition jamais présentée au Nouveau-Brunswick. Voici le texte de la pétition :

attendu que, chaque année, des herbicides sont pulvérisés sur approximativement 13 000 hectares de forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick pour tuer les feuillus et les plantes qui rivalisent avec les jeunes semis des plantations ;

attendu que l'épandage d'herbicides pour tuer les feuillus et les arbustes dans les plantations de jeunes conifères détruit les sources de nourriture et les habitats fauniques ;

attendu que, en 2015, le glyphosate, l'herbicide utilisé en sylviculture sur les forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick, a été désigné cancérigène probable pour l'humain par le Centre international de Recherche sur le Cancer de l'Organisation mondiale de la Santé ;

Whereas the province of Quebec, with approximately 90 per cent of its forested land under public ownership, banned herbicide spraying of its public forest in 2001 in light of public health concerns;

Whereas replacing the use of herbicides in Crown forest with thinning crews of people working in the woods – as Quebec has done since 2001 – would ensure more jobs from our forest resource;

Whereas the Auditor General of New Brunswick attributed the annual forest deficit (\$7-\$10 million for each of the last five years) to the costly silviculture program in a report tabled to the N.B. Legislature in June 2015. At a cost of about \$1 000/hectare, herbicide spraying contributes to N.B.'s annual forest deficit and prevents natural forest regeneration;

Whereas there is a widespread public opposition to the spraying of the forest in New Brunswick. Three petitions against spraying the forest have been tabled in the New Brunswick Legislature in just over ten years.

The petition of the undersigned requests that NB MLAs support a ban on the spraying of glyphosates in Crown forest management in New Brunswick.

I agree with this petition and have attached my signature. Thank you, Mr. Speaker.

Petition 45

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I stand today to table the names of 200 New Brunswickers who oppose the Minister of Local Government and Local Governance Reform's decision to rezone the properties located at Calhoun Road from a residential to an intensive resource development zone, which would permit the construction of a new rock quarry in the area.

attendu que la province de Québec, où approximativement 90 % des forêts sont publiques, a interdit l'épandage d'herbicides sur ses forêts publiques en 2001 en raison des préoccupations liées à la santé publique ;

attendu que le remplacement de l'épandage d'herbicides sur les forêts de la Couronne par le recours à des équipes de débroussaillage travaillant en forêt — comme l'a fait le Québec en 2001 — assurerait plus d'emplois provenant de nos ressources forestières ;

attendu que dans un rapport déposé en juin 2015 à l'Assemblée législative, la vérificatrice générale du Nouveau-Brunswick a attribué le déficit annuel lié aux forêts (de 7 à 10 millions de dollars par année pour les cinq années précédentes) au coût élevé du programme de sylviculture : au coût d'environ 1 000 \$ l'hectare, l'épandage d'herbicides contribue au déficit annuel lié aux forêts au Nouveau-Brunswick et empêche leur régénération naturelle ;

attendu que la population s'oppose largement à l'épandage d'herbicides dans les forêts du Nouveau-Brunswick : trois pétitions contre l'épandage d'herbicides dans les forêts ont été présentées à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick depuis un peu plus de 10 ans ;

les signataires de la pétition demandent que les parlementaires provinciaux du Nouveau-Brunswick appuient l'interdiction concernant l'épandage de glyphosate dans la gestion des forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick. [Traduction.]

Je suis en faveur de la pétition et je l'ai signée. Merci, Monsieur le président.

Pétition 45

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour déposer une pétition contenant le nom de 200 personnes du Nouveau-Brunswick qui s'opposent à la décision du ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale quant au rezonage des biens situés le long du chemin Calhoun, pour les faire passer de zone résidentielle à zone de développement intensif des ressources, ce qui permettrait l'aménagement d'une nouvelle carrière de pierre dans le secteur.

The residents of Calhoun have voiced their opposition against the rock quarry in past months, sending 36 emails and letters to the Department of Environment and Local Government. Also, in addition to this petition, the department has received three other petitions following the public hearing on May 19, 2021, all in opposition to the quarry and totaling about 882 signatures. The petition reads as follows:

WHEREAS on October 20th, 2021, the Minister of Local Government and Local Governance Reform amended the Beaubassin West Planning Area Rural Plan Regulation under the Community Planning Act to rezone the properties located at 241 Calhoun Road in Calhoun, and bearing PIDs 70004478 and 70113790 to the Intensive Resource Development (IRD) Zone to permit a new rock quarry;

14:05

WHEREAS for residents and surrounding communities, a rock quarry is extremely detrimental, as it poses a threat to the environment, agricultural land, may cause potential adverse health effects to residents, potential structural damage to residential housing from blasting, and may lead to wells running dry;

WHEREAS the majority of homeowners in surrounding areas are families and seniors, the quarry could negatively affect residents' quality of life and isolate people from enjoying the outdoors;

WHEREAS rock quarries not only create air and noise pollution, the increase in heavy trucks causes pollution, congestion, and safety risks on the narrow Calhoun road;

WHEREAS there would be added risk to the Memramcook river from potential leaching, spillage and drainage of fuel, contaminants and sedimentation

Les gens de Calhoun ont exprimé au cours des derniers mois leur opposition à l'exploitation d'une carrière de pierre, au moyen de 36 courriels et lettres envoyés au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. En plus de la pétition présentée aujourd'hui, le ministère a reçu trois autres pétitions à la suite de l'audience publique du 19 mai 2021, lesquelles sont toutes contre l'exploitation de la carrière et dont le nombre total de signatures s'élève à 882. Voici le texte de la pétition :

attendu que, le 20 octobre 2021, le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale a modifié le règlement concernant le plan rural applicable au secteur d'aménagement de Beaubassin-Ouest pris en vertu de la Loi sur l'urbanisme, aux fins du rezonage des biens situés au 241, chemin Calhoun, à Calhoun, et portant les NID 70004478 et 70113790, pour en faire une zone de développement intensif des ressources (DIR) et permettre l'aménagement d'une nouvelle carrière de pierre ;

attendu que, pour les gens du secteur et des collectivités environnantes, l'exploitation d'une carrière de pierre serait extrêmement préjudiciable, car elle constituerait une menace pour l'environnement et les terres agricoles, pourrait avoir des effets néfastes sur la santé des gens, pourrait causer des dommages structurels aux habitations résidentielles en raison de l'utilisation d'explosif et pourrait entraîner l'assèchement de puits ;

attendu que, puisque la majorité des propriétaires dans les zones environnantes y vivent avec leur famille ou sont des personnes âgées, l'exploitation d'une carrière pourrait avoir des effets néfastes sur la qualité de vie des gens et les empêcher de profiter du plein air ;

attendu que l'exploitation de carrières de pierre engendre non seulement de la pollution atmosphérique, mais aussi une augmentation du nombre de camions lourds, ce qui entraînerait de la pollution, de la congestion et des risques pour la sécurité sur l'étroite route de Calhoun

attendu qu'il y aurait un risque additionnel pour la rivière Memramcook en raison de la possibilité de lixiviation, de déversement et d'évacuation de combustibles, de contamination et de sédimentation

since the quarry would be on a hill that goes down towards the river;

WHEREAS the construction of the new rock quarry would have large dump trucks and transport trailers driving beside residential homes and through the community of Calhoun;

WHEREAS the Calhoun Rd. is a narrow country road with only a thin layer of tar and crushed stone surface that is currently designated by the Department of Transportation and Infrastructure as a non through trucking road;

WHEREAS a new rock quarry would set a dangerous precedent for additional rock quarries in the aggregate rich Calhoun village, leading to the complete destruction of the village;

WHEREAS the citizens residing in Calhoun and surrounding communities have expressed their opposition to the quarry through different petitions, letters and verbally during a planning commission public hearing on May 19th, 2021;

WHEREAS the planner involved in the project recommended against the quarry and the Southeast Regional Service Commission recommended against the quarry.

**THE PETITION OF THE UNDERSIGNED
REQUESTS:**

THAT the government halts the construction of the new quarry on the properties located at 241 Calhoun Road immediately;

THAT the Beaubassin West Planning Area Rural Plan Regulation under the Community Planning Act be immediately amended to rezone the properties located at 241 Calhoun Road in Calhoun, and bearing PIDs 70004478 and 70113790 to residential zoning only;

THAT no additional quarries be permitted to operate in the village of Calhoun.

I agree with this petition and have attached my signature. Thank you, Mr. Speaker.

puisque la carrière serait située sur une colline qui descend vers la rivière ;

attendu que l'aménagement de la nouvelle carrière de pierre entraînerait la circulation de gros camions à benne et de remorques de transport près d'habitations résidentielles et dans la collectivité de Calhoun ;

attendu que le chemin Calhoun est une route de campagne étroite, recouverte d'une mince couche de goudron et de pierre concassée et actuellement désignée par le ministère des Transports et de l'Infrastructure comme route interdite aux camions ;

attendu qu'une nouvelle carrière de pierre créerait un dangereux précédent en ce qui concerne l'aménagement d'autres carrières de pierre dans le village de Calhoun, riche en agrégats, ce qui entraînerait la destruction complète du village ;

attendu que les gens de Calhoun et de collectivités environnantes ont exprimé leur opposition à l'aménagement de la carrière au moyen de différentes pétitions et lettres et qu'ils l'ont aussi fait verbalement lors d'une audience publique de la commission d'aménagement tenue le 19 mai 2021 ;

attendu que l'urbaniste qui participe aux travaux, comme la Commission de services régionaux du Sud-Est, a recommandé que la carrière ne soit pas aménagée.

**LES SIGNATAIRES DE LA PÉTITION
DEMANDENT :**

que le gouvernement mette immédiatement un terme aux travaux d'aménagement de la nouvelle carrière sur les biens situés au 241, chemin Calhoun ;

que le règlement concernant le plan rural applicable au secteur d'aménagement de Beaubassin-Ouest pris en vertu de la Loi sur l'urbanisme, soit immédiatement modifié aux fins du rezonage des biens situés au 241, chemin Calhoun, à Calhoun, et portant les NID 70004478 et 70113790 et que ceux-ci soient désignés à titre de zone résidentielle seulement ;

que l'exploitation d'aucune autre carrière ne soit autorisée dans le village de Calhoun. [Traduction.]

Je suis en faveur de la pétition et je l'ai signée. Merci, Monsieur le président.

Committee Reports

(**Mr. Wetmore**, as chairman, presented the second report of the Standing Committee on Estimates and Fiscal Policy.)

Continuing, **Mr. Wetmore** said: Your committee met in the Legislative Assembly Chamber on April 5, 6, 7, 8, 12, 13, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 28, and 29 to consider the estimates referred to your committee by a resolution of the House adopted March 22, 2022. Your committee wishes to report that it has passed all estimates referred to it and outlined in this report. Your committee recommends that these estimates be concurred in by the House.

(**Mr. Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.2, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

14:10

Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Steeves** moved that Bills 101, *Appropriations Act 2022-2023*, and 102, *Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (2)*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** gave the following explanations:

Bill 101: Mr. Speaker, the purpose of the *Appropriations Act 2022-2023* is to obtain legislative authority for monies that will be spent in the fiscal year 2022-2023.

Merci, Monsieur le président.

Bill 102: Mr. Speaker, the purpose of the *Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (2)* is to obtain legislative authority for additional monies spent in the fiscal year 2020-2021.

Merci, Monsieur le président.

Mr. Speaker: Members, pursuant to Standing Rule 42.3, upon introduction and first reading of an appropriations Act, the questions for second and third

Rapports de comités

(**M. Wetmore**, à titre de président du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires, présente le deuxième rapport du comité.)

M. Wetmore : Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 5, 6, 7, 8, 12, 13, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 28 et 29 avril 2022 pour étudier les prévisions budgétaires dont il a été saisi sur résolution de la Chambre adoptée le 22 mars 2022. Le comité fait rapport qu'il a étudié les questions dont il a été saisi et a adopté les crédits, lesquels sont énumérés dans le rapport ci-joint. Le comité recommande que la Chambre adopte les crédits qu'il a votés.

(**Le président**, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**L'hon. M. Steeves** propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 101, *Loi de 2022-2023 portant affectation de crédits*, et 102, *Loi supplémentaire de 2020-2021 (2) portant affectation de crédits*.)

L'hon. M. Steeves donne les explications suivantes :

Projet de loi 101. Monsieur le président, la *Loi de 2022-2023 portant affectation de crédits* vise l'obtention de l'autorisation législative pour les fonds qui seront dépensés au cours de l'exercice financier 2022-2023.

Thank you, Mr. Speaker.

Projet de loi 102. Monsieur le président, la *Loi supplémentaire de 2020-2021 (2) portant affectation de crédits*, vise l'obtention de l'autorisation législative pour des fonds supplémentaires dépensés au cours de l'exercice financier 2020-2021.

Thank you, Mr. Speaker.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, conformément à l'article 42.3 du Règlement, après le dépôt et la première lecture d'une

reading shall be put forthwith. Accordingly, Bills 101 and 102 are ordered for second and third reading.

Second Reading

(Bills 101, *Appropriations Act 2022-2023*, and 102, *Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (2)*, were read a second time.)

Third Reading

(Bills 101, *Appropriations Act 2022-2023*, and 102, *Supplementary Appropriations Act 2020-2021 (2)*, were read a third time and passed.)

Dépôt et première lecture de projets de loi

(L'hon. M. Steeves propose que soit maintenant lu une première le projet de loi 103, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** said: Thank you, Mr. Speaker. As announced in the 2022-2023 budget, the proposed amendments will increase the provincial basic personal amount from \$10 817 to \$11 720. That is effective for the 2022 taxation year. In addition, the threshold for the low-income tax reduction is being increased from \$18 268 to \$19 177, also effective for the 2022 taxation year. These proposed tax measures will provide an estimated \$40 million in personal income tax relief to approximately 400 000 New Brunswick taxpayers.

Merci, Monsieur le président.

14:15

(**Hon. Mrs. Shephard** moved that Bill 104, *An Act to Amend the Public Health Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mrs. Shephard** said: These amendments will increase the ability of the Minister of Health and the medical officers of health to respond to notifiable diseases. They will empower the minister to

loi portant affectation de crédits, les motions de la deuxième et troisième lectures sont mises aux voix sur-le-champ. En conséquence, il est ordonné que les projets de loi 101 et 102 soient lus une deuxième et une troisième fois.

Deuxième lecture

(Les projets de loi 101, *Loi de 2022-2023 portant affectation de crédits*, et 102, *Loi supplémentaire de 2020-2021 (2) portant affectation de crédits*, sont lus une deuxième fois.)

Troisième lecture

(Les projets de loi 101, *Loi de 2022-2023 portant affectation de crédits*, et 102, *Loi supplémentaire de 2020-2021 (2) portant affectation de crédits*, sont lus une troisième fois et adoptés.)

Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Steeves** moved that Bill 103, *An Act to Amend the New Brunswick Income Tax Act*, be now read a first time.)

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Comme il a été annoncé dans le budget de 2022-2023, les modifications proposées feront augmenter le montant personnel de base provincial, lequel passera de 10 817 \$ à 11 720 \$. La mesure sera en vigueur pour l'année d'imposition 2022. De plus, le seuil pour la réduction d'impôt applicable aux faibles revenus augmentera et passera de 18 268 \$ à 19 177 \$, également à partir de l'année d'imposition 2022. Les mesures fiscales proposées permettront à plus de 400 000 contribuables du Nouveau-Brunswick de bénéficier d'un allègement au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers totalisant environ 40 millions de dollars.

Thank you, Mr. Speaker.

(**L'hon. M^{me} Shephard** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 104, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique*.)

L'hon. M^{me} Shephard : Les modifications accroîtront la capacité du ministre de la Santé et des médecins-hygiénistes à prendre des mesures à l'égard des maladies à déclaration obligatoire. Elles

order a class of persons, a health region, or the entire population of New Brunswick to take or refrain from taking certain actions to help contain the spread of a notifiable disease. This will alleviate the need to resort to the *Emergency Measures Act* to respond adequately to a future pandemic or other public health emergencies.

These amendments will provide the Chief Medical Officer of Health certain additional powers, including the power to issue an order to an individual in control of a building or a facility such as an apartment building or to the organizers of an event such as a festival. They will provide the medical officers of health the ability to detain a person in a suitable location other than a hospital if required.

Finally, the Act also provides for enforcement measures by amending the *Public Health Act* and the general regulation under the *Provincial Offences Procedure Act*. These changes will ensure that New Brunswickers, medical officers of health, and the Minister of Health can continue to perform their duties and protect New Brunswickers in the event of future public health crises. Thank you, Mr. Speaker.

(Hon. Ms. Green moved that Bills 105, *An Act to Amend the Highway Act*, and 106, *An Act to Amend the Marshland Infrastructure Maintenance Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Ms. Green** gave the following explanations:

Bill 105: The amendments to the Act are being brought forward to address issues respecting the management of the provincial highway network and controlled access highways. They will support local government reform brought forward by the Department of Environment and Local Government and will help to ensure efficient management of our transportation network when local government reform is fully implemented. Thank you, Mr. Speaker.

Bill 106: The amendments to the Act are being brought to forward address issues respecting the management of provincial marshland infrastructure. They will ensure that our transportation infrastructure is protected from the impacts of climate change and

habiliteront le ministre à ordonner à une catégorie de personnes, à une région sanitaire ou à l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick de poser ou de s'abstenir de poser certaines actions afin d'aider à endiguer une maladie à déclaration obligatoire. Voilà qui réduira la nécessité de recourir à la *Loi sur les mesures d'urgence* pour réagir adéquatement à une future pandémie ou à d'autres urgences sanitaires.

Les modifications conféreront au médecin-hygiéniste en chef certains pouvoirs additionnels, notamment celui de prendre un ordre à l'endroit d'une personne responsable d'un bâtiment ou d'un établissement, tel qu'un immeuble d'appartements, ou aux organisateurs d'une activité, telle qu'un festival. Les médecins-hygiénistes seront habilités à détenir une personne dans un lieu convenable autre qu'un hôpital au besoin.

Finalement, la loi prévoit aussi des mesures d'application par la modification de la *Loi sur la santé publique* et du règlement général pris en vertu de la *Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales*. Les changements prévus permettront de faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick, les médecins-hygiénistes et le ministre de la Santé puissent continuer d'exercer leurs fonctions et de protéger la population en cas d'éventuelles crises sanitaires. Merci, Monsieur le président.

(L'hon. M^{me} Green propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 105, *Loi modifiant la Loi sur la voirie*, et 106, *Loi modifiant la Loi sur l'entretien des infrastructures pour terrain marécageux*.)

L'hon. M^{me} Green donne les explications suivantes :

Projet de loi 105. Les modifications de la loi sont présentées afin de traiter de questions ayant trait à la gestion du réseau routier provincial et des routes à accès limité. Elles appuieront la réforme de la gouvernance locale présentée par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux et favoriseront une gestion efficace de notre réseau de transport lorsque la réforme de la gouvernance locale aura entièrement été mise en oeuvre. Merci, Monsieur le président.

Projet de loi 106. Les modifications présentées de la loi traitent de questions relatives à la gestion des infrastructures pour terrain marécageux dans la province. Elles permettront de faire en sorte que notre infrastructure de transport soit protégée contre les

will streamline routine marshland infrastructure maintenance work. Thank you, Mr. Speaker.

14:20

(**L'hon. M. Savoie** propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 107, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*, et 108, *Loi modifiant la Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*.)

L'hon. M. Savoie donne les explications suivantes :

Projet de loi 107. Le projet modifie les titres des ministères énoncés dans la *Loi sur le Conseil exécutif* et apporte les modifications corrélatives aux noms des ministères et aux pouvoirs ministériels dans tous les documents législatifs concernés par la restructuration. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Projet de loi 108. Monsieur le président, je suis heureux de déposer un projet de loi visant à moderniser les dispositions législatives actuelles et à assurer un processus de reddition de comptes plus rigoureux pour les entités de la Couronne, conformément aux recommandations faites par la vérificatrice générale en 2021. Merci, Monsieur le président

(**L'hon. M. Cardy** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 109, *Loi relative à la Loi sur les services à la petite enfance*.)

Continuing, **Hon. Mr. Cardy** said: Thank you, Mr. Speaker. The proposed amendments to the *Early Childhood Services Act* and regulations are intended to allow the Department of Education and Early Childhood Development to meet its obligations set out in the Canada – New Brunswick Canada-Wide Early Learning and Child Care Agreement.

Ces obligations comprennent l'incorporation du concept de désignation dans la loi et ses règlements, car seuls les services préscolaires des garderies éducatives désignées sont admissibles au financement en vertu de l'entente.

The amendments will include a moratorium for issuing new designated licenses to allow time for

effets des changements climatiques et de rationaliser les travaux d'entretien courants des infrastructures pour terrain marécageux. Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mr. Savoie** moved that Bill 107, *An Act to Amend the Executive Council Act*, and Bill 108, *An Act to Amend the Accountability and Continuous Improvement Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Savoie** gave the following explanations:

Bill 107: The bill amends the ministerial titles set out in the *Executive Council Act* and makes consequential amendments to the department names and ministerial authorities in all pieces of legislation affected by the restructuring. Thank you very much, Mr. Speaker.

Bill 108: Mr. Speaker, I am pleased to table a bill to update the current legislation and ensure more rigorous accountability for Crown entities, in keeping with the recommendations made by the Auditor General in 2021. Thank you, Mr. Speaker.

(**Hon. Mr. Cardy** moved that Bill 109, *An Act Respecting the Early Childhood Services Act*, be now read a first time.)

L'hon. M. Cardy : Merci, Monsieur le président. Les modifications proposées de la *Loi sur les services à la petite enfance* et de règlements pris en vertu de celle-ci visent à permettre au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance de remplir ses obligations aux termes de l'Accord entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

These obligations include incorporating the concept of designation into the Act and its regulations, since only preschool services provided in designated early learning and childcare facilities are eligible for funding under the agreement.

Les modifications prévoient notamment un moratoire sur la délivrance de nouveaux permis visant des

consultations with families and stakeholders to support targeted space creation based on community needs.

14:25

Elles comprennent aussi l'inclusion de lignes directrices pour la création de places, de subventions aux parents et d'une admissibilité aux subventions et aux grilles de frais connexes.

This also includes establishing curriculum frameworks.

Enfin, elles comprennent l'établissement d'une grille salariale pour le personnel éducatif afin de promouvoir le recrutement et le maintien en poste d'éducatrices et éducateurs qualifiés.

Thank you, Mr. Speaker.

(**L'hon. M. Allain** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 110, *Loi de 2022 concernant la réforme de la gouvernance locale*.)

L'hon. M. Allain : Monsieur le président, les modifications proposées visent à corriger certaines omissions et à résoudre certains enjeux révélés dans le cadre des efforts de transition. J'ai hâte de fournir plus de détails sur ce projet de loi au moment de la deuxième lecture. Merci beaucoup, Monsieur le président.

(**Hon. Mr Holder** moved that Bills 111, *An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act*, and 112, *An Act to Amend the Employment Standards Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Holder** gave the following explanations:

Bill 111: The proposed amendments in Bill 111, *An Act to Amend the Occupational Health and Safety Act*, will ensure that judges are provided discretion to order that sums of money be paid to a third party when imposing sentences on employers who violate the *Occupational Health and Safety Act*, providing the court with alternatives and penalties that may serve to prevent future accidents from occurring. These changes will also hold government, as an employer, to account. Thank you, Mr. Speaker.

établissements désignés pour permettre la tenue de consultations auprès des familles et des parties intéressées, ce qui appuiera la création de places ciblées selon les besoins des collectivités.

The amendments also include guidelines for the creation of day care spaces, grants for parents, eligibility criteria for grants, and fee grids.

Les modifications prévoient également l'établissement de curriculums éducatifs.

Lastly, the amendments include establishing a wage grid for early learning staff to promote recruitment and retention of qualified educators.

Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mr. Allain** moved that Bill 110, *An Act Respecting Local Governance Reform, 2022*, be now read a first time.)

Hon. Mr. Allain: Mr. Speaker, the proposed amendments are intended to rectify certain omissions and resolve some issues brought to light during the transition efforts. I look forward to providing more details on this bill at second reading. Thank you very much, Mr. Speaker.

(**L'hon. M. Holder** propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 111, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, et 112, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*.)

L'hon. M. Holder donne les explications suivantes :

Projet de loi 111. Les modifications proposées dans le projet de loi 111, *Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, donneront aux juges le pouvoir discrétionnaire d'ordonner que des sommes d'argent soient versées à un tiers lorsqu'ils infligent des peines aux employeurs qui enfreignent la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, ce qui fournira au tribunal d'autres solutions et des peines de remplacement qui pourraient contribuer à prévenir des accidents. Les

Bill 112: Thank you, Mr. Speaker. The proposed amendments in Bill 112, *An Act to Amend the Employment Standards Act*, will enhance job protection provisions for reservists in the Canadian Armed Forces and support the creation of a national standard for reservist job protection.

The amendments align with recent changes in the *Canada Labour Code* and with several provinces by shortening the eligibility requirement of continuous employment from 6 to 3 months; updating the definition of “service” by adding “military skills training”, travel to and from the employee’s residence, rest, and deployment in a national emergency; establishing a maximum allowable leave of 24 months in a 60-month period with exceptions for national emergencies; and increasing the period for which employers can postpone the employee’s return to work date from two weeks to four. Thank you, Mr. Speaker.

14:30

(**Hon. Mr. Hogan** moved that Bill 113, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Hogan** said: The amendments aim to strengthen and expand bicycle safety laws and to improve the safety of the province’s roadways for all users. Thank you, Mr. Speaker.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I have a message from Her Honour the Lieutenant-Governor.

Mr. Speaker, with all honourable members standing, read the said message as follows:

*Fredericton, New Brunswick
May 10, 2022.*

changements s’appliqueront aussi au gouvernement, en tant qu’employeur. Merci, Monsieur le président.

Projet de loi 112. Merci, Monsieur le président. Les modifications proposées dans le projet de loi 112, *Loi modifiant la Loi sur les normes d’emploi*, amélioreront les dispositions de protection de l’emploi pour les réservistes des Forces armées canadiennes et appuieront la création de normes nationales en matière de protection de l’emploi pour les réservistes.

Les modifications s’harmonisent avec des changements récemment apportés au *Code canadien du travail* et avec les dispositions en vigueur dans plusieurs provinces : en faisant passer de 6 mois à 3 mois le critère d’admissibilité relatif à l’emploi continu ; en modifiant la définition du terme « service » pour y ajouter des dispositions concernant les activités de développement des compétences militaires, le déplacement depuis ou vers le lieu de résidence de l’employé, le repos et le déploiement dans le cadre d’une crise nationale ; en fixant à 24 mois à l’intérieur de toute période de 60 mois la durée maximale d’un congé pouvant être accordé, sauf dans le cas d’un congé pris en raison d’une crise nationale ; en faisant passer de 2 semaines à 4 semaines la période à laquelle peut correspondre le report par l’employeur de la date de retour au travail de l’employé. Merci, Monsieur le président.

(**L’hon. M. Hogan** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 113, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*.)

L’hon. M. Hogan : Les modifications visent à renforcer et à élargir les règles de sécurité à bicyclette et à améliorer la sécurité sur les routes de la province pour tous les usagers. Merci, Monsieur le président.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L’hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. J’ai un message de S.H. la lieutenant-gouverneure.

Le président, les parlementaires debout, donne lecture du message, dont voici le texte :

*Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le 10 mai 2022*

Her Honour the Lieutenant-Governor, having been informed of the subject matter of Bill 99, An Act to Amend the Electricity Act, recommends the bill to the House in accordance with the provisions of the Constitution Act, 1867.

*Brenda L. Murphy,
Lieutenant-Governor*

Hon. Mr. Savoie: Thanks again, Mr. Speaker. We will now proceed to second reading of bills. Just as a point of clarification for members, all bills called for second reading will be referred to the Standing Committee on Economic Policy. We will be on second reading of bills until 6 p.m. tonight. We will start with Bill 99, followed by Bill 86, then Bills 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, and 100. All bills introduced today will go for second reading tomorrow. Thank you.

Debate on Second Reading of Bill 99

Hon. Mr. Holland, after the Speaker called for second reading of Bill 99, *An Act to Amend the Electricity Act*: Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today for the second reading of *An Act to Amend the Electricity Act*. The Department of Natural Resources and Energy Development is proposing changes that will provide the regulation-making authority to set energy efficiency targets for NB Power. The amendments also establish the Energy Efficiency Fund, which will ensure that there is long-term funding for New Brunswick energy efficiency programs for homeowners, businesses, and institutions, no matter what energy source they currently use. These amendments fulfill a key Climate Change Action Plan commitment and also address recommendations of the most recent Auditor General report of February 2022.

Specifically, the bill will create the Energy Efficiency Fund to be used for energy efficiency programs; provide authority to establish minimum electricity efficiency targets for NB Power; provide authority to establish energy efficiency reporting requirements by NB Power; provide authority to execute government

S.H. la lieutenant-gouverneure a pris connaissance du projet de loi 99, Loi modifiant la Loi sur l'électricité, qu'elle recommande à la Chambre conformément aux dispositions de la Loi constitutionnelle de 1867.

*La lieutenant-gouverneure,
Brenda L. Murphy*

L'hon. M. Savoie : Merci encore une fois, Monsieur le président. Nous passerons maintenant à la deuxième lecture de projets de loi. À titre de précision pour les parlementaires, tous les projets de loi dont la deuxième lecture sera appelée seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. L'étude de projets de loi à l'étape de la deuxième lecture se poursuivra jusqu'à 18 h. Nous commencerons par le projet de loi 99 et nous passerons ensuite au projet de loi 86, puis aux projets de loi 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98 et 100. Demain sera appelée la deuxième lecture de tous les projets de loi déposés aujourd'hui. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 99

L'hon. M. Holland, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 99, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité* : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*. Le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie propose des changements qui permettront de fixer par règlement des objectifs en matière d'efficacité énergétique pour Énergie NB. Les modifications prévoient aussi la création du Fonds pour l'efficacité énergétique, qui assurera un financement à long terme des programmes relatifs à l'efficacité énergétique pour les propriétaires, les entreprises et les organismes du Nouveau-Brunswick, peu importe la source d'énergie qu'ils utilisent actuellement. Les modifications permettent d'honorer un important engagement énoncé dans le Plan d'action sur les changements climatiques et donnent suite à des recommandations formulées dans le plus récent rapport du vérificateur général, publié en février 2022.

Plus précisément, le projet de loi permettra de créer le Fonds pour l'efficacité énergétique aux fins du financement de programmes relatifs à l'efficacité énergétique, de fixer pour Énergie NB les objectifs minimaux en matière d'efficacité énergétique, de prévoir les exigences pour les rapports que doit

energy efficiency policy priorities to address climate change; and provide authority for an annual minimum amount of carbon pricing revenue to be directed into the Energy Efficiency Fund. These amendments will grow the green economy in the province and provide stability to the businesses that deliver energy efficiency programs in New Brunswick.

In closing, I strongly believe in energy efficiency and the role that it plays in reducing our impacts on the climate while simultaneously building New Brunswick's green economy and helping people and businesses to save money on their energy bills. It is a win for the economy, for the environment, and for New Brunswickers. Thank you very much, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

14:35

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. We are always fearful when amendments are made by the government to the *Electricity Act*, since the public is not often well served by the changes. The last amendments reduced the oversight and accountability of NB Power. These changes purport to support energy efficiency and to establish financial support programs. As a province, we have already fallen behind many other provinces when it comes to energy efficiency programs. Some would say that while we were drafting legislation and making plans, others were fixing houses and making them more efficient. It is time to get going, so I will be looking forward to talking about this in committee because I would imagine that as lawmakers were preparing the laws, the committees were ready to execute.

As the minister said, it is a win for the economy. But it is only a win when something actually gets done. At a time when we are dealing with climate change and rising energy prices, energy efficiency should be

présenter Énergie NB relativement aux questions d'efficacité énergétique, de donner suite aux priorités du gouvernement en matière de politiques relatives à l'efficacité énergétique pour lutter contre les changements climatiques et de fixer la somme minimale provenant des recettes tirées de la tarification du carbone et devant être virée chaque année au Fonds pour l'efficacité énergétique. Les modifications favoriseront la croissance de l'économie verte dans la province et assureront une stabilité pour les entreprises qui assurent la prestation de programmes d'efficacité énergétique au Nouveau-Brunswick.

Je tiens à souligner en terminant que je crois fortement à l'efficacité énergétique et au rôle qu'elle joue pour réduire les effets de nos activités sur les changements climatiques comme pour favoriser la croissance de l'économie verte du Nouveau-Brunswick et permettre aux gens et aux entreprises de réaliser des économies d'énergie qui réduiront le montant de leur facture. La mesure législative proposée est avantageuse pour l'économie, l'environnement et les gens du Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Legacy : Merci, Monsieur le président. Nous avons toujours peur lorsque le gouvernement actuel apporte des modifications à la *Loi sur l'électricité*, car les changements servent rarement les intérêts de la population. Les dernières modifications ont réduit la surveillance relative à Énergie NB et la reddition de comptes par la société. Les modifications maintenant proposées sont censées favoriser l'efficacité énergétique et établir des programmes d'aide financière. Notre province a déjà pris du retard par rapport à de nombreuses autres provinces en ce qui concerne les programmes d'efficacité énergétique. Certaines personnes diraient que, pendant que nous rédigeons des projets de loi et dressons des plans, d'autres rénovaient des maisons et les rendaient plus écoénergétiques. Il est temps d'agir ; je me réjouis donc à la perspective de parler du projet de loi en comité, car j'ose imaginer que, pendant que les législateurs élaboraient mesures législatives, les comités étaient prêts à les mettre en oeuvre.

Comme l'a dit le ministre, la mesure est avantageuse pour l'économie. Toutefois, les avantages ne se font sentir que lorsque le travail est mené à bien. À l'heure des changements climatiques et de la hausse du prix de

paramount and programs should be designed to maximize uptake. Energy efficiency programs should serve not only those who are better off but also all of us. They cannot be just for the people who can make major investments. They must be affordable for all.

(Mrs. Anderson-Mason took the chair as Deputy Speaker.)

We look forward to seeing the details of this bill and seeing whether these proposed changes will truly serve New Brunswickers. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Madam Deputy Speaker. Bill 99, *An Act to Amend the Electricity Act*, in part, makes good on a commitment that was in the Climate Change Action Plan, *Transitioning to a Low-Carbon Economy*, from 2017. It has taken a while to get here. But it is finally here. Because of the work in the summer of 2017 by the all-party committee on climate change, which recommended strongly that the government adopt energy efficiency targets after falling short over so many years in terms of achieving significant improvements in energy efficiency, it was incorporated by the government of the day as a commitment and readopted by this current government as a commitment. Here, in 2022, we are seeing a bill to enact it.

It has been demonstrated that targets for achieving energy efficiency improvements drive much more robust programs, including financing measures to ensure that people and small businesses and households can fully tap into the cost-effective potential improvements that can be made in their homes or buildings. But that depends on whether the target is robust enough. The range of targets that do exist demonstrates this. For example, in the United States, Massachusetts, in particular, was targeting a savings level of 2.7% of electricity sales. To give you a contrast to that, in Canada, no one comes close. Canada's top performer was Nova Scotia, with a target of 1% of sales essentially. Most of the other provinces are well below that, with the exception of Manitoba.

l'énergie, l'efficacité énergétique devrait revêtir une importance primordiale, et les programmes devraient être conçus pour optimiser la participation. Les programmes d'efficacité énergétique devraient servir non seulement les mieux nantis, mais aussi l'ensemble de la population. Ils ne peuvent pas être destinés qu'aux gens qui peuvent réaliser de grands investissements. Ils doivent être abordables pour l'ensemble de la population.

(M^{me} Anderson-Mason prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Nous avons hâte de voir les détails du projet de loi et de voir si les modifications proposées serviront véritablement les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la vice-présidente.

M. Coon : Merci, Madame la vice-présidente. Des composantes du projet de loi 99, intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, permettent d'honorer un engagement formulé dans le Plan d'action sur les changements climatiques, *La transition vers une économie à faibles émissions de carbone*, qui date de 2017. Il a fallu un certain temps pour en arriver à la réalisation de cet engagement. Toutefois, nous y voilà. Grâce au travail accompli pendant l'été 2017 par le comité multipartite sur les changements climatiques, lequel avait recommandé fortement que le gouvernement — qui, pendant tant d'années, n'avait pas réussi à réaliser des améliorations substantielles en matière d'efficacité énergétique — adopte des cibles d'efficacité énergétique, la question a fait l'objet d'un engagement de la part du gouvernement alors au pouvoir, puis à un engagement de la part du gouvernement actuel. En 2022, voilà maintenant un projet de loi qui donne suite à la recommandation.

Il a été prouvé que l'établissement des cibles en matière d'améliorations de l'efficacité énergétique mène à des programmes beaucoup plus solides, y compris des mesures de financement afin que les gens, les petites entreprises et les ménages puissent pleinement tirer parti des possibilités d'améliorations rentables qui peuvent être apportées à leur résidence ou à leur bâtiment. Les résultats dépendent toutefois de la rigueur des cibles. L'éventail des cibles fixées en est la preuve. Par exemple, aux États-Unis, le Massachusetts, en particulier, visait des économies de l'ordre de 2,7 % relativement aux ventes d'électricité. Nulle part au Canada n'obtient-on des résultats comparables. La Nouvelle-Écosse a été la province la plus performante du Canada, grâce à une cible essentiellement de 1 % des ventes. Les taux atteints

14:40

The size of the target actually matters, and this bill proposes to establish the targets in regulation without any guidance in terms of what those targets should actually be achieving. Are the targets designed to tap into all cost-effective energy efficiency, or are they not? Some jurisdictions define it that way, and that is something that could be added to the bill to ensure that Cabinet has guidance when making regulations and the minister has guidance in terms of what this is supposed to achieve. Otherwise, Madam Deputy Speaker, you are going to get—what?—just sort of random targets based on—what?—nothing. As we have seen, historically, when we compare jurisdictions, that essentially tends to be the status quo in terms of energy efficiency improvements.

We know now, more than ever, that the secret to insulating New Brunswickers from high energy costs—costs that are continuing to go up—is to have significant energy efficiency. We need to have deep, not shallow, energy efficiency. The same goes for increasing the productivity of small businesses. If they can get their energy costs significantly down in this way, it will make a huge difference. And I am not talking about a few percentage points. I am talking about achieving cost reductions of 30% or 40%—cutting heating costs or energy costs by 30% to 40% annually. That would mean huge savings for households and huge savings for small businesses.

But to get there, Madam Deputy Speaker, we need to have targets that are based on relevant criteria and on criteria that set bold objectives. The targets need to be based on achieving the full cost-effective potential for energy efficiency and on achieving our national goal of net-zero carbon by 2050. This bill does not seem to have that boldness built into it. There is no question that we need to embolden this bill so that it is not just sustaining the status quo.

If you look at what different jurisdictions invest in cost-effective energy efficiency, you will see that in New Brunswick, we invest about \$26 per capita. Maine and Nova Scotia are double that, and Prince

dans la plupart des autres provinces, exception faite du Manitoba, sont nettement inférieurs.

L'ampleur des objectifs importe vraiment, mais le projet de loi à l'étude prévoit l'établissement d'objectifs par voie réglementaire sans fournir la moindre orientation quant aux résultats concrètement visés. Les objectifs sont-ils, oui ou non, conçus pour tirer parti de toutes les mesures rentables en matière d'efficacité énergétique? Le concept a été défini ainsi ailleurs, et il s'agit d'un élément qui pourrait être ajouté au projet de loi pour guider le Cabinet dans l'élaboration de règlements et le ministre quant aux résultats visés. Autrement, Madame la vice-présidente, il s'agira de — quoi? — simplement des objectifs établis au hasard en fonction de — quoi? — rien. Comme nous l'avons vu, la comparaison de ce qui s'est fait ailleurs dans le passé a essentiellement tendance à montrer que le statu quo est maintenu pour ce qui est de l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Nous savons maintenant, plus que jamais, que le secret pour protéger les gens du Nouveau-Brunswick des coûts énergétiques élevés — des coûts qui continuent de grimper —, c'est une bonne efficacité énergétique. L'efficacité énergétique doit être optimale et non minimale. Il en va de même pour l'augmentation de la productivité des petites entreprises. Si elles peuvent ainsi réduire grandement leurs coûts énergétiques, la situation s'améliorera considérablement. Je ne parle toutefois pas d'une réduction de quelques points de pourcentage. Je parle de réductions de coûts de l'ordre de 30 % ou 40 % — de réduire les coûts de chauffage ou les coûts énergétiques de 30 % à 40 % par année. Cela se traduirait par d'énormes économies pour les ménages et pour les petites entreprises.

Toutefois, Madame la vice-présidente, pour arriver à réaliser des économies, il nous faut des objectifs fondés sur des critères pertinents qui établissent des cibles audacieuses, sur la concrétisation du plein potentiel de rentabilité en matière d'efficacité énergétique et sur l'atteinte d'ici à 2050 de notre objectif national de carboneutralité. Le projet de loi ne semble pas prévoir de mesures audacieuses. Il ne fait aucun doute que nous devons renforcer ce projet de loi afin qu'il ne fasse pas que maintenir le statu quo.

L'examen des investissements réalisés ailleurs dans des mesures rentables en matière d'efficacité énergétique montre notamment que nous investissons au Nouveau-Brunswick environ 26 \$ par habitant. Le

Edward Island is virtually triple that. We are talking about getting cost-effective energy efficiency improvements and tapping into that full potential. In principle, the bill can achieve that, but in practice, unless the bill clearly lays the basis upon which these targets that will be set by regulation are to be established, it will fall far short of the opportunity it otherwise provides to tap into all cost-effective energy efficiency across the board.

This is an important consideration when we are looking at this bill. It is not just in terms of having all cost-effective energy efficiency and tying it to achieving the 2050 goal for net-zero carbon but also in terms of fuel switching. We know that, in New Brunswick, we have quite a number of rural households that are still on oil. It is not only because of the climate crisis that we have to get off fossil fuels. The cost of oil has been going up significantly, making it really difficult—and often impossible—for people to afford to fill their oil barrel.

The nice thing, though, Madam Deputy Speaker, is that if you have an oil furnace and a forced-air system, you can replace it with a very efficient centralized heat pump. That heat pump itself would save the homeowner, the householder, or the business a tremendous amount of money. It would save even more when coupled with tapping into all cost-effective energy efficiency in your home or business. This needs to be contemplated in this bill as well, but it is not clear at this point that it is.

Perhaps, to make sure that it is as effective as possible, those targets need to be distributed across sectors so that there is a target for small businesses, a target for medium-sized businesses, a target for households built since 2000, and a target for households built before 2000. I am kind of parsing a target for institutions. And why not a target for the government itself, which is supposedly committed to net-zero-carbon government by 2030?

Maine et la Nouvelle-Écosse investissent le double, et l'Île-du-Prince-Édouard investit presque le triple. Nous parlons de réaliser des améliorations rentables en matière d'efficacité énergétique et de tirer parti du plein potentiel. En principe, le projet de loi peut permettre d'atteindre les cibles en question, mais en pratique, à moins qu'il ne pose clairement les bases sur lesquelles s'appuieront les objectifs qui seront établis par règlement, il passera complètement à côté des possibilités qu'il offrirait autrement de tirer parti de l'ensemble des mesures rentables en matière d'efficacité énergétique.

L'aspect suivant est un élément important, lorsque nous examinons le projet de loi. Il n'est pas uniquement question de mesures rentables en matière d'efficacité énergétique et de les relier à l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici à 2050 ; il est aussi question du remplacement des combustibles. Nous savons qu'un certain nombre de ménages ruraux au Nouveau-Brunswick sont toujours chauffés au mazout. Il faut délaissier les combustibles fossiles en raison de la crise climatique. Il faut aussi souligner que le coût du pétrole connaît une augmentation considérable, de sorte qu'il est vraiment difficile — et souvent impossible — pour les gens de faire remplir leur réservoir de mazout, car ils n'en ont pas les moyens.

Toutefois, l'aspect positif, Madame la vice-présidente, c'est que les gens qui ont une chaudière au mazout et un système de chauffage à air pulsé peuvent les remplacer par une thermopompe centrale très efficace. À elle seule, la thermopompe permettrait à un propriétaire, à l'occupant d'un logement ou à une entreprise d'économiser énormément d'argent. De plus, tirer parti de toutes les mesures rentables en matière d'efficacité énergétique dans son domicile ou son entreprise permettrait d'économiser encore plus d'argent. Le projet de loi doit aussi prévoir des mesures à cet égard, mais ne le fait pas clairement en ce moment.

Pour que le tout soit le plus efficace possible, il faudrait peut-être fixer des objectifs pour divers secteurs afin qu'il y ait un objectif pour les petites entreprises, les moyennes entreprises, les logements construits depuis 2000 et les logements construits avant 2000. J'analyse en quelque sorte la possibilité d'un objectif pour les établissements. Pourquoi ne pas aussi fixer un objectif pour le gouvernement, lequel est censé s'être engagé à atteindre la carboneutralité d'ici à 2030?

14:45

I am always concerned when too much is left to regulation without guidance in the statute itself. We saw that when Bernard Lord brought in the Renewable Portfolio Standard, which was, as a first step, ambitious, to ensure that, to support economic development and climate goals, NB Power would supply 10% of the electricity it sells to New Brunswickers from new renewable sources developed in New Brunswick. That was done by regulation, Madam Deputy Speaker, which enabled subsequent governments to mess around with it so that the Renewable Portfolio Standard now counts hydroelectricity imports, which have no positive impact when it comes to green economic development. That is what I think former Premier Bernard Lord had in mind—ensuring that the target was to address only those renewable sources of energy that were newly established in New Brunswick. That is an example of what happens when the legislation itself does not properly or effectively lay out the parameters by which the targets are established by regulation. That needs to be addressed through this bill, and we will have lots of time in the committee stage to look at that.

Since we are late to the game, we can base this on the experience of so many other jurisdictions who have put in place standards. We can benefit from that experience to make this bill as good as it possibly can be so that it can help New Brunswickers to save as much as they possibly can in energy costs. It is even more important now with the rate of inflation we are facing. We also recognize that New Brunswick really stands out in the country in that 34% of people are paying more than 6% of their income on energy costs, which is widely regarded as being an unaffordable amount of money going to energy costs. This is a key to solving that problem, Madam Deputy Speaker, so we need to make sure that it actually achieves its full potential to do so.

New Brunswickers have great interest in upgrading their homes and businesses, but usually, the issue is where they can get the capital up front. Even if the

J'ai toujours des préoccupations lorsque trop d'éléments sont laissés aux règlements sans qu'une orientation soit prévue directement dans la loi. Nous avons été témoins d'une telle situation, lorsque Bernard Lord a instauré la Norme d'inclusion des ressources renouvelables, une première étape ambitieuse, pour veiller à ce que, en vue d'appuyer le développement économique et les cibles liées au climat, 10 % de l'électricité vendue aux gens du Nouveau-Brunswick par Énergie NB provienne de nouvelles sources d'énergie renouvelable mises en valeur au Nouveau-Brunswick. Le tout a été fait par règlement, Madame la vice-présidente, ce qui a permis aux gouvernements suivants d'y apporter des changements, et la Norme d'inclusion des ressources renouvelables comprend maintenant des importations d'hydroélectricité, lesquelles n'ont aucun effet positif en ce qui concerne le développement économique vert. Or, il s'agit selon moi de l'objectif auquel songeait l'ancien premier ministre Bernard Lord, c'est-à-dire veiller à ce que la cible ne vise que les sources d'énergie nouvellement mises en valeur au Nouveau-Brunswick. Voilà un exemple de ce qui se produit lorsqu'une mesure législative ne définit pas de façon appropriée ni efficace les critères servant à fixer les objectifs établis par règlement. Il faut régler la question par le truchement du projet de loi, et nous aurons beaucoup de temps à l'étape de l'étude en comité pour l'examiner.

Étant donné que nous accusons un retard, nous pouvons fonder le travail sur l'expérience acquise à bien d'autres endroits où ont été adoptées des normes. Nous pouvons profiter de cette expérience pour améliorer le plus possible le projet de loi afin qu'il permette aux gens du Nouveau-Brunswick de maximiser leurs économies en ce qui concerne le coût de l'énergie. C'est encore plus important maintenant compte tenu du taux d'inflation avec lequel nous sommes aux prises. Nous sommes aussi conscients que le Nouveau-Brunswick se démarque nettement au pays étant donné que 34 % des gens consacrent plus de 6 % de leur revenu au coût de l'énergie, ce qui est généralement considéré comme une trop grande part de revenu à y consacrer. Le projet de loi est la clé pour régler le problème, Madame la vice-présidente ; nous devons donc veiller à ce qu'il réalise effectivement son plein potentiel à cet égard.

Les gens du Nouveau-Brunswick portent un grand intérêt à la modernisation de leur domicile et de leur entreprise, mais la question qui se pose généralement

payback is rapid—a couple of years—it is still impossible for most people and many small businesses to assemble the capital to make these kinds of investments to do the fuel switching to a centralized heat pump or to take advantage of cost-effective energy efficiency opportunities through insulation and upgraded windows and so on in their homes. Again, Madam Deputy Speaker, this bill does not speak to financing mechanisms that are affordable and accessible to New Brunswick households and small businesses, and it needs to do that. It is a perfect opportunity. It does speak to utilizing revenue from carbon taxes to support energy efficiency improvements. As I say, it is not clear that it would support fuel switching for homes that depend not on electricity for heating but on other sources of energy.

It is my hope that this is not just to replace the current funding coming from Ottawa under a fund that is supplied that money to support energy efficiency in nonelectric buildings. We need to do better. We need to reach higher if we are going to seriously help people with their energy costs and their heating costs. If we are seriously going to build the momentum we need for a net-zero future in New Brunswick, a green economy, this bill could be an important element of that, but it needs work. So we will be spending a considerable amount of time in committee to ensure that it is the best it can be. Thank you, Madam Deputy Speaker.

14:50

La vice-présidente : Je m'excuse.

I recognize the member for Memramcook-Tantramar.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Deputy Speaker, for giving me the floor. I want to speak briefly to Bill 99, *An Act to Amend the Electricity Act*.

(Interjections.)

est celle de déterminer où ils peuvent obtenir l'argent au départ. Même si des économies sont réalisées rapidement — en deux ou trois ans — il est toujours impossible pour la plupart des gens et pour de nombreuses petites entreprises de réunir les fonds nécessaires à ce genre d'investissements pour remplacer l'utilisation de combustibles par une thermopompe centrale ou pour tirer parti de solutions rentables en matière d'efficacité énergétique grâce notamment à l'isolation et la modernisation des fenêtres dans un logement. Encore une fois, Madame la vice-présidente, le projet de loi n'aborde pas les mécanismes de financement qui sont abordables et accessibles pour les ménages et les petites entreprises du Nouveau-Brunswick, mais il doit le faire. C'est l'occasion idéale de le faire. Le projet de loi aborde effectivement l'utilisation des recettes provenant de la taxe sur le carbone pour appuyer l'amélioration de l'efficacité énergétique. Comme je l'ai dit, il n'est pas clair que le projet de loi favoriserait le remplacement des combustibles dans le cas des domiciles qui sont chauffés non pas à l'électricité, mais au moyen d'autres sources d'énergie.

J'espère que le tout ne vise pas qu'à remplacer le financement actuel provenant d'Ottawa au titre d'un fonds auquel est versé l'argent pour appuyer l'efficacité énergétique des bâtiments qui ne sont pas alimentés à l'électricité. Nous devons faire mieux. Nous devons viser plus haut si nous voulons sérieusement aider les gens à réduire leurs coûts d'énergie et de chauffage. Si nous voulons sérieusement donner l'impulsion nécessaire à la création d'un avenir carboneutre au Nouveau-Brunswick et à une économie verte, le projet de loi pourrait être un des principaux éléments des efforts à cet égard, mais il doit être amélioré. Nous y consacrerons donc beaucoup de temps à l'étape de l'étude en comité pour l'améliorer au maximum. Merci, Madame la vice-présidente.

Madam Deputy Speaker: I apologize.

La parole est à la députée de Memramcook-Tantramar.

M^{me} Mitton : Madame la vice-présidente, je vous remercie de me donner la parole. J'aimerais parler brièvement du projet de loi 99, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*.

(Exclamations.)

Ms. Mitton: It is a little hard to hear myself think right now. Thank you.

One of the reasons that I want to speak to this is what is happening in terms of energy poverty in our communities. That is a term that many people may not have heard of, but it essentially comes down to . . . One definition that I read is, “a household experiences inadequate levels of essential energy services in the home”. In New Brunswick, in this part of the world, we often think of energy costs as being connected to heating in the winter. That is certainly one of the costs and one of the energy needs of people living here. Some of the others would include lighting and cooking. Frankly, there are people who struggle to be able to afford these energy costs, depending on their income and depending on their living situation.

But in the summers, especially as the climate changes, we see heat waves. There have been summers now with heat wave after heat wave. Cooling is another use of energy that is really important. This can be a lifesaving use of energy. The ability to keep heat in in the winter and heat out in the summer can save lives. And it can cost money, especially if you do not have a very efficient dwelling. While in some cases energy poverty is connected to people’s incomes, it is also, as I say, deeply connected to the energy inefficiency of their dwellings. When you look at the data for Canada, you see that, in particular, Atlantic Canadians and people living in rural areas experience energy poverty. To echo the comments from the Leader of the Green Party, that is why it is so important to have specific targets that are really ambitious so that we can move forward and actually have more and more households have high levels of efficiency to keep the heat in in the winter and keep the heat out in the summer and to help people with their heating costs.

We know, right now, that prices are spiking. People’s rents have also been spiking. In some cases, the cost of heating is being taken out of their rent, and they are being told that they have to pay for that separately. If that happens to you and heating was previously part of your contract, please let the Residential Tenancies

M^{me} Mitton : Il y a beaucoup de bruit en ce moment. Merci.

L’une des raisons pour lesquelles je tiens à parler de la mesure législative a trait à la situation de pauvreté énergétique dans les collectivités de notre province. C’est un terme dont beaucoup de gens n’ont peut-être pas entendu parler, mais il correspond essentiellement à . . . Selon une définition que j’ai lue, le terme renvoie à la situation d’un ménage qui n’a pas accès à des niveaux suffisants de services énergétiques essentiels. Au Nouveau-Brunswick, dans ce coin du monde, nous pensons souvent que les coûts énergétiques sont liés au chauffage en hiver. Le chauffage en hiver est certainement l’un des facteurs liés aux coûts et une nécessité sur le plan énergétique pour les gens qui vivent ici. Les gens doivent aussi pouvoir s’éclairer et faire la cuisine. Franchement, certaines personnes, compte tenu de leur revenu et de leurs conditions de vie, éprouvent des difficultés à assumer les coûts énergétiques.

Par ailleurs, en été, surtout compte tenu des changements climatiques, des vagues de chaleur se font sentir. Des saisons estivales ont été marquées par des vagues de chaleur successives. La climatisation nécessite aussi beaucoup d’énergie. Une telle utilisation de l’énergie peut être vitale. Conserver la chaleur à l’intérieur en hiver et y maintenir la fraîcheur en été peut être vital. En plus, l’énergie peut coûter cher, surtout si le logement où l’on habite n’est pas très écoénergétique. Si, dans certains cas, la pauvreté énergétique est liée aux revenus des gens, elle est dans d’autres cas, comme je l’ai dit, profondément liée au manque d’efficacité énergétique du logement. Un examen des données concernant le Canada montre que des gens, en particulier au Canada atlantique et dans les zones rurales, connaissent la pauvreté énergétique. Voilà pourquoi, pour faire écho aux observations du chef du Parti vert, il est si important de fixer des objectifs précis et vraiment ambitieux afin que nous puissions aller de l’avant, que de plus en plus de ménages atteignent des niveaux élevés d’efficacité pour conserver la chaleur à l’intérieur en hiver et y maintenir la fraîcheur en été et que les gens disposent d’une aide en ce qui a trait aux coûts de chauffage.

Nous savons que, à l’heure actuelle, les prix montent en flèche. Les loyers augmentent également. Dans certains cas, le coût du chauffage se voit exclu du loyer et l’on demande au locataire de le payer séparément en sus. Je demande aux personnes qui se retrouvent dans une telle situation, c’est-à-dire que le prix de leur loyer comprenait précédemment l’électricité, de bien

Tribunal know because that is not right. But it is happening to people.

All of that is to say that we need to have targets that are ambitious and written into the law to make sure that we are moving fast enough on energy efficiency. It often gets left behind. New Brunswick lags behind our neighbours when looking at this. We need to make sure that the programs support the most vulnerable—people who otherwise would not be able to make a difference in their energy efficiency based on their income and based on their situation. A lot of the programs require a huge up-front cost of thousands of dollars in order to get things done. People need to put up that capital and wait to be reimbursed. It can be really challenging for a lot of households.

14:55

The programs often also target households where there are homeowners involved. Not everyone owns a home. A lot of people are renters and have very little control over what they can do. There may be things they can do. I know that when I lived in an apartment, I tried to do things to cover the windows, but there was very little I could do in terms of significant changes to the energy efficiency. Programs are needed to look at how to support renters and how to support that type of housing so that renters are not left behind, and we also need to look at small and medium-sized businesses. I echo the comments from the Leader of the Green Party in saying that categories are needed. We need to really look at what targets we can have for homeowners and what targets we can have to support renters and to make sure that they are not living in energy poverty and not kind of getting lost in the shuffle. We need to look at small and medium-sized businesses that would also like to have more energy efficiency in their operations but simply may not have the capital to put up.

As we discuss these things, we need to keep in mind that we are trying to get to net zero. We are trying to or we should be trying to get to a point of energy usage and energy efficiency where we are really living in a sustainable way. Unfortunately, words such as

vouloir en informer le Tribunal sur la location de locaux d'habitation, car c'est inacceptable. Toutefois, des gens se retrouvent dans une pareille situation.

Bref, il nous faut des objectifs ambitieux et inscrits dans la loi pour faire en sorte que nous agissions assez rapidement relativement au dossier de l'efficacité énergétique. On fait souvent fi de l'efficacité énergétique. Le Nouveau-Brunswick accuse un retard par rapport à ses voisins à cet égard. Nous devons faire en sorte que les programmes en matière d'efficacité énergétique permettent d'appuyer les personnes les plus vulnérables, qui, autrement, ne seraient pas en mesure d'améliorer l'efficacité énergétique de leur logement compte tenu de leur revenu et de leur situation. Un grand nombre de programmes exigent un investissement initial énorme, des milliers de dollars, pour que les travaux soient menés à bien. Des gens doivent dépenser de telles sommes et attendre d'être remboursés. Beaucoup de ménages peuvent avoir d'énormes difficultés à assumer de telles dépenses.

De plus, les programmes sont souvent destinés aux propriétaires. Or, les gens ne sont pas tous propriétaires. Beaucoup de gens sont locataires et les mesures qu'ils peuvent prendre sont très limitées. Ils peuvent peut-être faire certaines choses. Je sais que, lorsque j'habitais dans un appartement, j'ai essayé de couvrir les fenêtres, mais j'avais très peu de marge de manoeuvre pour améliorer considérablement l'efficacité énergétique. Des programmes sont nécessaires pour examiner comment soutenir les locataires, comment soutenir les occupants des logements du genre, afin qu'ils ne soient pas laissés pour compte, et nous devons penser aux petites et moyennes entreprises. Je me fais l'écho des observations du chef du Parti vert, en disant qu'il faut établir des catégories. Nous devons vraiment examiner les objectifs que nous pouvons fixer pour les propriétaires et pour soutenir les locataires afin de les épargner de la pauvreté énergétique et d'éviter qu'ils soient en quelque sorte perdus dans la mêlée. Nous devons penser aux petites et moyennes entreprises qui souhaiteraient améliorer l'efficacité énergétique liée à leurs activités, mais qui, peut-être, n'ont tout simplement pas les moyens financiers nécessaires.

Lorsque nous discutons de telles questions, nous devons garder à l'esprit que nous cherchons à atteindre la carboneutralité. Nous cherchons ou nous devrions chercher à atteindre un niveau d'utilisation et d'efficacité énergétiques qui nous permet de vraiment

“sustainability” have really been co-opted by oil companies. They can sometimes ring hollow. What we really need is to be able to continue to live on this planet and not just go over a cliff and not be able to come back. That is the point that we are at now. This is really urgent. This is really important. This is important for the climate crisis, but it is also important for protecting the most vulnerable and making sure that they are supported, that the programs in place really do enough to help those with lower incomes who currently do not have access to energy efficiency and who are living in energy poverty.

All of that to say that we will be looking at this when it comes to committee. Clear, specific, and ambitious targets are needed to move the needle on energy efficiency in New Brunswick. I thank you for your time, Madam Deputy Speaker.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 99, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 86

L'hon. M. Steeves, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 86, *Loi spéciale de 2022 portant affectation de crédits* : Merci, Madame la vice-présidente.

I rise today to speak to the second reading of the *Special Appropriation Act 2022*. I am pleased to provide members with additional information regarding this bill.

J'ai le plaisir de fournir aux parlementaires des renseignements supplémentaires concernant le présent projet de loi.

The Department of Finance and Treasury Board is responsible for wage mandates for management and nonunion employees and for leading collective bargaining across Parts I, II, and III of the public

vivre de manière durable. Malheureusement, des mots comme « durabilité » ont vraiment été récupérés par des compagnies pétrolières. Ils sonnent parfois creux. Ce qui importe vraiment, c'est que nous puissions continuer à vivre sur cette planète et éviter simplement de tomber au fond d'un gouffre sans pouvoir en sortir. Voilà la situation dans laquelle nous sommes actuellement. Le temps presse. La question est vraiment importante. Elle est importante, car il faut contrer la crise climatique, mais elle est également importante, car il faut protéger les personnes les plus vulnérables, faire en sorte qu'elles bénéficient d'un soutien et faire en sorte que les programmes instaurés soient assez efficaces pour aider les personnes à faible revenu, celles qui n'ont pas actuellement accès aux mesures d'efficacité énergétique et celles qui vivent dans la pauvreté énergétique.

Bref, nous examinerons la question lorsque la mesure sera étudiée en comité. Des objectifs clairs, précis et ambitieux sont nécessaires pour faire avancer le dossier de l'efficacité énergétique au Nouveau-Brunswick. Je vous remercie de votre temps, Madame la vice-présidente.

Second Reading

(Bill 99, *An Act to Amend the Electricity Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 86

Hon. Mr. Steeves, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 86, *Special Appropriation Act 2022*: Thank you, Madam Deputy Speaker.

Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi spéciale de 2022 portant affectation de crédits*. Je suis content de donner aux parlementaires plus de renseignements sur le projet de loi.

I am pleased to provide members with additional information regarding this bill.

Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor est responsable des régimes de rémunération des gestionnaires et des employés non syndiqués et est chargé de mener les négociations collectives pour les

service. I am pleased to announce that the government has reached 14 new collective agreements with various groups, including nurses and seven CUPE bargaining groups. The settlements include an annual general economic increase of 2% per year over a five-year period. This has resulted in a revised wage mandate for bargaining and nonbargaining groups from 3% over four years to 10% over five years.

The funding required for settled collective agreements and the new wage mandates exceeds the amount approved in main estimates. A special warrant of \$316 281 940 has been authorized by the Lieutenant-Governor in Council through an order in council to cover the additional wages under the new collective agreements and wage mandates. This additional expenditure is included in our third-quarter *Fiscal and Economic Update*.

Ces dépenses supplémentaires figurent dans notre compte rendu financier et économique du troisième trimestre.

This additional funding will be added to the Ordinary Account budget in General Government, Supplementary Funding program, for the fiscal year ending March 31, 2022.

Merci, Madame la vice-présidente.

15:00

Mr. McKee: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am just going to be brief. I know that the supplementary appropriations Act is a housekeeping bill that comes before the Legislature to grant government new spending, but I want to take an opportunity to speak briefly on the labour relations that this government currently has with various unions in our province.

Labour relations in the province, as we know, reached a breaking point last fall after this government's actions and how it dealt with that labour unrest. I would say that it is unacceptable that the Premier and the government let relations get to that point. There was a crisis that was happening at the same time, the pandemic, and we had health care providers and

parties I, II et III des services publics. J'ai le plaisir d'annoncer que le gouvernement a conclu 14 nouvelles conventions collectives avec divers groupes, notamment avec le personnel infirmier et sept groupes de négociation du SCFP. Les conventions comprennent une augmentation économique générale annuelle de 2 % par année sur une période de cinq ans. Cela a entraîné une révision des régimes de rémunération des groupes syndiqués et non syndiqués, dont l'augmentation est passée de 3 % sur quatre ans à 10 % sur cinq ans.

Les fonds nécessaires au titre des conventions collectives établies et des nouveaux régimes de rémunération dépassent la somme approuvée dans le budget principal. Par un décret en conseil, la lieutenant-gouverneure en conseil a autorisé l'établissement d'un mandat spécial de 316 281 940 \$ aux fins des augmentations prévues au titre des nouvelles conventions collectives et des régimes de rémunération. Les dépenses supplémentaires figurent dans notre compte rendu financier et économique du troisième trimestre.

This additional expenditure is included in our third-quarter fiscal and economic update.

Les fonds additionnels seront ajoutés au budget du compte ordinaire, au titre du programme de fonds supplémentaires de Gouvernement général pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2022.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. McKee : Merci, Madame la vice-présidente. Je vais seulement prononcer quelques mots. Je sais que la loi supplémentaire portant affectation de crédits est un projet de loi d'ordre administratif dont l'Assemblée législative est saisie afin d'accorder des fonds additionnels au gouvernement, mais je veux profiter de l'occasion pour parler brièvement des relations de travail qu'entretient actuellement le gouvernement avec divers syndicats dans notre province.

Comme nous le savons, les relations de travail dans la province ont atteint un point de rupture l'automne dernier par suite des actions du gouvernement et de sa gestion du conflit de travail. À mes yeux, il est inacceptable que le premier ministre et le gouvernement aient laissé les relations se détériorer ainsi. C'était en plein temps de crise, en temps de

hospital workers on strike on the streets because of this government's failure to come to the table with a fair wage mandate.

It took three years of unfair negotiations for this government to finally realize that it needed to offer a fair wage to its workers. It was not only the wages but also the working conditions that needed to be addressed, Madam Deputy Speaker. At times, there were over 20 000 workers—including health care, education, community college, court, and transportation workers—who were out without a contract, and they were just seeking fairness and respect from this government.

As well, I will speak briefly on the government's tactic of using tax dollars to run full-page ads attacking unions. The government used a divide-and-conquer type of strategy to pit New Brunswickers against public service workers. It did not work, Madam Deputy Speaker. It did not work. New Brunswickers did not appreciate the way that this government handled its labour relations. We demanded that the Premier and the minister responsible roll up their sleeves and put a meaningful, respectful mandate on the table. The state of the relationship between this government and the unions that represent our most valued and essential workers is deplorable, and we need better from this government. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Second Reading

(Bill 86, *Special Appropriation Act 2022*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 87

L'hon. M. Steeves, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 87, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* : Merci, Madame la vice-présidente.

As required by the federal government, effective April 1, 2022, the proposed amendments to the *Gasoline and*

pandémie, et les fournisseurs et travailleurs de soins de santé faisaient la grève dans les rues en raison de l'incapacité du gouvernement actuel à proposer un régime salarial équitable.

Il a fallu trois ans de négociations injustes pour que le gouvernement se rende enfin compte qu'il devait offrir un salaire équitable à ses employés. Il fallait se pencher non seulement sur les salaires, mais aussi sur les conditions de travail, Madame la vice-présidente. Par moments, plus de 20 000 employés — dont des employés du milieu de la santé, du système d'éducation, des collèges communautaires, des tribunaux et des services de transport — étaient sans contrat de travail, et ils demandaient simplement au gouvernement de faire preuve d'équité et de respect.

Par ailleurs, je vais parler brièvement des tactiques du gouvernement qui consistent à utiliser l'argent des contribuables pour publier dans les journaux des annonces pleine page attaquant les syndicats. Le gouvernement a usé d'une stratégie de division pour opposer les gens du Nouveau-Brunswick aux employés des services publics. Cela n'a pas fonctionné, Madame la vice-présidente. Cela n'a pas fonctionné. Les gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas aimé la façon dont le gouvernement a géré les relations de travail. Nous avons demandé au premier ministre et au ministre responsable de se retrousser les manches et de proposer un régime salarial substantiel et respectueux. L'état des relations entre le gouvernement et les syndicats qui représentent les employés les plus précieux et essentiels de notre province est déplorable, et le gouvernement doit faire mieux. Merci, Madame la vice-présidente.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 86, *Loi spéciale de 2022 portant affectation de crédits*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 87

Hon. Mr. Steeves, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 87, *An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act*: Thank you, Madam Deputy Speaker.

Conformément aux exigences du gouvernement fédéral, les modifications proposées de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* ont entraîné, le

Motive Fuel Tax Act will have increased the tax on carbon-emitting products by \$10 per tonne.

Our government is committed to being part of the solution on climate change.

Notre gouvernement est déterminé à faire partie de la solution aux changements climatiques.

New Brunswick implemented the provincial carbon tax as an alternative to the federally imposed carbon tax under the federal backstop. Madam Deputy Speaker, the made-in-New Brunswick approach applies to 20 separate fuels and allows the province to determine how to reinvest the revenue into New Brunswick.

To meet the federal requirements for 2022-23, the province's carbon tax will increase from \$40 per tonne to \$50 per tonne, effective April 1, 2022. This means that, effective April 1, the carbon tax on gasoline increased by 2.21¢ per litre, going from 8.84¢ per litre to 11.05¢ per litre, and the carbon tax on diesel increased by 2.68¢ per litre, going from 10.73¢ per litre to 13.41¢ per litre. This will generate an estimated \$40 million in additional revenue that will be recycled back into the economy.

Madam Deputy Speaker, there is no doubt for our government and New Brunswickers that climate change is real and worthy of action. Addressing climate change is a shared responsibility, and we all have a role to play.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la lutte contre ces changements, car ils nous concernent tous.

We take climate change extremely seriously, and we are working every day to ensure that we lessen our environmental footprint.

Merci, Madame la vice-présidente.

15:05

Mr. McKee: Thank you, Madam Deputy Speaker. This bill will result in higher fuel costs for New Brunswickers. While we all believe that the need to address climate change is important, we have to recognize as well that many people are struggling to

1^{er} avril 2022, une augmentation de 10 \$ la tonne de la taxe sur les produits émetteurs de carbone.

Notre gouvernement est résolu à jouer un rôle actif dans la lutte contre les changements climatiques.

Our government is committed to being part of the solution on climate change.

Le Nouveau-Brunswick a établi une taxe provinciale sur le carbone comme solution de rechange à la taxe sur le carbone imposée par le gouvernement fédéral dans le contexte du filet de sécurité fédéral. Madame la vice-présidente, cette approche propre au Nouveau-Brunswick s'applique à 20 combustibles distincts et permet au gouvernement provincial de déterminer comment les recettes tirées de la tarification sont réinvesties au Nouveau-Brunswick.

Afin de répondre aux exigences du gouvernement fédéral pour 2022-2023, il y a eu augmentation de la taxe provinciale sur le carbone, qui, le 1^{er} avril 2022, est passée de 40 \$ à 50 \$ la tonne. Ainsi, le 1^{er} avril, la taxe sur le carbone a augmenté de 2,21 ¢ le litre d'essence pour passer de 8,84 ¢ à 11,05 ¢ le litre et de 2,68 ¢ le litre de diesel pour passer de 10,73 ¢ à 13,41 ¢ le litre. Selon les prévisions, cela générera des recettes additionnelles de 40 millions de dollars, qui seront réinvesties dans l'économie.

Madame la vice-présidente, ni le gouvernement ni les gens du Nouveau-Brunswick ne doutent de la réalité des changements climatiques et de la nécessité d'agir à cet égard. La lutte contre les changements climatiques est une responsabilité partagée et nous avons tous un rôle à jouer.

We all have a role to play in the fight against climate change, because it affects us all.

Nous prenons la question des changements climatiques très au sérieux et nous nous employons chaque jour à réduire notre empreinte écologique.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. McKee : Merci, Madame la vice-présidente. Le projet de loi entraînera une augmentation du prix des combustibles que paient les gens du Nouveau-Brunswick. Même si nous croyons tous qu'il est important de lutter contre les changements

meet their monthly payments and that fuel is a necessity. We are living through a time of unprecedented fuel cost increases, and it is hard to believe that this government has eliminated the low-income energy rebate. It has done so at a time when the government is having record financial surpluses. This government will make even more revenue as a result of these fuel price increases. It calls upon the federal government to give consumers a break, yet this government is doing nothing. It is great at blaming others and passing the buck, but it refuses to step up and help New Brunswickers.

To add insult to injury, this government has done very little to fight climate change. It is not spending the money that it should be spending on energy efficiency programs or on reducing the impacts of climate change. While other provinces offer a variety of programs to support green initiatives, this government keeps falling short. We will continue to press this government on doing more to tackle climate change and to reduce the tax burden on New Brunswickers. As evidenced last year, only \$36 million was set aside from the carbon tax revenues to address climate change initiatives. It is up to \$47 million this year, but that is only because there is an \$11-million return from the federal government backstop—onetime funding.

It is also questionable whether some of the programs being funded through the Climate Change Fund belong in that envelope at all. I submit that some projects do not. Overall, this government is slow to show progress on the Climate Change Action Plan and initiatives, and we must remember that it is so crucial to protect our environment by implementing policies that focus on reducing harmful emissions. A credible climate plan would expect more of these funds to be used for environmental or climate change initiatives. These funds need to be used to help reduce our greenhouse gas emissions and mitigate climate change. It is that simple, Madam Deputy Speaker. But this government needs to be more aggressive in

climatiques, nous devons également tenir compte du fait que de nombreuses personnes ont de la difficulté à payer leurs factures mensuelles et nous devons être conscients de la nécessité des combustibles. Nous traversons une période d'augmentation sans précédent du coût des combustibles, et il est difficile de croire que le gouvernement a éliminé le programme d'aide aux personnes à faible revenu pour le coût de l'énergie domestique. Le gouvernement a éliminé le programme malgré ses excédents financiers record. Il générera encore plus de recettes en raison de la hausse du prix des combustibles. Le gouvernement provincial demande au gouvernement fédéral d'alléger le fardeau des consommateurs ; pourtant, il ne prend aucune mesure à cet égard. Il excelle à jeter le blâme sur les autres et à se dérober, mais il refuse d'intervenir et d'aider les gens du Nouveau-Brunswick.

Pour couronner le tout, le gouvernement a déployé très peu d'efforts pour lutter contre les changements climatiques. Il devrait consacrer de l'argent à des programmes d'efficacité énergétique ou à des mesures visant la diminution des effets des changements climatiques, mais ne le fait pas. Alors que dans d'autres provinces sont offerts divers programmes pour appuyer des initiatives écologiques, le gouvernement de notre province continue à faire piètre figure. Nous continuerons à exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il déploie davantage d'efforts afin de lutter contre les changements climatiques et de réduire le fardeau fiscal des gens du Nouveau-Brunswick. Manifestement, l'an dernier, seuls 36 millions de dollars provenant de la taxe sur le carbone ont été mis de côté aux fins d'initiatives pour la lutte contre les changements climatiques. Les fonds qui y sont consacrés cette année s'élèvent à 47 millions de dollars, mais seulement en raison d'une remise ponctuelle de 11 millions de dollars versée par le gouvernement fédéral au titre du filet de sécurité.

Il convient en outre de se demander si le financement de certains programmes par le truchement du Fonds pour les changements climatiques est bel et bien pertinent. Je dirais que le financement de certains d'entre eux ne l'est pas. De façon générale, le gouvernement tarde à réaliser des progrès quant au Plan d'action sur les changements climatiques et aux initiatives connexes, et nous devons nous rappeler qu'il est crucial de protéger notre environnement par la mise en oeuvre de politiques qui mettent l'accent sur la réduction des émissions nocives. Un plan crédible sur le climat devrait prévoir l'affectation d'une plus grande partie des fonds à des initiatives d'ordre environnemental ou liées à la lutte contre les

addressing those initiatives and using those funds toward legitimate initiatives.

At the same time, government could be reducing the tax. Those issues are not mutually exclusive. We can do both. Yes, we can give money back to New Brunswickers, but we cannot use the Climate Change Fund for purposes other than mitigating against the consequences of climate change here in New Brunswick. We are not seeing that from this government, and we will continue to press the government for more action. Thank you very much.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente, de me donner l'occasion de parler sur le projet de loi 87. Nous avons ici un projet de loi qui prévoit une augmentation de 40 \$ à 50 \$ par tonne de la taxe sur le carbone. Là où je pense qu'il est important d'avoir une discussion et un débat sur ce projet de loi, c'est sur la façon dont cet argent est réellement utilisé pour lutter contre les changements climatiques. Le gouvernement semble vouloir utiliser cet argent à bon escient pour plusieurs portefeuilles différents, mais il n'en demeure pas moins que la lutte sincère et planifiée contre les changements climatiques se fait toujours attendre au Nouveau-Brunswick. Les actions sont très peu nombreuses. Ce sont aussi des actions qui ne sont pas faites avec, je pense, beaucoup de sérieux.

15:10

Ces actions ne tiennent pas compte de l'urgence que représente cette crise climatique non seulement pour la population de notre province et de notre pays mais aussi celle du monde entier, Madame la vice-présidente. Donc, je crois que c'est une belle occasion, lorsque nous avons un tel projet de loi, de discuter de cette lutte.

Comme dans n'importe quelle crise ou lutte, nous ne pouvons pas prendre des positions sans les nuancer. Parfois, j'entends certains ministres ou parlementaires du côté du gouvernement parler de certaines initiatives que le gouvernement met en place afin de lutter contre

changements climatiques. Les fonds doivent servir à favoriser la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et atténuer les effets des changements climatiques. C'est aussi simple que cela, Madame la vice-présidente. De plus, le gouvernement doit redoubler d'efforts pour donner suite à ces initiatives et affecter les fonds à des initiatives appropriées.

En même temps, le gouvernement pourrait réduire la taxe. Une mesure n'exclut pas l'autre. Nous pouvons prendre les deux. Oui, nous pouvons remettre de l'argent aux gens du Nouveau-Brunswick, mais nous ne pouvons nous servir du Fonds pour les changements climatiques à des fins autres que l'atténuation des effets des changements climatiques ici au Nouveau-Brunswick. Nous ne voyons pas le gouvernement agir ainsi et nous continuerons à exercer des pressions sur lui pour qu'il prenne davantage de mesures en ce sens. Merci beaucoup.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Madam Deputy Speaker, for giving me the opportunity to speak on Bill 87. We have a bill here that will increase the carbon tax from \$40 to \$50 per tonne. Where I think it is important to have a discussion and a debate on this bill is concerning the way this money is actually used to fight climate change. The government seems to want make the best use of this money in a number of different portfolios, but the fact remains that real, planned measures to fight climate change have yet to be taken in New Brunswick. Acts are few and far between. They also are not being carried out very seriously, I think.

These acts do not take into account the urgency of this climate crisis, not only for people of our province and our country, but also for people around the world, Madam Deputy Speaker. So, I believe having this kind of bill gives us a great opportunity to discuss this fight.

As in any crisis or combat, we cannot take positions that are not nuanced. Sometimes I hear certain ministers or government members talk about initiatives the government is introducing to fight climate change. It is about getting funds to certain areas.

les changements climatiques. Il est question d'amener des fonds à certains endroits.

Je pense ici particulièrement... Je vais vous donner un exemple, Madame la vice-présidente. Je vais parler des voitures électriques. Les voitures électriques ne sont pas une solution qui règlera tout. Si nous ne faisons que remplacer les voitures à essence par des voitures électriques, nous n'aurons pas réglé le problème de la crise climatique. C'est une toute petite fraction de la réponse que nous devrions avoir face à cette crise climatique.

Investir dans les voitures électriques sans investir dans un réseau de transport en commun... Cela ferait en sorte... Si nous avions un bon réseau de transport en commun, les familles pourraient peut-être seulement avoir un véhicule au lieu de deux, de trois ou même de quatre parfois. Je connais beaucoup de familles qui souhaiteraient pouvoir, surtout en raison du prix de l'essence... Je suis sûr que vous l'avez constaté vous aussi, Madame la vice-présidente, tout comme les gens de ma circonscription. Le prix de l'essence rend présentement les déplacements extrêmement difficiles.

Donc, si nous avions accès à un réseau de transport en commun digne de ce nom, les gens du Nouveau-Brunswick pourraient continuer à prendre des mesures concrètes, avec l'aide d'investissements stratégiques de la part du gouvernement, afin de faire face à cette crise.

J'ai fait l'expérience, Madame la vice-présidente. Il y a maintenant deux semaines, j'ai fait l'expérience d'essayer de me rendre à Fredericton, à partir de chez moi, dans la petite collectivité de Rogersville, en utilisant seulement du transport public. Je vais vous le dire, Madame la vice-présidente, cela n'a pas été facile. Cela m'a pris au-delà de 24 heures. J'ai dû coucher un soir à Miramichi. Cela m'a coûté au-delà de 250 \$. Ce n'est pas digne d'un réseau de transport en commun. Ce n'est pas digne d'un réseau de transport public.

Donc, lorsque nous voyons une augmentation, il faut... La survivance de l'humanité dépend de notre réaction à cette crise climatique avec laquelle nous sommes aux prises. Nous avons suivi des recommandations scientifiques tout au long de la pandémie. Mais, il y a au-delà de 20 ans que les scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme. Il y a cinq ans qu'ils nous disent que nous sommes à minuit moins une minute. Bientôt, nous allons commencer...

I am thinking specifically here... I will give you an example, Madam Deputy Speaker. I will talk about electric cars. Electric cars are not a cure-all. If we just replace gasoline-powered cars by electric cars, we will not solve the climate crisis. It is a very small part of the response we should have to this climate crisis.

Investing in electric cars without investing in a public transit system... This would ensure... If we had a good public transit system, families could maybe just have one vehicle instead of two, three, or even sometimes four. I know many families who would like to be able, especially with the price of gas... I am sure you have noticed it as well, Madam Deputy Speaker, just like the people in my riding. The price of gas is currently making travel very difficult.

So, if we had access to a proper public transit system, New Brunswickers could continue to take concrete action, with strategic investments from this government, to deal with this crisis.

I have experienced it, Madam Deputy Speaker. Two weeks ago now, I tried to get to Fredericton, from my place, in the small community of Rogersville, using only public transportation. I will tell you, Madam Deputy Speaker, that it was not easy. It took me over 24 hours. I had to spend a night in Miramichi. It cost me over \$250. This is not worthy of being called a public transit system. This is not worthy of being called a public transportation system.

Therefore, when we see an increase, it is necessary... The survival of humanity depends on our reaction to the climate crisis we are facing. We have followed scientific recommendations throughout the pandemic. However, scientists have been sounding the alarm for more than 20 years. For five years they have been telling us it is a minute to midnight. Soon, we will start to... In fact, we have already irreversibly crossed some

En fait, nous avons déjà dépassé certaines lignes irréversibles. Bientôt, nous allons en traverser qui seront encore plus dangereuses.

15:15

Je vois que nous mettons à jour la taxe sur le carbone, en augmentant le prix chargé à la tonne pour les émissions. Cependant, le financement n'est pas mis dans cette lutte aux changements climatiques. Nous avons donc un énorme problème. Faut-il transférer une partie de cet argent vers les particuliers qui souffrent des changements climatiques?

Nous avons vu un article inquiétant mais très intéressant dernièrement sur le réseau anglais de Radio-Canada. Cet article parlait de la réserve autochtone d'Eel River Bar, dans le nord de la province, qui est exactement aux prises avec cette crise climatique. C'est droit devant nos yeux. Quelle sera la réponse du gouvernement?

Si nous voulons utiliser une partie de cet argent pour en redonner aux particuliers, faisons-le d'une façon permettant de lutter contre la crise climatique. Car, la lutte contre la crise climatique, elle est collective, Madame la vice-présidente. Cette idée qu'ont certaines personnes — je m'excuse de faire éclater la bulle à qui que ce soit... Le recyclage est important, mais de recycler chez nous, seuls, ne règlera en rien la crise climatique. Ce ne sont pas de petites actions individuelles qui sauveront l'humanité face à cette crise climatique. Ce sont des actions collectives et organisées. Ce sont des luttes menées par nos gouvernements, censés veiller au bien commun de la population. Il y a aussi nos gouvernements locaux.

Bien sûr, une fois que les mesures collectives seront mises en place, nous allons devoir faire appel aux particuliers. Les particuliers participeront bien sûr aux efforts d'une lutte contre les changements climatiques. Mais, à la base, le message que je veux m'assurer de bien faire comprendre, Madame la vice-présidente, c'est que la lutte contre les changements climatiques sera collective. Elle doit être collective. Si elle n'est pas collective, nous allons faillir dès le départ.

Moi, je me pose sincèrement des questions à savoir où cet argent va réellement. L'utilisons-nous à bon escient? L'utilisons-nous vraiment là où c'est important d'utiliser cet argent, Madame la vice-présidente?

lines. Soon, we will cross others that are even more dangerous.

I see that we are updating the carbon tax, increasing the price charged per tonne for emissions. However, the funding is not being put towards fighting climate change. So we have a huge problem. Should part of this money be given to individuals who suffer from climate change?

We saw a worrying but very interesting article lately on CBC. This article was about the Eel River Bar First Nation reserve, in the northern part of the province, which is actually dealing with this climate crisis. It is right in front of us. What will the response from the government be?

If we want to use part of this money to give it back to individuals, let's do it in a way that enables us to fight the climate crisis. The fight against the climate crisis is a collective effort, Madam Deputy Speaker. This idea that certain people have—I apologize for bursting anyone's bubble... Recycling is important, but recycling at home, by ourselves, will not do anything to solve the climate crisis. Small individual acts will not save humanity from the climate crisis. Collective and organized action will. Efforts made by our governments, which are supposed to look after the common good of the people, will. There are also our local governments.

Of course, once collective measures are put in place, we will have to call on individuals. Of course individuals will be involved in efforts to fight climate change. However, basically, the message I want to make sure people understand, Madam Deputy Speaker, is that the fight against climate change will be a collective effort. It must be collective. If it is not, we will fail right from the start.

I am sincerely asking myself where this money is actually going. Are we making the best use of it? Are we really using it where it is important to use it, Madam Deputy Speaker?

Nous devons nous entendre pour dire que les grands pollueurs, ce ne sont pas les particuliers du Nouveau-Brunswick. Les grands pollueurs sont les corporations, les industrialistes. Ce sont eux qui sont les grands pollueurs, Madame la vice-présidente. Donc, j'espère que, lorsque nous parlerons de cette mesure, qui en est une qui ne peut pas rester seule... Elle doit être vue avec une certaine vision d'ensemble. J'espère que nous pourrons parler de ce que nous faisons réellement pour lutter contre les changements climatiques.

15:20

Ou s'agit-il simplement d'une autre manière, Madame la vice-présidente, de mettre le problème sous le tapis et de continuer à faire l'autruche, si vous voulez, la tête enfouie dans le sable? Quand je vois la réponse de nos gouvernements, je ne vois pas l'urgence dont nous parlent 99 % — ou même plus — des scientifiques. Il n'y en a que quelques-uns qui nous disent que nous ne sommes pas à minuit moins une minute. Pourquoi en écoutons-nous certains et pas d'autres? Aussitôt que nous mêlons changements climatiques et économie, il y a des gens qui se disent : Bon, il vaut mieux vivre bien aujourd'hui que de penser à nos enfants et à nos petits-enfants. Je trouve cela totalement déplorable, Madame la vice-présidente. C'est certain que c'est une culture et une façon de penser que nous devons changer.

Comme je vous l'ai dit, ce ne sont pas les petites actions individuelles qui changeront les choses, ce sont les grandes actions collectives. C'est nous ici, dans cette Assemblée législative, qui pouvons faire preuve d'audace et engager des actions collectives importantes qui démontreront si nous prenons cette crise au sérieux ou non. Malheureusement, c'est la réponse négative que je constate aujourd'hui.

Sur ce, Madame la vice-présidente, je vous dis que nous aurons de très nombreuses questions en comité. J'invite tous les parlementaires à se pencher sur ce projet de loi, bien qu'il soit d'ordre administratif, si vous le voulez. C'est une mesure administrative qui nous donne une occasion de parler de la plus grande crise avec laquelle nous sommes aux prises. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. Coon: Thank you, Madam Deputy Speaker. *An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act* is, on the one hand, straightforward, but on the other hand, I worry about accountability. The carbon tax is a tax designed to achieve an outcome. It is designed to achieve a reduction in greenhouse gas emissions. It is

We have to agree that the big polluters are not individual New Brunswickers. The big polluters are corporations, industrialists. They are the big polluters, Madam Deputy Speaker. So I hope that, when we talk about this measure, which is one that cannot be considered independently... It must be looked at with a certain overall vision. I hope we can talk about what we are truly doing to fight climate change.

Alternatively, is it simply another way, Madam Deputy Speaker, to sweep the problem under the rug and to continue ignoring it, if you will, with our heads in the sand? When I look at the response from our governments, I do not see the urgency that 99% of scientists—or even more—are talking to us about. A number of them say that it is one minute to midnight. Why are we listening to some scientists and not others? As soon as we mix climate change and the economy, there are people who say to themselves: Well, it is better to live well today than to think about our children and grandchildren. I find that completely unacceptable, Madam Deputy Speaker. That is certainly a culture and a way of thinking that we need to change.

As I have told you, small individual acts will not make a difference; significant collective action will. We here in this Legislative Assembly are the ones who can act boldly and take important collective action that will show whether we are taking this crisis seriously or not. I am seeing today, unfortunately, that the answer is no.

On that note, Madam Deputy Speaker, I would say to you that we will have a very large number of questions in committee. I invite all members to look at this bill, even though it is a housekeeping bill, if you will. This is an administrative measure that gives us the opportunity to talk about the biggest crisis we are facing. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. Coon : Merci, Madame la vice-présidente. La *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* est, en fait, simple, mais la question de la reddition de comptes m'inquiète. La taxe sur le carbone est une taxe conçue pour donner un résultat. Elle est conçue pour entraîner une réduction des

designed to achieve a reduction in carbon pollution. So somewhere in government, someone needs to be monitoring that to determine whether it is effectively doing that.

During the committee stage of budget estimates, I asked the Minister of Finance whether his department is doing that work. He said no. So I said, Well, if the Department of Finance is not looking at whether this Act is effective, then who is? He said, The minister responsible for climate change. So I asked the Minister of Environment and Climate Change, and he said that he was not looking at it. Apparently, no one is. For such a contentious tax that had so many people arguing one way or the other about it for so long, to have no one monitoring it to determine whether it is achieving its goal and, if not, to make adjustments so that it does is, I would say, a head-scratcher.

Madam Speaker, based on the—I do not know—45 jurisdictions around the world that have had a carbon tax in place for a long time, we know that the impact in terms of behaviour change accounts for a minimal amount of reduction. It is about 5% on average across all those jurisdictions. Why? Well, relative to the overall cost of fossil fuels, the carbon tax is a small component, particularly given the volatility of fossil fuels. They go up and down, even more so now. They are more up than down because of the war in Ukraine, but it will continue to be volatile. The impact is mild, and it is also because most people, so far, have not paid too much attention to fuel efficiency in their vehicle choices, which is what you would think this would help to influence. If the carbon tax is going up, when it comes to the next vehicle that someone purchases, you would think that the person would look at something that is a little lighter on the gasoline or the diesel or switch altogether to a nonemitting vehicle such as an electric one. The impact is modest.

15:25

We know from that research that the big impacts come from taking the revenue and returning it to households

émissions de gaz à effet de serre. Elle est conçue pour réduire la pollution par le carbone. Au sein du gouvernement, une surveillance doit donc être assurée pour déterminer si elle donne effectivement les résultats escomptés.

À l'étape de l'étude en comité des prévisions budgétaires, j'ai demandé au ministre des Finances si son ministère effectuait une surveillance. Il a répondu par la négative. J'ai donc demandé : Eh bien, si le ministère des Finances ne vérifie pas l'efficacité de la loi, alors qui le fait? Il a répondu : Le ministre responsable du dossier des changements climatiques. J'ai donc posé la question au ministre de l'Environnement et du Changement climatique, et il m'a répondu qu'il ne s'occupait pas de cette surveillance. Apparemment, personne ne fait le travail de surveillance. Puisque la taxe est si controversée et qu'elle a fait l'objet de tant de débats de part et d'autre pendant si longtemps, le fait que personne ne se charge de la surveillance pour déterminer si elle atteint son objectif et, si ce n'est pas le cas, pour y apporter les changements nécessaires à la réalisation de celui-ci, je dirais, a de quoi laisser perplexe.

Madame la vice-présidente, les données relatives aux — je ne sais pas — 45 États dans le monde où a été instaurée il y a longtemps une taxe sur le carbone nous montrent que les changements de comportement qui en découlent entraînent une réduction minimale. Elle correspond à environ 5 % en moyenne dans les États concernés. Pourquoi? Eh bien, par rapport au coût total des combustibles fossiles, la taxe sur le carbone représente une petite composante, surtout compte tenu de la volatilité des combustibles fossiles. Leur prix fluctue constamment et encore plus en ce moment. Leur prix a actuellement surtout tendance à augmenter en raison de la guerre en Ukraine, mais ils demeureront volatils. L'incidence de la taxe est faible, et c'est aussi parce que la plupart des gens n'ont jusqu'à présent pas trop prêté attention à l'efficacité énergétique dans leurs choix de véhicules, un choix sur lequel, selon les attentes, la taxe aurait dû influencer. Il serait justifié de penser que, si la taxe sur le carbone augmente, les gens, au moment d'acheter leur prochain véhicule, en choisiront un qui consomme un peu moins d'essence ou de diesel, voire un véhicule non polluant, comme un véhicule électrique. Or, l'incidence est faible.

Nous savons, compte tenu des recherches, que l'incidence la plus forte se mesure lorsque les recettes

and businesses to specifically invest in reducing their energy use, in switching fuels from carbon-based to renewable or electricity-based sources of heat, for example—a heat pump. There, the savings are huge and the impact is huge. What matters most is how the revenue is used, so that is the key thing. It is not, obviously, built into this bill, nor is it really built into the *Climate Change Act* itself. This is a problem.

If the biggest impacts are in how the revenue is used but we have no one monitoring that, it goes back to the Finance Minister to say, Well, if this tax is not achieving its goal, what is the purpose of having it? We need it to achieve its goal. We are in a climate crisis. It is one part of the measures that need to be put in place to help wean us off fossil fuels over time, to reduce our extraordinary waste of energy through energy efficiency improvements and conservation, and to more rapidly roll out renewable energy sources that are carbon-free and do not have dangerous, hazardous, and radioactive waste attached to their operation.

That is a conundrum, I guess you could say, Madam Deputy Speaker. Here we are with another bill to keep in line with the federal obligation to increase the carbon tax, but as always, the effectiveness depends on two things: (1) its implementation—so are you getting the biggest impact possible out of it?—and (2) whether anyone is being held accountable for that to occur. I asked the Minister of Environment and Climate Change, How do you determine that the money being invested from the Climate Change Fund is actually being spent most efficiently, in other words, that you are eliminating the most carbon emissions for the least amount of money? That is just a sensible, frugal, and thrifty thing to do. Well, they do not have a measure for that. They do not have any criteria for that.

There is some homework to be done, Madam Deputy Speaker, on the part of the Department of Finance and on the part of the Department of Environment and Local Government or whatever it is called now—I guess there are two ministers and two deputies, but anyway, it is the department of climate change and

sont remises aux ménages et aux entreprises pour qu'ils investissent tout particulièrement dans la réduction de leur consommation d'énergie, dans le remplacement des combustibles par des sources de chauffage renouvelables ou électriques, par exemple — une thermopompe. Les économies sont alors énormes et l'incidence est immense. Ce qui compte le plus, c'est la façon dont les recettes sont utilisées ; voilà donc l'élément clé. Cela n'est évidemment pas intégré dans le projet de loi, ni vraiment dans la *Loi sur les changements climatiques*. Il s'agit d'un problème.

Si l'incidence la plus forte est liée à la façon d'utiliser les recettes, mais qu'aucune surveillance n'est faite à cet égard, il revient au ministre des Finances de se demander : Si la taxe n'atteint pas l'objectif pour lequel elle a été conçue, à quoi sert-elle? Elle doit atteindre son objectif. Nous sommes en pleine crise climatique. La taxe sur le carbone est l'une des mesures qui doivent être prises afin que nous délaissions progressivement les combustibles fossiles, que nous réduisions notre gaspillage énorme d'énergie grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la conservation et que nous déployions plus rapidement des sources d'énergie renouvelables sans carbone et qui ne produisent pas de déchets dangereux, nocifs et radioactifs.

Voilà en quelque sorte un casse-tête, je suppose, Madame la vice-présidente. Nous voilà saisis d'un autre projet de loi visant le respect de l'obligation fédérale concernant l'augmentation de la taxe sur le carbone, mais comme toujours, l'efficacité dépend de deux éléments : 1) sa mise en oeuvre — ses effets sont-ils optimisés? — et 2) la responsabilité à l'égard des résultats. J'ai demandé au ministre de l'Environnement et du Changement climatique : Comment déterminez-vous si l'argent provenant du Fonds pour les changements climatiques est en fait investi de la manière la plus efficace, en d'autres termes, si vous obtenez la plus grande réduction d'émissions de carbone au coût le plus faible? C'est tout simplement la façon sensée, frugale et économe de procéder. Eh bien, les gens d'en face n'ont pas de façon de mesurer la rentabilité des investissements. Ils n'ont pas défini de critères à cet égard.

Madame la vice-présidente, le ministère des Finances et le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, quelle que soit l'appellation actuelle, ont du pain sur la planche — je suppose qu'il y a deux ministres et deux sous-ministres, mais quoi qu'il en soit, il s'agit du ministère du changement

environment—to really get their arms around this so that the opportunity that the carbon tax revenue clearly provides to help households and small businesses significantly cut their energy costs, to move toward more renewable sources of energy, and to contribute overall to lowering our carbon footprint is taken advantage of.

15:30

It is like when the first carbon tax was applied in British Columbia many, many years ago and before what we have now. My brother lives in Vancouver. I asked him what he thought. He said: Well, I guess if it helps, I am good with that. If it makes a difference, I am good with that. That is what he said.

Is the carbon tax in New Brunswick making a difference? Is it truly, truly making a difference in terms of how revenues are spent to get us off fossil fuels, to get us on renewables, to become far more energy efficient and energy conserving, and to have far more renewable energy overall? Madam Deputy Speaker, is it even contributing much to safeguarding communities and infrastructure from the ravages wrought by the climate crisis? It is not clear because there are no clear parameters to evaluate that.

Some of the money went to building a seawall in Saint John for a private developer. If you open that door, then there are a lot of seawalls that you are going to build for the private sector around the province. So you wonder. Some of the money has gone to start-up companies that are doing research and development into molten salt and molten sodium reactors. They are long shots with all kinds of problems.

I guess this will give us much to talk about in committee, Madam Deputy Speaker, around accountability for the way the carbon tax is being implemented and the way its revenues are being utilised in New Brunswick. Is it helping to improve New Brunswick's ability to make the energy

climatique et de l'environnement —, car ils doivent vraiment s'attaquer à la question en vue de tirer profit des possibilités qu'offrent manifestement les recettes de la taxe sur le carbone pour ce qui est d'aider les ménages et les petites entreprises à réduire considérablement leurs coûts énergétiques, à se tourner vers des sources d'énergie plus renouvelables et à contribuer globalement à la réduction de notre empreinte carbone.

Je pense au moment où la première taxe sur le carbone a été instaurée en Colombie-Britannique, il y a de très nombreuses années et bien avant l'instauration de la taxe que nous avons dans notre province actuellement. Mon frère vit à Vancouver. Je lui ai demandé ce qu'il pensait de la taxe. Il a répondu : Eh bien, je suppose que, si la taxe est utile, cela me convient ; si elle a des effets positifs, cela me convient. C'est ce qu'il a dit.

La taxe sur le carbone au Nouveau-Brunswick a-t-elle des effets positifs? A-t-elle vraiment, vraiment des effets positifs en ce qui concerne la façon dont les recettes sont dépensées pour nous libérer de la dépendance aux combustibles fossiles, assurer notre transition vers les énergies renouvelables, nous permettre de devenir beaucoup plus efficaces sur le plan énergétique, nous permettre de conserver de l'énergie et assurer l'utilisation de beaucoup plus d'énergies renouvelables dans l'ensemble? Madame la vice-présidente, la taxe sur le carbone contribue-t-elle même grandement à la protection des collectivités et des infrastructures contre les ravages de la crise climatique? Rien n'est clair à ce sujet, car il n'y a pas de paramètres d'évaluation bien définis.

Une partie des fonds a servi à construire une digue à Saint John pour un promoteur privé. Si vous laissez libre cours à une approche du genre, vous construirez alors beaucoup de digues pour le secteur privé dans la province. Il convient donc de se poser des questions. Une partie des fonds a été versée à des compagnies en démarrage qui font de la recherche et développement sur les réacteurs à sel fondu et à sodium fondu. Ce sont des travaux de longue haleine qui posent toutes sortes de problèmes.

Madame la vice-présidente, je suppose que la question suscitera beaucoup de discussions en comité au sujet de la reddition des comptes sur la façon dont la taxe sur le carbone est appliquée et sur la façon dont les recettes qui en découlent sont utilisées au Nouveau-Brunswick. La taxe contribue-t-elle à améliorer au

transition, or is it impeding that? Is it an opportunity that is being missed for a lack of ambition, a lack of clear criteria, and a lack of appropriate accountability? That is what we are going to be asking in committee. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 87, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 88

Hon. Mr. Steeves, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 88, *An Act to Amend the Financial and Consumer Services Commission Act*: I rise today to speak on the second reading of *An Act to Amend the Financial and Consumer Services Commission Act*. Madam Deputy Speaker, the proposed amendments to the Act will change the date for budgetary delivery to match the deadline for submitting the commission's business plan.

Madame la vice-présidente, les modifications proposées de la loi visent à changer la date de remise du budget afin de la faire correspondre à la date de remise du plan d'activités de la commission.

The date change is going to lead to greater harmony between the *Financial and Consumer Services Act* and the *Accountability and Continuous Improvement Act*, and it will close timing gaps. Coordinating the budget deadline with the business plan deadline will also provide the Minister of Finance and Treasury Board with the proper context to review the budget and will lead to more harmonized and efficient spending and reporting.

Along with the date change, the proposed amendments will also update the Act to reflect gender-neutral drafting, which is part of a broader project by Legislative Services to update the language in existing legislation.

Nouveau-Brunswick la capacité à effectuer la transition énergétique ou l'entrave-t-elle? S'agit-il d'une occasion manquée faute d'ambition, de critères bien établis et d'une reddition de comptes appropriée? Voilà les questions que nous poserons en comité. Merci, Madame la vice-présidente.

Second Reading

(Bill 87, *An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 88

L'hon. M. Steeves, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 88, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs* : Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs*. Madame la vice-présidente, les modifications proposées de la loi changeront la date de la présentation du budget pour qu'elle corresponde à la date limite de soumission du plan d'activités de la commission.

Madam Deputy Speaker, the proposed amendments to the Act will change the date for budgetary delivery to match the deadline for submitting the commission's business plan.

Le changement de date se traduira par une meilleure harmonisation de la *Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs* et de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue* et comblera des décalages. La coordination de la date de présentation du budget et de soumission du plan d'activités permettra aussi d'établir le contexte approprié aux fins de l'examen du budget par le ministre des Finances et du Conseil du Trésor et entraînera une harmonisation et une efficacité accrues des dépenses et de la reddition de comptes.

En plus du changement de date, les modifications proposées mettront aussi à jour le libellé de la loi pour refléter une rédaction non sexiste, ce qui s'inscrit dans une vaste initiative des Services législatifs visant la mise à jour du libellé des lois en vigueur.

Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. McKee: Thank you, Madam Deputy Speaker. I will be very quick here. This bill purports to improve the process for planning and reporting for the commission. It also purports to provide updated language and terminology in the Act. These are welcome changes. We want to ensure that there are not any additional changes that are not being talked about here today and that would be of concern to the public. We hope to ascertain that properly during the committee process. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

15:35

Second Reading

(Madam Deputy Speaker put the question, and Bill 88, *An Act to Amend the Financial and Consumer Services Commission Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 89

L'hon. M. Steeves, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 89, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier* : Merci, Madame la vice-présidente.

I rise today to speak on the second reading of *An Act to Amend the Real Property Tax Act*. I am pleased to provide members with additional information regarding this bill.

J'ai le plaisir de fournir aux parlementaires des renseignements supplémentaires concernant le présent projet de loi.

It is widely recognized that New Brunswick has been experiencing a strong real estate market. Our government has heard from concerned citizens and stakeholders on the impacts of rising assessment values and corresponding property tax bills. We are also well aware of the challenges that many New Brunswickers are facing when trying to find affordable housing, particularly given the current rental situation and rising rents. In light of recent developments in the real estate market and in response to long-standing concerns regarding New Brunswick's relatively high

Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. McKee : Merci, Madame la vice-présidente. Je serai très bref. Le projet de loi vise à améliorer le processus de planification et de communication de renseignements pour la commission. Il vise aussi à mettre à jour le libellé et la terminologie de la loi. Les modifications sont accueillies favorablement. Nous voulons faire en sorte que le projet de loi ne comprend pas d'autres modifications qui pourraient être source de préoccupation pour la population et dont il n'aurait pas été question aujourd'hui. Nous espérons bien le confirmer à l'étape de l'étude en comité. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

Deuxième lecture

(La vice-présidente met la question aux voix ; le projet de loi 88, *Loi modifiant la Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 89

Hon. Mr. Steeves, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 89, *An Act to Amend the Real Property Tax Act*: Thank you, Madam Deputy Speaker.

Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*. Je suis content de donner aux parlementaires plus de renseignements sur le projet de loi.

I am pleased to provide members with additional information regarding this bill.

Les gens s'entendent généralement sur le fait que le marché immobilier du Nouveau-Brunswick est en pleine effervescence. Notre gouvernement a entendu les observations de personnes préoccupées et de parties prenantes sur les conséquences de la hausse de la valeur des évaluations et des factures d'impôt foncier qui en découlent. Nous sommes aussi bien conscients des difficultés avec lesquelles de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick doivent composer lorsqu'elles essaient de trouver un logement abordable, surtout compte tenu de la

overall property tax burden, we have taken a closer look at the provincial property tax system. As was announced in the recent 2022-23 budget, the proposed amendments will implement a three-year phased-in reduction of provincial property tax rates. These provincial rate reductions will begin with the current 2022 taxation year.

Ces réductions des taux d'impôt foncier provincial commenceront au cours de cette année d'imposition, donc 2022.

By 2024, these measures will result in provincial property tax rate reductions of 50% for nonowner-occupied residential properties, including apartments and rental properties; 15% for other residential properties, including nursing homes; and 15% for nonresidential or business properties. The proposed rate reductions will lower provincial revenue by an estimated \$45 million in 2022-23 and grow to approximately \$112 million once mature. For the current 2022 taxation year, it will result in provincial property tax reductions of an estimated \$36 million relative to what property owners would have paid based on the previous tax rates. Of this, it is estimated that \$16 million of the benefit will be for residential rental properties.

De ce montant, on estime à 16 millions de dollars la part qui concernera les biens locatifs résidentiels.

Our 2020-21 budget had reflected our government's commitment to lowering provincial property taxes. However, with the onset of COVID-19 and the considerable economic and fiscal uncertainty at that time, those measures did not proceed. We are pleased to be able to now take action. The phased-in provincial property tax rate reductions beginning this year take into account the rental situation in New Brunswick, increased assessments, and improvements to our fiscal health. The proposed measures represent a substantial reduction in provincial property tax rates, particularly for nonowner-occupied residential housing, and will

situation actuelle du logement locatif et de la hausse des loyers. À la lumière des récents développements du marché immobilier et en réponse à des préoccupations de longue date concernant le fardeau de l'impôt foncier relativement élevé de façon globale au Nouveau-Brunswick, nous avons examiné de plus près le régime d'impôt foncier provincial. Comme il a été annoncé dans le récent budget de 2022-2023, les modifications proposées visent la mise en oeuvre progressive sur trois ans d'une réduction des taux d'impôt foncier provinciaux. Les réductions des taux provinciaux prendront effet pour l'année d'imposition 2022.

These provincial property tax rate reductions will begin with the current 2022 taxation year.

D'ici à 2024, les mesures entraîneront une réduction de 50 % du taux d'impôt foncier provincial sur les biens résidentiels non occupés par le propriétaire, dont les immeubles d'appartements et autres logements locatifs, une réduction de 15 % du taux applicable aux autres biens résidentiels, dont les foyers de soins, et une réduction de 15 % du taux applicable aux biens non résidentiels ou commerciaux. Selon les prévisions, les réductions de taux proposées se traduiront par une baisse des recettes provinciales de 45 millions de dollars en 2022-2023 et d'environ 112 millions une fois pleinement mises en oeuvre. Pour l'année d'imposition 2022, les mesures se traduiront par une réduction de l'impôt foncier provincial d'environ 36 millions de dollars pour les propriétaires, par rapport à ce qu'ils auraient payé en fonction des taux d'imposition précédents. La part du montant de la réduction qui concernera les biens locatifs résidentiels est estimée à 16 millions de dollars.

Of this amount, it is estimated that \$16 million will be for residential rental properties.

Notre budget de 2020-2021 reflétait l'engagement de notre gouvernement quant à la réduction de l'impôt foncier provincial. Toutefois, en raison du début de la pandémie de COVID-19 et de l'incertitude économique et financière considérable qui régnait, les mesures en question n'ont pas été mises en oeuvre. Nous sommes contents de pouvoir maintenant agir. Les réductions progressives des taux d'impôt foncier provinciaux qui prennent effet cette année tiennent compte de la situation des loyers au Nouveau-Brunswick, de l'augmentation des évaluations foncières et de l'amélioration de notre santé

help offset the impact of rising assessments. The lowering of provincial property tax rates will also help encourage investment in the supply of housing units in the province.

Merci, Madame la vice-présidente.

15:40

Mr. McKee: Thank you, Madam Deputy Speaker. The minister touts that he is giving New Brunswickers this break on real property taxes, but as it turns out, it appears this will all be smoke and mirrors. We know that property assessments have gone up by 42% for apartment owners across the board. The phased-in relief that they will get will not even meet that threshold. That is why we are calling for a mechanism such as spike protection. When you look at having a cap in place on the one hand and no protection on the other hand, you are left in a state of chaos. That is what we have seen over the last couple of months since it was first announced that we would be implementing a cap and then going with the same phased-in reduction of the double tax.

Really, it is not doing anything to solve the housing crisis. We know that there is a crisis and a shortage of construction workers. We cannot even build the homes or the properties that we need to attract workers to the different areas of the province. The problem is only going to get deeper if we do not have a coordinated housing strategy to really attack the issue across the board and take all the issues into consideration.

We know that home prices and rents are skyrocketing in New Brunswick. They are really the highest that we have seen across the country. We need a plan—as I said, a coordinated strategy—and I just do not see it with this. It is really not doing anything to save money for these apartment owners. Yes, they are getting a reduction, but when you look year over year, you see that they are still paying more in property taxes this year.

financière. Les mesures proposées constituent une réduction considérable des taux d'impôt foncier provinciaux, surtout pour les habitations non occupées par le propriétaire, et aideront à compenser les répercussions des évaluations croissantes. De plus, la réduction des taux d'impôt foncier provinciaux contribuera à favoriser les investissements dans l'offre de logements dans la province.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. McKee : Merci, Madame la vice-présidente. Le ministre vante l'allègement de l'impôt foncier qu'il accorde aux gens du Nouveau-Brunswick, mais en fin de compte, il semble qu'on jette simplement de la poudre aux yeux. Nous savons que, globalement, les évaluations foncières ont augmenté de 42 % pour les propriétaires d'immeuble résidentiel. L'allègement progressif dont bénéficieront les propriétaires ne permettra même pas de compenser une telle hausse. Voilà pourquoi nous réclamons un mécanisme tel qu'une protection contre les hausses marquées d'évaluation. L'instauration d'un plafond sans mesure de protection sème le chaos. Voilà la situation dont nous avons été témoins au cours des deux ou trois derniers mois, depuis que l'instauration d'un plafond a été annoncée, mais la même réduction progressive de la double imposition est mise en oeuvre.

En réalité, la mesure ne résout en rien la crise du logement. Nous savons qu'il y a une crise et une pénurie de travailleurs de la construction. Nous ne pouvons même pas construire les logements ou les biens dont nous avons besoin pour attirer des travailleurs dans les diverses régions de la province. Le problème ne fera que s'aggraver si nous ne disposons pas d'une stratégie coordonnée en matière de logement afin de vraiment nous attaquer à l'ensemble de la question et de prendre en considération tous les enjeux.

Nous savons que le prix des maisons et les loyers montent en flèche au Nouveau-Brunswick. Ce sont vraiment les prix les plus élevés que nous avons vus à l'échelle nationale. Il nous faut un plan — comme je l'ai dit, une stratégie coordonnée —, et je ne vois tout simplement pas de plan en ce qui concerne la mesure proposée. Le tout ne permet aucunement aux propriétaires d'immeuble d'économiser. Oui, ils bénéficient d'une réduction, mais un examen de

(Ms. Sherry Wilson took the chair as Deputy Speaker.)

Another issue that we could have looked at here is directly tying the reduction of the double tax to affordable units. We know that, with a shortage of workers, we do not have a number of projects that we can address. Companies, developers, can pick and choose. They are going after the projects that have low risk and high return for them. We need to look at government programs to incentivize developers to move away from the low-risk, highly profitable projects and go toward affordable units. Give them incentives that they can work with to make projects work in their budget and be profitable for them nonetheless. As I said, we need a strategy that takes all of this into consideration, Madam Deputy Speaker. Without it, we are going to be in crisis mode.

We know that we are experiencing population growth. We are excited about reaching 800 000 residents. Our population is going to continue to grow, and some are saying by 10 000 each year. To meet demand for workforce expansion, we need to double our housing starts that we have right now, but we just do not have the capacity to do it. So we need government action with a proper strategy to take all these considerations into account. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Voici un autre projet de loi dont il me semble très important de discuter ici, à la Chambre, parce qu'il est entièrement basé sur des faussetés et sur des campagnes de propagande, rien que par le fait qu'on a appelé cela une double imposition. Ce n'est pas une double imposition. Il s'agit en fait d'un dégrèvement fiscal ; il ne s'agit donc pas d'une double imposition.

Ce que nous sommes en train de faire actuellement, Madame la vice-présidente, je l'ai déjà expliqué ici, à la Chambre. C'est que, normalement, nous avons un taux d'imposition au Nouveau-Brunswick, qui est local et provincial. Une personne qui demeure dans sa résidence principale a un allègement fiscal pour sa

l'évolution de la situation au fil des années, montre qu'ils paient toujours plus d'impôt foncier cette année.

(M^{me} Sherry Wilson prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Une autre question que nous aurions pu aborder ici, c'est la possibilité de lier directement la réduction de la double imposition aux logements abordables. Nous savons que, en raison de la pénurie de travailleurs, peu de projets peuvent être réalisés. Les compagnies et les promoteurs peuvent choisir à leur guise. Ils choisissent les projets qui, pour eux, présentent un faible risque et offrent un rendement élevé. Nous devons examiner les programmes gouvernementaux pour inciter les promoteurs à délaissier les projets très rentables présentant des risques faibles et à se tourner vers les logements abordables. Donnez-leur des incitatifs dont ils peuvent se servir pour faire en sorte que les projets conviennent à leur budget et soient tout de même rentables pour eux. Comme je l'ai dit, il nous faut une stratégie qui tient compte de tout cela, Madame la vice-présidente. Sans cela, nous serons en crise.

Nous savons que notre province connaît une croissance démographique. Nous sommes très contents que notre province compte maintenant 800 000 habitants. Notre population continuera de croître, et certaines personnes affirment qu'elle augmentera de 10 000 personnes par année. Afin de répondre à la demande liée à l'élargissement de la main-d'oeuvre, nous devons doubler le nombre actuel de mises en chantier, mais nous n'avons simplement pas la capacité de le faire. Il faut donc que le gouvernement agisse et présente une stratégie appropriée pour tenir compte de tous les éléments mentionnés. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. This is another bill that I feel is very important to discuss here in the House, because it is entirely based on misinformation and propaganda, solely because it has been called "double taxation". It is not double taxation. It is in fact a tax break, so it was not double taxation.

What we are doing right now, Madam Deputy Speaker, is something I have already explained here in the House. The fact is that, normally, we have a tax rate in New Brunswick that is both local and provincial. People who live in their primary residence receive a tax break for their own home. Now, we have

propre maison. Là, nous venons de tout ramener vers le bas et de donner cet allègement fiscal à absolument tout le monde, Madame la vice-présidente.

Donc, ce que nous sommes en train de faire, Madame la vice-présidente, au Nouveau-Brunswick, c'est réellement d'aider — d'aider — les gens qui ont les moyens et le capital pour avoir deux maisons, ou deux résidences, ou plus. Nous refusons d'aider les personnes qui n'ont rien et qui n'ont pas les moyens de devenir propriétaires d'une maison et les personnes qui ne peuvent pas trouver un logement. Nous refusons de les aider, mais nous venons d'aider toutes les personnes, Madame la vice-présidente, qui ont l'argent et les moyens d'avoir plus d'une maison. On a le droit d'avoir deux demeures. On a le droit d'avoir un chalet.

15:45

C'est quand même un privilège, Madame la vice-présidente. Bien des gens n'ont même pas le privilège d'avoir un endroit qu'ils peuvent appeler chez eux. Il faut croire, incroyablement et aveuglément, dans la licorne de la théorie des effets de retombée, Madame la vice-présidente, pour penser que cet argent reviendra aux locataires.

Nous repoussons le problème à demain. Nous repoussons le problème à demain en n'ayant pas des solutions à moyen et long termes. Nous avons des visions économiques qui sont encore prises dans le 20^e siècle. Nous avons un gouvernement qui est pris dans le 20^e siècle et dans des théories économiques. Maints et maints économistes nous ont dit que ces dernières ne fonctionnent pas, Madame la vice-présidente.

Comme je l'ai dit, nous sommes en train d'aider ceux et celles... Ce ne sont même pas tous des particuliers, Madame la vice-présidente. Ce ne sont même pas tous des particuliers. Qui est en train d'acheter les maisons et les immeubles à appartements au Nouveau-Brunswick? Ce sont des fonds de retraite. Ce sont des firmes d'investissement. Quel est leur objectif, Madame la vice-présidente? C'est de se faire une piastre. Ce n'est pas de régler une crise du logement. Ce n'est pas d'offrir des logements à qui que ce soit. Ce n'est pas d'offrir du logement abordable.

Même les particuliers... Il y en a ici des parlementaires qui sont propriétaires. Lorsque nous achetons une propriété d'investissement, notre objectif n'est pas d'offrir du logement à qui que ce soit. C'est d'avoir un

just brought everything down and have given absolutely everyone this tax break, Madam Deputy Speaker.

So, what we are doing in New Brunswick, Madam Deputy Speaker, is actually helping—helping—people who have the means and the capital to own two or more houses or residences. We are refusing to help people who have nothing and who do not have the means to become homeowners or who cannot find housing. We are refusing to help them, but, Madam Deputy Speaker, we have just helped all the people who have the money and the means to own more than one house. People have the right to own two homes. People have the right to own a cottage.

It is a privilege, though, Madam Deputy Speaker. Many people do not even have the privilege of having a place to call home. One would have to incredibly and blindly believe in the unicorn that is trickle-down theory, Madam Deputy Speaker, to think that this money will come back to tenants.

We are putting the problem off until tomorrow. We are putting the problem off until tomorrow without having medium- or long-term solutions. Our economic visions are still stuck in the 20th century. We have a government stuck in the 20th century and stuck on economic theories. Many, many economists have told us that they do not work, Madam Deputy Speaker.

As I said, we are helping those... Not all of them are even individuals, Madam Deputy Speaker. Not all of them are even individuals. Who is buying houses and apartment buildings in New Brunswick? It is pension funds. It is investment firms. What is their goal, Madam Deputy Speaker? It is to make a buck. It is not to solve a housing crisis. It is not to provide housing for everyone. It is not to provide affordable housing.

Even the individuals... There are members here who are property owners. When we buy an investment property, our goal is not to provide housing to just anyone. It is to have an investment in something we

investissement que nous pourrions ensuite vendre, lorsque nous prendrions notre retraite. C'est justement un investissement.

Donc, nous ne faisons que pousser le problème plus loin. Par le fait même, nous encourageons des monopoles. De grandes firmes d'investissement viennent ici. Maintenant, il y a de moins en moins de raisons d'acheter tout le stock d'habitation dans la province, parce que, au lieu de dire que tout le monde devrait avoir droit à du logement, le gouvernement dit : Peu importe, nous voulons seulement votre argent. Il ne veut que l'argent, et c'est tout. C'est tout ce qui l'intéresse.

Pourquoi n'encourageons-nous pas la création de coopératives? Pourquoi n'encourageons-nous pas les locataires, qui sont dans des immeubles à appartements, à racheter ces édifices? Ils pourraient avoir un contrôle sur l'endroit où ils habitent. Pourquoi n'encourageons-nous pas des organismes sans but lucratif ancrés dans nos collectivités à mettre en place des logements abordables pour les gens qui en ont besoin, par l'entremise de programmes de zonage mixte? Cela permettrait d'assurer ce que nous appelons de la mixité sociale. Cela semble être une idée sur un nuage pour certaines personnes, mais cela se fait ailleurs. Cela réussit très bien ailleurs. Cela réussit en milieu urbain, en milieu périurbain et en milieu rural.

Cependant, nous ouvrons le marché complètement à des firmes d'investissement et à des fonds de retraite, qui viennent d'ailleurs et qui voient que le seul avantage, c'est que, présentement, ils peuvent avoir des maisons ou des immeubles à appartements à bon marché qu'ils pourront ensuite vendre, par la spéculation de cette valeur, à une fois et demie, deux fois ou trois fois le prix, dans les années à venir. Pendant ce temps, cela devient de moins en moins accessible à la population de cette province. Cela devient de moins en moins accessible aux jeunes familles qui sont dans vos circonscriptions.

15:50

C'est de moins en moins accessible pour nos enfants. Les jeunes sortent de l'université endettés jusqu'au cou. Compte tenu de la valeur et du prix des maisons, pour les jeunes de ma génération, et surtout des générations encore plus jeunes, le rêve d'être propriétaire est devenu une utopie. Parlez à des jeunes dans les villes et demandez-leur s'ils pensent, avec les emplois auxquels nous avons accès au Nouveau-

can then sell when we retire. It is just that, an investment.

So, we are just putting the problem off until later. By doing so, we are encouraging a monopoly. Major investment firms are coming here. Now, there are fewer and fewer reasons to buy all of the housing stock in the province, because, instead of saying that everyone should have the right to housing, the government says: No matter what, we just want your money. It only wants money and nothing else. That is all it is interested in.

Why are we not encouraging the creation of cooperatives? Why are we not encouraging tenants of apartment buildings to buy them? They could have some control over the place they live in. Why are we not encouraging nonprofit organizations in our communities to establish affordable housing through mixed-use development programs for people who need it? That would ensure what we call social diversity. This idea seems out of reach for some people, but it has been done elsewhere. It has been done successfully elsewhere. It has been done successfully in urban, suburban, and rural areas.

However, we are completely opening the market to outside investment firms and pension funds that see that the only advantage, currently, is that they can buy cheap houses or apartment buildings that they will then be able to flip at one and a half, two, or three times the price in years to come. At the same time, housing is becoming less and less accessible to the people of this province. It is becoming less and less accessible for young families in your ridings.

It is less and less accessible for our children. Young people get out of university deeply in debt. Given the value and the price of homes, for young people in my generation, and especially younger generations, the dream of owning a home has become unattainable. Talk to young people in cities and ask them if they think that, with the jobs available to us in New Brunswick, they can one day own a house. Most of

Brunswick, pouvoir être un jour propriétaires d'une maison. La majorité d'entre eux dira non. Ceux qui diront oui diront : Oui, mais c'est parce que, heureusement, je peux compter sur l'appui de mes parents. Encore une fois, c'est l'accumulation du capital et des patrimoines familiaux qui fera en sorte que nous créerons de plus en plus de divisions dans notre société, Madame la vice-présidente.

Ce projet de loi, comme je vous l'ai dit, a vu le jour sur la base de la propagande et de mensonges selon lesquels il s'agit d'une double imposition. C'est la stratégie qui a été utilisée par différentes organisations et par différentes personnes que je ne nommerai pas. Toutefois, c'est ce qui a été utilisé, Madame la vice-présidente. C'est la propagande qui a été utilisée pour nous faire croire qu'il s'agit d'une double imposition, alors qu'en fait, c'est la norme : Vous avez une demeure et vous l'habitez, vous avez un allègement fiscal. Ce projet de loi ne change rien la vie des gens qui ont seulement une maison.

Ce projet de loi vient aider les gens qui ont deux maisons ou plus. Il alimente la spéculation sur les investissements au Nouveau-Brunswick. À moyen terme, il fera augmenter la valeur des propriétés, parce que de plus en plus d'investisseurs se diront : Nous avons maintenant des allègements fiscaux. Madame la vice-présidente, je ne peux pas comprendre comment un gouvernement peut être fier d'un projet de loi aussi archaïque, mal pensé et basé sur de la mauvaise information, sur un manque de lecture ou sur... Je ne sais quoi exactement. Il y a même des économistes dans la province qui ont dit : Cela ne va aucunement aider la crise du logement actuelle dans la province. Cela ne va rien aider du tout. Ce n'est rien d'autre qu'un cadeau. C'est un cadeau pour les gens aisés.

Madame la vice-présidente, comme vous pouvez le constater, à l'étape de la deuxième lecture, je ne suis vraiment pas prêt à voter en faveur de ce projet de loi. J'aimerais mieux le voir mourir au Feuilleton, et j'aimerais qu'à la place, nous mettions en place, Madame la vice-présidente, des programmes qui, comme je l'ai dit, encourageraient la création de coopératives d'habitation et d'organismes sans but lucratif dans nos localités et dans nos collectivités, qui pourraient investir collectivement dans le logement social.

15:55

Toutes les personnes de la province sans exception méritent un logement abordable et salubre. Le présent

them will say no. Those who say yes will say: Yes, but it is because, fortunately, I can count on my parents' support. Once again, the accumulation of capital and family wealth will cause more and more of a divide in our society, Madam Deputy Speaker.

This bill, as I have told you, was created on the basis of propaganda and lies that it was double taxation. It was the strategy used by different organizations and people whom I will not name. However, it is what was used, Madam Deputy Speaker. It is propaganda that was used to make us believe that it was double taxation when, in fact, it is the norm: If you have a home and live in it, you get a tax break. This bill changes nothing in the lives of people who only have one house.

This bill helps people that have two or more houses. It is fueling speculation on investments in New Brunswick. In the medium term, it will increase property values, because more investors will say: We are now receiving tax breaks. Madam Deputy Speaker, I cannot understand how a government can be proud of a bill as archaic, poorly thought-out, and based on misinformation, a lack of reading, or... I do not know what, exactly. There are even economists in the province who have said: It will not help with the current housing crisis in the province at all. It will not help at all. It is nothing but another gift. It is a gift for people who are well off.

Madam Deputy Speaker, as you can see, I am really not prepared to vote in favour of this bill at second reading. I would rather see it die on the Order Paper, and, Madam Deputy Speaker, in its place, I would like us to establish programs that, as I said, would encourage the creation of housing cooperatives and nonprofit organizations in our communities that could collectively invest in social housing.

Every single person in the province deserves safe and affordable housing. This bill does not contribute to that

projet de loi n'aide pas du tout cette cause. Madame la vice-présidente, nous aurons des questions en comité. Je veux savoir quelles études ont été utilisées pour affirmer que cela va fonctionner. Où sont les données qui nous disent que ces vœux pieux, comme je pourrais les appeler, selon lesquels les retombées vont revenir dans les poches des locataires, vont fonctionner? Ou bien, est-ce simplement basé sur la propagande que certaines personnes ont faite autour de ce que les gens ont appelé une double imposition?

Ce n'est peut-être pas une façon de penser très populaire ici, à la Chambre. Pour ma part, je serais le premier — le premier. Je serais extrêmement fier de payer mes impôts. Si j'ai la capacité d'acheter une deuxième demeure, je paierai mes impôts sur celle-ci et je ferai ma part pour la société. Tout le monde devrait être élevé à ce niveau. C'est un projet de loi qui ne fait qu'augmenter le sentiment d'individualisme — cette valeur destructive — au lieu du bien commun. C'est tout ce qu'est ce projet de loi.

Cet argent aurait pu être utilisé pour assurer un logement abordable et salubre pour tous. Au lieu de cela, nous faisons un cadeau aux riches, c'est tout : Vous avez de l'argent, tenez, en voilà plus. Madame la vice-présidente, c'est complètement inacceptable à mes yeux dans le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Sur ce, je vais m'arrêter là. Nous poserons des questions en comité. Vous pouvez être assurés — assurés —, au plus haut point, que vous n'aurez pas mon soutien sur ce projet de loi.

(Mrs. Anderson-Mason took the chair as Deputy Speaker.)

Second Reading

(Madam Deputy Speaker put the question, and Bill 89, *An Act to Amend the Real Property Tax Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 90

Hon. Mrs. Shephard, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 90, *An Act to Amend the Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act*: Thank you, Madam Deputy Speaker. The New Brunswick Drug Plan is an income-based prescription

at all. Madam Deputy Speaker, we will have questions in committee. I want to know which studies were used to determine that this will work. Where is the data that shows us that this wishful thinking, as I would call it, which suggests that spin-offs will benefit tenants, is going to work? Alternatively, is it simply based on propaganda from certain people concerning what some have called “double taxation”?

Maybe this is not a very popular mindset here in the House. Personally, I would be the first—the first. I would be extremely proud to pay my taxes. If I am able to buy a second home, I will pay taxes on it and do my part for society. Everyone should be raised to that level. This is a bill that just reinforces individualism—a destructive value—instead of the common good. That is all it is.

This money could have been used to ensure that everyone has safe and affordable housing. Instead of that, we are giving the rich handouts, that is all: You have money; here, have some more. Madam Deputy Speaker, in my opinion, that is completely unacceptable in the world we live in today.

I will end on that note. We will ask questions in committee. You can be absolutely, positively sure that you will not have my support on this bill.

(M^{me} Anderson-Mason prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Deuxième lecture

(La vice-présidente met la question aux voix ; le projet de loi 89, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 90

L'hon. M^{me} Shephard, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 90, *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux* : Merci, Madame la vice-présidente. Le régime médicaments du Nouveau-

drug plan for New Brunswickers who do not have drug coverage. The plan covers more than 5 000 prescription drugs, including many high-cost drugs. All adult plan members pay monthly premiums and pay a 30% co-payment up to a maximum amount per prescription. In the fiscal year 2020-21, the total cost for the New Brunswick Drug Plan was approximately \$63 million. Of this, the province paid about \$48 million, and the remaining \$15 million was paid by plan members in the form of premiums and co-payments.

To manage the overall cost of the plan and to account for changes in the cost of living, the government is recommending amendments to the *Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act*. These amendments would mandate an annual review of the financial position of the New Brunswick Drug Plan and require the minister to make recommendations annually to the Executive Council regarding the funding of the plan. These recommendations may include adjustments to income levels, premiums, and maximum co-payments. It would provide authority to make regulations respecting the phase-in of premium increases and allow for minor housekeeping amendments.

The proposed adjustments to the New Brunswick Drug Plan are necessary to ensure that an appropriate balance is maintained between affordability for the members and cost for the province while safeguarding the long-term sustainability of the plan. As it stands, the existing drug plan design fails to account for increases in the cost of living. As a result, costs have shifted disproportionately to lower-income plan members. I move that Bill 90, *An Act to Amend the Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act*, now be read a second time. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Brunswick est un régime de médicaments sur ordonnance auquel sont admissibles, selon leur revenu, les gens du Nouveau-Brunswick qui ne bénéficient pas d'une couverture d'assurance médicaments. Le régime couvre plus de 5 000 médicaments sur ordonnance, y compris de nombreux médicaments très coûteux. Tous les membres adultes versent des primes mensuelles et une quote-part de 30 % jusqu'à concurrence d'une somme maximale par ordonnance. Le coût total du régime médicaments du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier 2020-2021 s'élevait à environ 63 millions de dollars. De cette somme, le gouvernement provincial a payé environ 48 millions de dollars, et la différence de 15 millions de dollars a été payée par les membres du régime sous forme de primes ou de quotes-parts.

Pour assurer la gestion en ce qui concerne le coût global du régime et tenir compte du changement du coût de la vie, le gouvernement recommande que des modifications soient apportées à la *Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*. Les modifications rendraient obligatoire la tenue d'un examen annuel des aspects financiers du régime médicaments du Nouveau-Brunswick et obligerait le ministre à faire des recommandations annuelles au Conseil exécutif à l'égard du financement du régime. Les recommandations pourraient notamment concerner des modifications liées aux niveaux de revenu, aux primes et aux quotes-parts maximales. La mesure législative confèrera également le pouvoir de prendre des règlements relativement à l'échelonnement de l'augmentation des primes et prévoit des modifications mineures d'ordre administratif.

Les modifications proposées du régime médicaments du Nouveau-Brunswick sont nécessaires pour maintenir un équilibre entre l'abordabilité pour les membres et le coût pour le gouvernement provincial ainsi que protéger la viabilité du régime à long terme. Dans sa forme actuelle, le régime médicaments ne tient pas compte des augmentations du coût de la vie. Par conséquent, les coûts touchent désormais de façon disproportionnée les membres à faible revenu. Je propose que soit maintenant lu une deuxième fois le projet de loi 90 intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*. Merci, Madame la vice-présidente.

16:00

M. D'Amours : Merci, Madame la vice-présidente. Cela me fait extrêmement plaisir de parler sur le projet de loi 90, que la ministre de la Santé a déposé à la Chambre.

Vous savez, Madame la vice-présidente, ce projet de loi semblait relativement inoffensif, jusqu'au moment où nous avons commencé à voir les détails. Souvent, c'est ce qui arrive. Nous disons souvent que le diable se trouve dans les détails. C'est lorsque nous commençons à poser des questions que nous nous apercevons qu'il y a des défis. Il faut se dire : Tout cela a l'air bien simple. En fin de compte, nous voulons seulement nous assurer d'avoir un équilibre.

Toutefois, je me souviens... Je pense que la ministre de la Santé se souviendra de ses commentaires faits plus tôt aujourd'hui, durant la période des questions. Elle a mentionné que je lui avais parlé d'un plan de développement. Je lui avais posé des questions pour nous assurer que nous pouvons faire les choses correctement. J'ai parlé de cerner les objectifs et de savoir lesquels nous voulons atteindre. Je me suis dit que, finalement, à répéter toujours la même chose, j'étais content d'entendre que la ministre avait reconnu mes commentaires. Ces commentaires s'étaient rendus quelque part. Maintenant, il faut voir si la ministre fera la même chose lorsque ce sera le temps de faire des modifications à son plan. Elle devra pouvoir avoir un plan qui tiendra la route.

Lorsque nous regardons ce projet de loi, nous voyons que c'est un petit peu la même chose. Donc, je serai peut-être obligé de me répéter un petit peu pour m'assurer que la ministre peut bien comprendre l'incidence de ce qu'elle nous présente aujourd'hui.

Cela m'apporte un peu plus loin. Lorsque nous parlons des changements en ce qui a trait à la *Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*, comme ceux présentés aujourd'hui, cela me ramène à 2019 ou à 2020, si je me souviens bien. C'était le prédécesseur de la ministre actuelle qui était ministre de la Santé. Je m'étais aperçu qu'il y avait quelques projets de loi avec lesquels le ministre essayait de prendre le contrôle sur certaines décisions. Il voulait imposer certaines décisions.

En fin de compte, là aussi, cela semblait à l'époque être un projet de loi relativement simple et inoffensif. Il n'y avait pas d'objectifs de changer des éléments de

Mr. D'Amours: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am extremely pleased to talk about Bill 90, which the Minister of Health has tabled in the House.

You know, Madam Deputy Speaker, this bill seemed relatively inoffensive until we started looking at the details. Often, that is what happens. We often say that the devil is in the details. It is when we start asking questions that we realize there are challenges. It is important to say: All this looks quite simple. In the end, we just want to make sure we strike a balance.

However, I remember... I think the Minister of Health will remember the comments she made earlier today during question period. She mentioned that I had talked to her about a development plan. I had asked her questions to ensure we do things right. I talked about identifying objectives and knowing which ones we want to achieve. I told myself that, finally, since I was constantly repeating the same thing, the minister, I was happy to hear, acknowledged my comments. These comments had made my point. Now, it remains to be seen whether the minister will do the same thing when it is time to make changes to her plan. She will need to have a plan that holds up.

When we look at this bill, we see that it is somewhat the same thing. So, I may have to repeat myself a little bit, to make sure the minister really appreciates the repercussions of what she is putting before us today.

This takes me back a bit further. When we talk about changes to the *Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act* like the ones being introduced today, it takes me back to 2019 or 2020, if I remember correctly. It was the current minister's predecessor who was Minister of Health. I realized that there were a few bills the minister was using to try to take control over some decisions. He wanted to impose certain decisions.

In the end, again, it seemed at the time that the bill was relatively simple and inoffensive. Making drastic changes was not the objective. When we started asking

façon drastique. Lorsque nous avons commencé à poser des questions, nous nous sommes aperçus que c'était pas mal plus important comme projet de loi et que cela entraînerait des conséquences et des répercussions à très long terme.

Finalement, à force de poser des questions, pour s'assurer que le gouvernement et le ministre de l'époque rendent des comptes, ce projet de loi a comme été glissé sous le tapis. Nous n'en parlions plus. Tout à coup, nous étions silencieux et nous ne voulions plus avancer avec les autres lectures du projet de loi, parce que nous avons trouvé le pot aux roses. Nous nous étions aperçus... Nous avons publié des informations qui auraient une incidence extrêmement négative et importante, comme je l'ai mentionné.

Aujourd'hui, nous regardons le projet de loi 90. Nous aurons certainement la chance de parler du projet de loi 91 un peu plus tard. Ce dernier a peut-être une mouvance un peu plus positive. Pour ce qui est du projet de loi 90, nous pouvons nous poser des questions. À la base, il a paru comme si... Je vais prendre certains commentaires de la ministre. En fin de compte, le projet de loi vise à faire un rajustement et à atteindre un bon équilibre. Toutefois, lorsque nous regardons la situation un peu plus en détail, nous nous apercevons que nous parlons aussi de l'échelonnement des augmentations. En conséquence, les coûts sont désormais assumés d'une manière qui aurait pu être disproportionnée. Il faudra poser des questions sur ce petit paragraphe.

16:05

Nous parlons maintenant d'une augmentation. Vous vous souviendrez, Madame la vice-présidente, que, pour ce qui est de ce projet de loi, nous parlons des gens plus vulnérables de notre société. Si je me souviens bien, cette loi a été adoptée aux environs de 2014. L'objectif était de s'assurer que les gens qui ont le moins de capacité financière peuvent avoir les moyens de bénéficier du paiement de certains médicaments. Pour ces personnes, ces médicaments étaient essentiels. Dans certains cas, ces médicaments étaient essentiels à leur qualité de vie. Pour d'autres, ils étaient essentiels à leur vie tout court.

Je vais faire un parallèle. Souvent, nous nous posons la question à savoir si les gens ont les moyens de se payer des médicaments. Tout récemment, au cours des quelques derniers mois, j'ai eu connaissance de personnes qui ont dû avoir une sorte de pompe. Je ne veux pas m'improviser pharmacien ou médecin, mais

questions, we realized the bill was significantly more important and it would have consequences and repercussions well into the future.

Finally, so many questions were asked to make sure the government and the minister of the day were held accountable that this bill was sort of swept under the rug. We no longer talked about it. All of a sudden, we were quiet and we did not want to move forward any more with the other readings of the bill because we had let the cat out of the bag. We realized... We had published information that would have an extremely negative and significant impact, as I have mentioned.

Today, we are looking at Bill 90. We will certainly have the opportunity to talk about Bill 91 a bit later. It may be a bit more of a positive shift. As for Bill 90, we can ask ourselves questions. It basically seemed as if... I will touch on some of the minister's comments. In the end, the bill aims at making an adjustment and achieving an appropriate balance. However, when we look at the situation in more detail, we see that we are also talking about phasing in increases. As a result, the costs would now be borne disproportionately. Questions will have to be asked on this small subsection.

We are now talking about an increase. Madam Deputy Speaker, you will remember that, with regard to this bill, we are talking about the most vulnerable people in our society. If I remember correctly, this Act was passed sometime around 2014. The objective was to ensure that people with the least financial capacity could afford certain drugs. For them, these drugs were essential. In some cases, these drugs were essential to their quality of life. For others, they were essential simply to live.

I will draw a parallel. Often, we ask whether people can afford drugs. Recently, over the last few months, I have heard about people who needed some kind of inhaler. I do not pretend to be a pharmacist or a doctor, but it is some kind of inhaler required because of COVID-19. These people needed access to this inhaler

c'est une sorte de pompe nécessaire en raison de la COVID-19. Ces gens devaient avoir accès à cette pompe pour les aider en ce qui a trait à — j'ose croire — leur respiration. Elle les aidait à avoir une meilleure capacité pulmonaire. Les gens m'ont demandé si j'avais une idée de combien coûte ce médicament. Une simple pompe, pour une fois, coûtait environ 127 \$. Imaginez, Madame la vice-présidente, 127 \$ afin de pouvoir aider une personne à mieux respirer des suites de la COVID-19. Le problème qui survenait et qui survient encore, c'est qu'il y a des gens qui n'ont pas les moyens de payer les 127 \$ pour un médicament. Je parle ici des gens qui n'ont pas d'assurance.

Nous pouvons parler du fait que, dans le projet de loi, il y a un échelonnement en ce qui a trait aux primes. Donc, nous allons rediviser les portions pour ce qui est des salaires pour que ce soit représentatif de la capacité de payer des gens. Mais, le défi qui survient, je vais le mentionner tout de suite. Nous aurons la chance d'élaborer davantage. Le défi, c'est que nous apprenons, d'un autre côté...

Comme je l'ai dit, la ministre a bien parlé de l'échelonnement des augmentations. L'échelonnement des augmentations, c'est vers les prestataires, donc les gens qui en ont besoin. C'est la population du Nouveau-Brunswick. Ce sont les gens qui sont moins nantis, donc les plus vulnérables de notre société. Ce sont eux qui devront payer l'échelonnement des augmentations si elles deviennent trop importantes.

Faisons un petit cours d'histoire. Nous le savons que le coût de la vie est difficile et que tout augmente. Le gouvernement n'a fait à peu près rien par rapport à cela, lorsque nous regardons du côté de l'augmentation du prix de l'essence, de l'augmentation du coût de la nourriture ou de l'augmentation du prix du mazout. Nous pourrions donner encore plusieurs autres exemples. Tout coûte plus cher, parce que cela a une incidence. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a fait absolument rien pour aider la population par rapport à cette crise.

Cependant, lorsque nous regardons... C'est une démonstration encore plus éloquente. Depuis la création de ce programme — comme je l'ai mentionné, c'était aux alentours de 2014 —, les prestataires n'ont pas eu d'augmentation. Ils n'ont pas eu à payer d'augmentation au cours des années. S'ils n'ont pas eu à payer des augmentations, nous pouvons en dire deux choses. Soit que les médicaments n'ont

to help with—I believe—their breathing. The inhaler helped improve their lung capacity. They asked me whether I knew how much this drug cost. A simple inhaler, for a single use, cost about \$127. Imagine, Madam Deputy Speaker, \$127 to help a person breathe better after having COVID-19. The problem that arose and still does is that some people cannot pay \$127 for a drug. I am talking here about people who do not have insurance.

We can talk about how this bill allows for premium increases to be phased in. So, we will readjust payments to reflect income levels and ability to pay. However, I am going to mention right away the challenge that arises. We will have the opportunity to further elaborate. The challenge is that we learn, on the other hand...

As I said, the minister did talk about phasing in premium increases. Phasing in increases is for beneficiaries, the people who need it. It is for New Brunswickers. It is for the least fortunate, meaning the most vulnerable in our society. They are the ones who will have to pay for the increases in increments if they become too large.

Let's have a little history lesson. We know that the cost of living is challenging and the cost of everything is increasing. The government has done almost nothing about that, when we look at the increase in the price of gas, food, or home heating oil. Again, we could give several more examples. Everything is expensive, because there are repercussions. The New Brunswick government has done absolutely nothing to help people deal with this crisis.

However, when we look... This is an even clearer illustration. Since the creation of this program—as I mentioned, it was around 2014—beneficiaries have not had an increase. They have not had to pay increases over the years. If they have not had to pay increases, we can conclude two things from that. Either the drug costs have not increased or the

pas coûté plus cher ou soit que le gouvernement a joué son rôle pour les plus vulnérables de la société. Il a couvert les augmentations des coûts de ces médicaments.

C'est là qu'est apparu le pot aux roses. C'est là que les détails, Madame la vice-présidente, nous sont apparus. Quelle est la réalité? De quelle façon le prestataire, la personne qui en a besoin, pourra bénéficier, avec une augmentation qui sera raisonnable? Nous apprenons que, au bout du compte, il n'y a pas eu d'augmentation au cours des dernières années parce qu'il y avait des gouvernements dans le passé qui croyaient qu'il fallait aider nos plus vulnérables.

16:10

Aujourd'hui, nous avons un gouvernement qui croit que le plus important — le message s'adresse au ministre des Finances— et le seul objectif sont d'arriver et de dire : Nous devons trouver des moyens d'avoir plus d'excédents. En bon français, nous pourrions dire : Au diable l'aide que nous pourrions apporter aux gens, à condition de pouvoir mettre en banque de plus gros excédents pour pouvoir payer nos banquiers au lieu d'aider les personnes plus vulnérables, comme je l'ai mentionné. Voilà la réalité, Madame la vice-présidente.

C'est ce qui s'est passé depuis la création du programme. Donc, il y avait deux options, comme je l'ai mentionné. Il n'y a pas eu d'augmentation en ce qui concerne les médicaments. C'est là que j'ai du mal, parce qu'il y a eu une augmentation du coût des médicaments depuis la création du programme. Il y a également eu une augmentation des coûts pour le gouvernement. C'est simplement que le gouvernement de l'époque avait pris la décision de ne pas refiler la facture aux gens plus vulnérables de la province.

Je vais probablement répéter l'expression « les gens plus vulnérables » relativement souvent cet après-midi pour m'assurer que la ministre comprend très bien cela. J'espère que la ministre nous présentera des amendements qui rendront ce projet de loi beaucoup plus réaliste. Parce que, actuellement, le seul souhait du gouvernement, qui est maintenant clair, c'est de vouloir remettre entre les mains de la ministre la responsabilité de parler au Cabinet, entre autres avec le ministre des Finances, dont le seul objectif est d'avoir des excédents, et de lui dire : Ce programme de médicaments onéreux coûte tant pour cette année,

government did its part for the most vulnerable in our society. It covered the cost increases of these drugs.

The cat is out of the bag there. Madam Deputy Speaker, this is when details became clear to us. What is the reality? How can the beneficiary, the person who needs it, benefit from this, with a reasonable increase? We are learning that, in the end, there have been no increases over the last few years because past governments believed it was necessary to help the most vulnerable.

Today, we have a government that believes the most important objective—the message is for the Minister of Finance—is to say: We must find ways to generate more surpluses. In other words, we could say: To heck with the help we could be giving to people, as long as we can bank bigger surpluses to pay our bankers instead of helping the most vulnerable, as I have mentioned. That is the reality, Madam Deputy Speaker.

That is what has happened since the inception of the program. So, there were two options, as I have mentioned. There have been no increases where drugs are concerned. This is where I have a hard time, since the cost of drugs has increased since the inception of the program. Costs have also increased for the government. It is just that the government at that time decided not to pass the costs on to the most vulnerable people in the province.

I will probably repeat the expression “the most vulnerable” quite often this afternoon to make sure the minister clearly understands it. I hope the minister will introduce amendments that will make this bill far more realistic. Right now, the only thing the government wants, which is now clear, is to give the minister back the responsibility of talking to Cabinet, including the Minister of Finance, whose only objective is to run surpluses, and to say to him: The catastrophic drug program costs this much this year; here is what we will download to the beneficiaries.

voici ce dont nous allons nous décharger sur le dos des prestataires qui en ont besoin.

Dois-je le répéter? Ces personnes qui en ont besoin sont les plus vulnérables de notre société. Quand je dis « les plus vulnérables », il s'agit simplement de regarder la réalité. Si nous regardons les tranches de revenu, nous voyons que, pour un individu avec enfants ou pour un couple, c'est un revenu de 26 826 \$ ou moins. Tout le monde comprendra qu'en bas de 27 000 \$ par année, une personne n'est certainement pas en mesure d'acheter une grosse épicerie en ce moment.

La ministre nous dit : Eh bien, nous allons demander à ces gens qui gagnent très peu d'avoir une responsabilité supplémentaire en ce qui concerne les coûts. Nous comprenons bien et nous sommes tous d'accord pour dire que les coûts que les prestataires paient sont peu élevés, mais c'est aussi représentatif de leur capacité à payer. C'était représentatif de leur capacité à payer. Le problème est que ces gens ne peuvent pas être des citoyens de deuxième classe. Ils doivent rester des citoyens à part entière du Nouveau-Brunswick, et nous devons nous assurer de faire attention à eux et de veiller à ce qu'ils puissent continuer à vivre décemment et à avoir accès à des médicaments. Une réalité les frappe en plein visage : C'est l'augmentation du coût de la vie.

Au vu de ces données que je mentionne, nous nous rendons vraiment compte que ce ne sont pas des gens riches qui bénéficient du programme. Ce sont les gens qui ont des difficultés ou des situations problématiques sur le plan financier. Voilà ce que nous constatons et ce que nous nous disons. D'une année à l'autre, la ministre va se retourner et elle va dire au Cabinet et au ministre des Finances, qui veut faire plus d'excédents : Voici ce que cela va coûter de plus cette année en termes de coûts de médicaments et voici comment il va falloir que ce soit redistribué. Pour le gouvernement, nous ne sommes pas sûrs, parce que nous ne sommes pas certains, chaque année, de ce que recommandera la ministre de la Santé. Nous ne sommes pas non plus sûrs de ce que décidera le ministre des Finances. Il se peut que la totalité de l'augmentation aille aux prestataires. Nous ne savons pas, parce qu'il y a mille et une choses dans ce projet de loi qui seront mises en place par voie de règlements.

Voici une petite leçon simple pour nos auditeurs qui nous écoutent attentivement chaque fois que nous sommes en session : Pour ce qui est d'un règlement, c'est le Cabinet qui va prendre la décision. Nous

Must I repeat it? The people who need this are the most vulnerable in our society. When I say “the most vulnerable”, it is simply about looking at reality. If we look at income levels, we see that, for an individual with children or for a couple, it is an income of \$26 826 or less. Everyone will understand that, with an income of less than \$27 000 per year, a person is certainly in no position to buy a lot of groceries these days.

The minister tells us: Well, we will ask very low income earners to take on more responsibility in terms of costs. We are well aware and we all agree that the costs that beneficiaries are paying are low, but it is also reflective of their ability to pay. It was reflective of their ability to pay. The problem is that people cannot be second-class citizens. They must remain full citizens of New Brunswick, and we must ensure that we look out for them and make sure they continue to live a decent life and have access to their medication. Reality is hitting them right in the face: It is the rising cost of living.

In view of the information I am mentioning, we fully realize that it is not rich people who benefit from the program. It is people who are struggling or having financial problems. We see that and that is what we tell ourselves. From one year to the next, the minister will turn around and say to Cabinet and to the Minister of Finance, who wants to have more surpluses: This is how much more it is going to cost this year in terms of drug costs and this is how it will have to be redistributed. When it comes to the government, we are not sure, since we are not sure, each year, what the Minister of Health will recommend. We are not sure what the Minister of Finance will decide. It is possible that the entire increase will go to the beneficiaries. We do not know because so many things in this bill will be established by regulation.

Here is a simple lesson for those who are listening to us carefully during our sessions: The Cabinet makes the decisions about regulation. We will not, then, have the opportunity here, in this House, to ask the

n'aurons donc pas la chance ici, à la Chambre, de pouvoir interroger le gouvernement sur un projet de loi, de l'amener à rendre des comptes et de lui demander de justifier ces changements.

16:15

Ce sera tout simplement le Cabinet qui prendra la décision à savoir ce qui sera changé. C'est dangereux de mettre autant de responsabilités en ce qui a trait à nos gens plus vulnérables dans les mains du Cabinet. C'est dangereux, parce que, comme je l'ai mentionné, la ministre de la Santé veut peut-être diriger son argent ailleurs. Le ministre des Finances, lui, veut réaliser plus d'excédents. Donc, s'il y a plus d'excédents, cela veut dire qu'il y a quelqu'un qui doit payer.

Je l'ai mentionné un peu plus tôt, durant la période des questions : Jusqu'où le gouvernement doit-il entrer dans les poches des gens du Nouveau-Brunswick pour aller chercher des sous? Le problème, c'est que ce sont des sous qui n'existent plus. Ces gens n'ont plus d'argent pour être en mesure de payer davantage.

Je me pose la question suivante : Si le programme a fonctionné... Qu'il y ait une réévaluation annuelle, c'est une chose. Parfois, il faut se poser la question à savoir ce que le gouvernement fait pour minimiser l'incidence des augmentations du coût des médicaments. Les Conservateurs vont probablement dire que c'est le libre marché. Mais, à un moment donné, il y a des responsabilités. Il y a aussi certainement des choses que le gouvernement conservateur pourrait faire pour s'assurer de limiter le coût grandissant des médicaments. Ce serait bon pour la population. Ce serait certainement un avantage pour la population, mais nous sommes loin de là. Nous sommes très loin de là.

Donc, nous arrivons en nous disant : Nous transférons le problème sur le dos des contribuables, soit ceux qui sont plus vulnérables. Les gens pourraient demander combien de personnes sont touchées par cela. Aujourd'hui, lorsque nous regardons un peu la situation, nous voyons que ce sont quand même plusieurs milliers de personnes qui sont touchées parce qu'elles ont besoin de ce programme à l'heure actuelle.

C'était avant les crises financières que nous vivons présentement. Nous vivons la hausse du coût de la vie. Imaginez que les gens ont de moins en moins la capacité de payer. C'est facile de dire que nous avons tant de revenus. C'est facile pour le gouvernement de

government questions on a bill, to make it accountable, and to ask it to justify these changes.

The Cabinet will simply make the decision as to what will change. It is dangerous to give Cabinet so much responsibility for the most vulnerable people in our province. It is dangerous because, as I have mentioned, the Minister of Health wants to allocate the money elsewhere. As for the Minister of Finance, he wants to run more surpluses. So, if there are more surpluses, that means someone has to pay.

I mentioned this a bit earlier, during question period: How deep does the government have to dig in New Brunswickers' pockets to get money? The problem is that the money is no longer there. These people have no more money to pay more.

I ask myself this: If the program has worked... It is one thing to have an annual review. Sometimes we have to ask ourselves what the government is doing to minimize the impact of the rising cost of drugs. Conservatives will probably say that it is the free market. However, at some point, there are responsibilities. There are certainly things the Conservative government could do to limit the increasing cost of drugs. It would be good for people. It would certainly be beneficial for people, but we are nowhere near that. We are a very long way from that.

So, we tell ourselves: Let's download the problem onto taxpayers, those who are the most vulnerable. People could ask how many people are affected by that. When we take a look at the situation today, we see that there are still several thousand people who are affected because they need this program right now.

This was before the financial crises we are going through right now. We are experiencing an increase in the cost of living. Imagine that people can afford to pay less and less. It is easy to say that we have so much income. It is easy for government to mention the

mentionner les différentes tranches dont j'ai parlé tout à l'heure. Nous parlons d'un niveau de revenu brut de 17 884 \$ ou moins pour une personne ou de 26 826 \$ pour une personne avec un enfant ou pour un couple sans enfant. C'est l'argent brut qui entre dans le compte. Mais, si les gens étaient en mesure d'acheter un pain à 2 \$ ou à 1,50 \$ avant, ils doivent peut-être payer 3 \$, 4 \$, 5 \$ ou 6 \$ aujourd'hui. Donc, avec le même argent, ils en ont moins. Les gens ont moins de capacité de payer.

Nous voyons les augmentations chaque année. Quand nous parlons d'Énergie NB, c'est une augmentation annuelle de 2 %. C'est tous les ans. Le 2 % qui s'ajoute à un autre 2 %... Je ne veux pas en faire un cours de finances, mais ce n'est pas seulement 2 %. C'est 2 %, plus l'augmentation de 2 % de l'année précédente, plus l'augmentation de 2 % de l'année précédente. C'est cumulatif. Il ne suffit pas de dire qu'il y a eu une augmentation de 2 %. À un moment donné, si le salaire des gens n'augmente pas, les dépenses augmentent de leur côté.

Regardons ce qui se passe aujourd'hui. Qui aurait cru que le prix de l'essence serait à près de 2 \$ le litre? Qui aurait cru, il n'y a pas longtemps, que le prix du diesel serait à au-delà de 2,50 \$ le litre? Si je me limite au diesel, à titre d'exemple, la majorité des compagnies de transport qui nous apportent notre nourriture et nos biens se déplacent souvent avec des véhicules au diesel. Le prix est transféré à quelqu'un. La dépense est transférée à quelqu'un.

La personne qui va travailler et qui ne gagne pas un gros revenu, si elle possède une voiture... Ne nous racontons pas des histoires ; nous demeurons quand même dans une province que nous pourrions qualifier de rurale. Il y a quelques villes qui sont plus urbaines, mais, autre que cela, c'est rural. Où est le transport en commun pour les régions rurales? Les gens n'ont donc pas vraiment le choix : ils sont obligés d'avoir leur voiture et de payer l'essence au prix d'aujourd'hui pour aller travailler. Donc, le pouvoir d'achat du consommateur diminue. Avec le même argent que les gens pouvaient gagner il y a un ou deux ans, comme c'est inscrit dans les documents du gouvernement, il y en a moins de disponible pour pouvoir payer autre chose.

16:20

Le gouvernement dit qu'il va continuer et qu'il va s'assurer que, chaque année, il y a une augmentation en ce qui a trait au programme. Donc, les gens plus

different ranges I spoke of earlier. We are talking about a gross income of \$17 884 or less for an individual or \$26 826 for an individual with a child or a couple without children. Gross income is what is taken into account. However, people could buy a loaf of bread for \$1.50 or \$2 before, but now they may have to pay \$3, \$4, \$5, or \$6. So, with the same amount of money, they get less. People have less ability to pay.

We see increases each year. When we talk about NB Power, it is a 2% annual increase. It happens every year. The 2% added to another 2%... I do not want to give a course on finance, but it is not just 2%. It is 2%, plus the 2% increase from the year before, plus the 2% increase from the year before that. It is cumulative. It is not enough to say that there has been a 2% increase. At some point, people's salaries do not increase, but their expenses do.

Let's look at what is happening today. Who would have thought that the price of gas would be close to \$2 per litre? Who would have thought, not so long ago, that the price of diesel would be over \$2.50 per litre? If I just take diesel as an example, most transportation companies that bring us food and goods use vehicles that run on diesel. The cost is transferred to someone. The expense is transferred to someone.

If the people who go to work and do not make much own a car... We are not telling tall tales; we do live in a province we could call rural. There are some urban centres, but, outside of those, it is rural. Where is public transit for rural regions? So, people do not really have a choice: they need to have their own car and pay for gas at current prices to go to work. So, consumers' buying power is decreasing. With the same amount of money people made a year or two ago, according to government documents, there is less available to pay for anything else.

The government says that it will continue to ensure that, each year, there is an increase in the program. So, the most vulnerable people will have to pay more.

vulnérables auront à payer davantage. De plus, nous ne saurons pas de quel pourcentage sera l'augmentation. Tout d'un coup, cela nous sera présenté. On nous dira : Voici le montant que va payer le gouvernement. Ce sera peut-être zéro. Ensuite, on nous dira : Voici le montant que paieront les contribuables. Ce sera peut-être la totalité.

Si le programme a si bien fonctionné en 2014, en 2015, en 2016, en 2017, en 2018, en 2019 et jusqu'à aujourd'hui, même s'il y avait une augmentation du coût des médicaments, il devait y avoir une justification qui disait : S'il n'y a pas eu d'urgence de faire un changement à la loi... Il y avait certainement une justification au ministère de la Santé qui disait : Nous allons prendre la hausse parce que, en même temps, nous appuyons les gens plus vulnérables. Nous ne voulons pas que ces gens aient à décider entre la nourriture, les médicaments et le déplacement vers le travail. À un moment donné, ce sont ces choix qui doivent être faits. La population doit faire ces choix.

Donc, si le programme a bien fonctionné pendant plusieurs années, où est maintenant l'urgence de dire aux gens : Nous ne ferons pas seulement une évaluation annuelle? En plus de l'évaluation annuelle, le gouvernement va se retourner et s'assurer que les gens ont à payer plus qu'ils ne l'ont jamais fait. Il n'y a pas eu d'augmentation ; je le répète.

Il faut seulement se donner une idée du risque de l'augmentation. Je pense que c'est la partie importante. Lorsque nous regardons la réalité des dernières années... Je vais mentionner, Madame la vice-présidente, la part du gouvernement provincial. Nous le savons... Je pense que la ministre l'a mentionné ; la part payée par les bénéficiaires est de 15 millions. C'est déjà une somme importante. C'est déjà très important. Lorsque nous regardons la portion payée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, nous voyons que, en 2016-2017, c'était environ 23 millions. En 2017-2018, c'était 28 millions. En 2018-2019, c'était 33 millions. En 2019-2020, c'était un peu plus de 40 millions. En 2020-2021, c'était un peu moins de 47 millions. Donc, en peu d'années, il y a eu un laisser-aller en ce qui a trait au coût des médicaments. Nous sommes partis de 23 millions pour atteindre 47 millions. Cela a donc doublé. Cependant, vous voyez ce que je disais tout à l'heure. Le gouvernement de l'époque n'avait pas vu la nécessité de dire que nous devons faire une révision pour surcharger le prestataire. Il y avait seulement eu une identification disant : Voici le programme, et le gouvernement paie la différence. Nous n'avions pas

Moreover, we do not know what the percentage increase will be. It will suddenly be presented to us. We will be told: Here is what government will pay. It may be zero. Then, we will be told: Here is what taxpayers will pay. It may be the entirety.

If the program worked so well in 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, and until today, even if there were an increase in the cost of drugs, this would have to be the rationale: If there were no urgency to change the Act... There was certainly this rationale in the Department of Health: We will take the increase because, at the same time, we are supporting those who are most vulnerable. We do not want them to have to decide between food, medication, and traveling to work. At some point, these choices have to be made. People have to make these choices.

So, if the program worked well for a number of years, why is it now urgent to tell people that we will not only do an annual evaluation? In addition to the annual evaluation, the government will turn around and ensure that people have to pay more than ever. There was no increase, I repeat.

Just getting an idea of the risk of an increase is important. I think that is the important part. When we look at the situation over the last few years... Madam Deputy Speaker, I will mention the provincial government's portion. We know it... I think the minister mentioned it; beneficiaries pay a \$15-million portion. That is a lot. It is really a lot. When we look at the portion that the government of New Brunswick pays, we see that, in 2016-17, it was about \$23 million. In 2017-18, it was \$28 million. In 2018-19, it was \$33 million. In 2019-20, it was a bit more than \$40 million. In 2020 -21, it was a bit less than \$47 million. So, in the span of a few years, the cost of drugs was allowed to rise. We went from \$23 million to \$47 million. So, it doubled. However, you see what I was saying earlier. The government at the time did not deem it necessary to say that we should conduct a review to overcharge beneficiaries. There was just one piece of information, which said: Here is the program, and the government pays the difference. We did not have to make beneficiaries pay more.

besoin d'imposer des sommes additionnelles aux prestataires.

D'un autre côté, c'est normal de se dire qu'il faut quand même faire la révision de nos programmes de temps en temps. De ce côté-là, je n'ai pas de problème avec cela. Il faut tout simplement regarder la réalité et se dire : Y a-t-il une logique de donner cette responsabilité ou cette surcharge aux gens qui ont plus besoin de cette aide?

S'il y a eu une augmentation de 23 millions en cinq ans, cela veut-il dire que, à partir de maintenant et au cours des cinq prochaines années, il y aura une autre augmentation de 23 millions au coût des médicaments? La ministre se présentera-t-elle devant le Cabinet et devant le ministre des Finances en disant : Voici la situation?

Peut-être qu'il n'y aura pas une augmentation complète la première année, comme la ministre l'a dit plus tôt cet après-midi. Ce sera échelonné. Imaginez si c'est échelonné toutes les années. Cela veut dire que, si le gouvernement subit une augmentation de 23 millions, il échelonne cela sur un certain nombre d'années. Que se passe-t-il l'année suivante? L'année suivante, la ministre va au Cabinet, elle rencontre le ministre des Finances et elle dit : Voici quelle est l'augmentation. Il y a alors une décision pour dire : Nous prenons ce montant et nous l'échelonnons sur un certain nombre d'années.

16:25

Cette situation devient pas mal de l'intérêt composé. Nous sommes en train de doubler, doubler, doubler et doubler encore. À un moment donné, comment le bénéficiaire qui a des défis pour être capable de joindre les deux bouts sera-t-il en mesure de payer cela? Voilà la partie que les gens ne réalisaient pas lorsque le projet de loi 90 a été déposé. C'est une chose, Madame la vice-présidente. À la lecture, le projet de loi paraissait vraiment inoffensif. Je ne veux pas mettre des mots dans la bouche de la ministre, mais, à un moment, je crois qu'elle a utilisé le terme « housekeeping » durant son allocution à l'étape de la deuxième lecture. C'est comme si nous faisons de petites modifications mineures et que ces changements n'étaient pas importants.

Ce ne sont pas les mots utilisés qui sont le problème. Quand on utilise un terme comme « housekeeping », on essaie de nous faire accroire que ce sont de petits changements mineurs et que c'est seulement pour

However, it is normal to have to review our programs from time to time. I have no problem with that. The situation simply has to be looked at and this has to be asked: Is there a reason to give this responsibility or additional burden to the people who need this help the most?

Does the \$23-million increase in five years mean that, over the next five years, there will be another \$23-million increase in the cost of drugs? Will the minister appear before Cabinet and the Minister of Finance and say that this is the situation?

Perhaps there will not be a full increase in the first year, as the minister said earlier this afternoon. It will be spread out. Imagine if it is spread out every year. That means that, if the government has to assume a \$23-million increase, it spreads it out over a certain number of years. What will happen the following year? The following year, the minister goes to Cabinet, meets with the Minister of Finance and says: This is the increase. A decision is then made to say: We are taking this amount and spreading it out over a certain number of years.

That means quite a lot of compound interest. We are doubling, doubling, doubling, and doubling. At some point, how will beneficiaries who are having a hard time making ends meet be able to pay for that? That is what people did not realize when Bill 90 was tabled. That is one thing, Madam Deputy Speaker. At first glance, the bill seemed quite harmless. I do not want to put words in the minister's mouth, but I believe, at one point, she used the term "housekeeping" during her speech at second reading. It is as though we were making small, unimportant changes.

The words used are not the problem. When words like "housekeeping" are used, it is to try to make us believe that they are minor changes and that it is just a matter of replacing a comma here and a comma there. There

remplacer une virgule ici et une virgule là. Il y a une portion du projet de loi qui voit des changements importants et positifs pour la population. Cependant, lorsque nous commençons à poser des questions sur l'aspect financier, c'est là où le bât blesse.

Pourquoi faut-il s'acharner sur les gens plus vulnérables? Si je continue par rapport à cela, je me dis que le gouvernement n'a pas encore pris des mesures. Je me souviens que le premier ministre, lorsque le prix de l'essence a augmenté... Je suis certain que mes collègues, de ce côté-ci de la Chambre, vont s'en souvenir. Le premier ministre a dit qu'il faudrait peut-être trouver une solution au prix de l'essence. Y a-t-il une taxe que nous pourrions réduire pour essayer d'aider la population à avoir un prix de l'essence un peu plus raisonnable? Aujourd'hui, c'est le 10 mai. Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, nous avoisinons le prix de 2 \$ le litre. Où est le premier ministre? C'est 1,90 \$ le litre. Où est rendu le premier ministre dans ses discussions? Où était-il? C'était facile pour lui de dire, quand le prix est à 1,20 \$ le litre ou 1,25 \$ le litre, qu'il faut trouver une solution et aider les consommateurs. Mais, les journées ont passé. Les semaines ont passé. Les mois ont maintenant passé. Mais, le premier ministre est encore à ne rien faire pour s'assurer d'aider les consommateurs et la population du Nouveau-Brunswick avec l'augmentation du coût de la vie. Nous n'avons rien vu du tout. Nous n'avons vu aucune aide.

C'est quasiment une chance que nous ne sommes pas en plein hiver, avec le coût du mazout. Imaginez comment ce sera à ce moment-là. Je suis convaincu qu'il y aura aussi une augmentation pour les gens qui chauffent au bois. Pour ce qui est de l'électricité, nous ne nous posons pas de questions; il y aura une augmentation. Les gens devront assumer cette somme, car le gouvernement ne fait absolument rien.

Donc, pendant que la population doit payer de plus en plus cher, le gouvernement conservateur n'agit pas pour l'aider à au moins prendre un souffle. Actuellement, il n'y a aucune capacité de prendre un souffle. Je pense qu'il faudra rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick que le premier ministre a dit qu'il voulait aider mais que, au bout du compte, il n'a rien fait pour aider par rapport à l'augmentation du coût de la vie pour la population.

Nous n'avons pas vu de changements. Le pain continue à coûter plus cher. La viande continue à coûter plus cher. Le prix de l'essence ne cesse pas

is a part of the bill that has important, positive changes for people. However, when we start asking questions about the financial aspect, that is where the problem lies.

Why go after the most vulnerable? On that point, I think the government has not yet taken action. I remember, when the price of gas increased, the Premier... I am sure that my colleagues on this side of the House will remember. The Premier said that a solution for the price of gas might have to be found. Is there a tax we could reduce to try to help people get slightly more reasonable gas prices? Today is May 10. As I said earlier, we are coming up on \$2 per litre. Where is the Premier? It is \$1.90 per litre. Where is the Premier in his discussions? Where was he? When the price was \$1.20 or \$1.25 per litre, it was easy for him to say that a solution needed to be found and that consumers needed to be helped. However, days went by. Weeks went by. Months have now gone by. However, the Premier has still not done anything to help consumers or New Brunswickers with the increase in the cost of living. We have not seen anything at all. We have seen no help.

We are almost lucky that it is not midwinter, given the cost of home heating oil. Imagine how things would be then. I am convinced there will also be an increase for people who use wood to heat their homes. When it comes to electricity, there is no question about it; there will be an increase. People will have to assume this cost, because the government is doing absolutely nothing.

So, while people have to pay more and more, the Conservative government is doing nothing to help them to at least catch their breath. Currently, there is no breathing room. I think New Brunswickers will have to be reminded that the Premier has said that he wants to help, but that, at the end of the day, he has done nothing to help people deal with the increase in the cost of living.

We have seen no changes. The price of bread continues to rise. The price of meat continues to rise.

d'augmenter, comme je l'ai dit. C'est la même chose pour ce qui est du diesel. Il y a le propane.

(Exclamation.)

M. D'Amours : Pour ce qui est des loyers, nous pourrions quasiment faire un discours seulement à ce sujet.

Cela dit, tout coûte plus cher. En même temps, le gouvernement conservateur... D'après ce que nous avons pu comprendre aujourd'hui, le premier ministre annoncera bientôt un autre excédent. C'est un autre excédent, mais le premier ministre va se retourner, avec le projet de loi 90, qui porte sur les médicaments onéreux, et il va faire payer les prestataires qui ont besoin de leurs médicaments. Je ne dis pas que les autres n'en ont pas besoin. Il y a des gens qui ont une réalité financière. Le programme a été mis en place parce que ces gens devaient mettre leurs médicaments de côté parce qu'ils n'avaient pas les moyens de les payer.

16:30

Au moins, le gouvernement de l'époque avait le cœur à la bonne place. Aujourd'hui, le gouvernement ne veut pas tout simplement balayer le problème sous le tapis comme pour les anciens projets de loi concernant les médicaments onéreux, mais il veut le refiler à quelqu'un d'autre. Il se dit : Ce ne sera pas à nous, au gouvernement, de payer pour les gens qui ont besoin de ce programme. Ce sera à eux de le faire. J'ai l'impression que c'est presque comme si nous retournions en arrière et que nous revenions aux années d'avant 2014.

Ensuite le gouvernement dira : Eh bien, nous sommes tannés de payer ; nous ne voulons plus payer ces sommes, donc nous allons trouver un moyen de redistribuer les coûts des médicaments aux prestataires. Lentement mais sûrement, ce sera tout simplement à eux de payer leurs médicaments. Le gouvernement arrêtera de payer.

Cela, c'est la tendance conservatrice. C'est la tendance conservatrice. Les gens font leurs propres choix. C'est une phrase que nous entendons souvent dans la bouche des Conservateurs. Les gens de la province pourront faire leurs propres choix. Le problème est que, lorsque l'argent n'est pas là, c'est difficile de faire un choix

The price of gas is continuously rising, as I said. The same can be said for diesel. There is also propane.

(Interjection.)

Mr. D'Amours: When it comes to rent, we could almost have an entire conversation just on that.

That being said, everything is more expensive. At the same time, the Conservative government... Based on what we have understood today, the Premier will soon announce another surplus. It is another surplus, but, with Bill 90, which is about catastrophic drugs, the Premier will turn around and make beneficiaries who need drugs pay. I am not saying that other people do not need them. People are in various financial situations. The program was established because these people had to do without their drugs because they did not have the means to pay for them.

At least the government at the time had its heart in the right place. Today, the government does not simply want to sweep the problem under the rug as it did with past bills on catastrophic drugs, but it wants to pass it on to someone else. It tells itself: It will not be up to us, the government, to pay for people who need this program. It will be up to them to pay. To me, it is almost as though we are going back in time to the years preceding 2014.

Then the government will say: Well, we are tired of paying; we do not want to pay this anymore, so we are going to find a way to redistribute drug costs to beneficiaries. Slowly but surely, they will have to pay for their drugs. The government will stop paying.

That is the Conservative trend. That is the Conservative trend. "People make their own choices". This is a phrase that we often hear from the Conservatives. People in this province can make their own choices. The problem is that, when the money is not there, it is difficult to make an informed decision.

éclairé. Ce projet de loi va tout simplement faire très mal aux personnes plus vulnérables ; c'est incroyable.

Honnêtement aussi, je me demande si le ministre du Développement social ne va pas nous réserver une surprise lui aussi. Nous parlons ici du ministère de la Santé, mais le ministre du Développement social ne va-t-il pas nous arriver avec une surprise similaire dans les prochains mois, parce qu'il a aussi des responsabilités en ce qui concerne certains programmes pour les médicaments?

Transférer le problème sur le dos du prestataire, ce n'est certainement pas une façon d'aider les gens, à moins que ce soit un des éléments cachés de la réforme de la santé de la ministre. Elle nous avait dit : Nous allons travailler en vue d'aider à améliorer le système de soins de santé. D'une certaine manière, nous allons simplement refiler le problème à quelqu'un d'autre.

Là où j'ai encore plus de difficultés, c'est que le ministre des Finances, comme je l'ai dit, est là pour une seule chose. Il est là pour des excédents pour faire plaisir aux banquiers. Ce ne sera pas parce que la ministre de la Santé n'a pas les sommes nécessaires. Il faut savoir gérer son argent. Nous demandons aux gens de gérer leur argent le mieux possible pour pouvoir vivre aujourd'hui.

Je ne voudrais induire personne en erreur, mais je suis pas mal sûr de ce que je vais dire. Dans le rapport annuel 2020-2021 du ministère de la Santé, il y avait, si je me souviens bien, 715 millions ou 725 millions de dollars non dépensés par le ministère. Il ne s'agit pas de 715 \$ ou 725 \$. Il ne s'agit pas de 715 000 \$ ou 725 000 \$. Il s'agit de millions. Ce n'est pas comme si le ministère de la Santé n'avait pas la capacité de payer. Les ministres mettent des budgets en place, mais ils ne sont même pas capables d'investir ces montants pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à avoir des services. Le ministre des Finances est heureux. Il voit cela et il dit :

Let's go. Let's go.

J'ai 175 millions de dollars de plus dans mes coffres.

Let's go.

Qu'allons-nous faire avec cela? Nous allons faire un bel excédent. Avec cet excédent, nous allons faire plaisir à nos banquiers. Ou bien, il se dira : Je vais regarder mon voisin à l'Assemblée législative — le

This bill will simply do a lot of harm to the most vulnerable; it is unbelievable.

Honestly, I am also wondering if the Minister of Social Development will not surprise us, too. We are talking here about the Department of Health, but will the Minister of Social Development not surprise us in a similar way in the coming months, because he also has responsibilities with respect to some drug programs?

Downloading the problem onto the beneficiaries is certainly not a way of helping people unless it is one of the hidden aspects of the minister's health reform. She had told us this: We are going to work to help improve the health care system. In a way, we are simply going to pass on the problem to someone else.

What I find even more difficult is that the Minister of Finance, as I said, is there for one thing only. He is there to run surpluses to please bankers. It will not be because the Minister of Health does not have the necessary funds. One must know how to manage money. We are asking people to manage their money the best they can to be able to live today.

I would not want to mislead anyone, but I am pretty sure of what I am going to say. In the 2020-21 annual report of the Department of Health, if I remember correctly, there was \$715 million or \$725 million left unspent by the department. It is not \$715 or \$725. It is not \$715 000 or \$725 000. It is millions of dollars. It is not like the Department of Health did not have the ability to pay. Ministers establish budgets, but they are not even able to invest this money to help New Brunswickers get services. The Minister of Finance is happy. He sees that and says:

Allons-y. Allons-y.

I have a \$175 million more in my coffers.

Allons-y.

What are we going to do with it? We are going to run a nice surplus. That will make our bankers happy. Alternatively, the minister will say: I am going to look at my neighbour in the Legislative Assembly—the

premier ministre — et je vais lui faire plaisir, parce que nous aurons effectué des réductions dans les budgets de la Santé pour donner cela aux banquiers.

Pendant ce temps, nous disons — et la ministre de la Santé essaie de nous convaincre — qu'il faut investir. À quoi cela sert-il de dire d'investir si nous ne le faisons pas? Nous ne devons pas seulement utiliser des paroles, nous devons mettre les actes en accord avec les paroles. Je n'en revenais pas de voir ces sommes que le ministère de la Santé avait gardées sans les dépenser. Souvent on pense aux termes « dépenser » ou « investir ». C'est quand même la réalité. Nous dépensons cet argent pour investir dans la santé des gens de la province. C'est ce que nous faisons.

Si le ministère de la Santé avait tous ces beaux excédents à donner au ministre des Finances, pourquoi la ministre de la Santé n'a-t-elle pas tout simplement dit au ministre des Finances : Nous ne modifierons pas la loi concernant les médicaments onéreux? Nous n'allons ainsi pas changer de position et faire payer les personnes qui ont le plus besoin du programme.

16:35

Je tiens à dire... Je pense que ce serait quand même important de le répéter. Pendant toutes les années qui se sont écoulées depuis la création de cette initiative, c'est le gouvernement provincial qui a assumé les augmentations. Si c'est le cas, où est l'urgence?

Nous aurons certainement la chance de poser des questions à la ministre — du moins, je l'espère. Où est l'urgence si le programme fonctionnait bien? Si cette initiative fonctionnait bien, pour quelle raison, tout d'un coup, faudrait-il faire une réévaluation?

Pourquoi faudrait-il prendre des décisions directement au Cabinet, avec des règlements, pour dire : Vous qui n'avez pas les moyens, nous vous donnons une belle petite facture annuelle supplémentaire? Ne vous inquiétez pas, nous allons vous la donner échelonnée sur plusieurs années, si elle est trop élevée. Mais, l'année suivante, quand nous allons vous donner votre belle petite facture, ne vous inquiétez pas ; celle-là sera aussi échelonnée sur quelques années, si elle est trop élevée.

Il n'y a rien de précis là-dedans. Tout ce qui a rapport aux règlements, comme je l'ai mentionné plus tôt, ce sera seulement connu une fois que ce sera fait et une

Premier—and I am going to make him happy, because we will have made cuts to the Health budgets to give the money to bankers.

In the meantime, we are saying—and the Minister of Health is trying to convince us—that investments must be made. What is the point of talking about investing if we do not do it? We must not just talk about it; we have to take action that is consistent with our words. I could not believe the sums the Department of Health had left unspent. The words “spend” or “invest” often come to mind. It is still the reality. We are spending this money to invest in the health of people in this province. That is what we are doing.

If the Department of Health had all these nice surpluses to give to the Minister of Finance, why did the Minister of Health not just ask the Minister of Finance: We will not change the catastrophic drug Act? We will not change our position and make people who need the program the most pay.

I want to say... I think it is still worth repeating. In all the years since this initiative was created, the provincial government has assumed the increases. If that is the case, what is the rush?

We will certainly have a chance to ask the minister questions—at least I hope so. What is the rush if the program has been working well? If this initiative has been working well, why would it suddenly need to be reassessed?

Why should decisions be made directly in Cabinet, with regulations, to say, to you who do not have the means, we are giving you another nice little annual bill? Do not worry, we will spread it out for you over several years, if it is too high. However, the next year, when we give you your nice little bill, do not worry; it too will be spread over a few years, if it is too high.

There is nothing specific there. Everything that has to do with regulations, as I said earlier, will only be known once it is done and the government has made

fois que le gouvernement aura pris la décision quant aux augmentations que devront payer les prestataires.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Cela étant dit, Monsieur le président, je pense avoir relativement bien expliqué la situation quant aux inquiétudes par rapport au projet de loi 90. J'ose espérer, comme je l'ai mentionné, que la ministre réfléchira avant de continuer à présenter le projet de loi 90, *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*.

J'invite la ministre à faire une de deux choses. Soit elle nous présente un projet de loi amendé, où le prestataire n'aura pas à payer des montants supplémentaires au cours des prochaines années, ou bien elle laisse le projet de loi sur la table en se disant : Nous ne ferons pas plus de vagues avec cela.

Nous allons espérer qu'il y aura un discours du trône à un moment donné. Ce projet de loi tomberait tout simplement, et le gouvernement pourrait revenir avec un projet de loi un peu plus sensé. Nous espérons que le prochain projet de loi, si la ministre ne peut pas arriver avec des amendements qui sont sensés pour le projet de loi 90, pourra être bon pour les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamation.)

M. D'Amours : Il y a toujours cela. La question, c'est la suivante : Si la ministre n'a pas la capacité de gérer ce type de réalité... Au bout du compte, c'est peut-être le premier ministre qui lui a dit qu'elle devait trouver un moyen de donner une responsabilité financière à quelqu'un d'autre. Peut-être est-ce le ministre des Finances qui lui a dit cela.

Toutefois, dans la réalité que nous vivons aujourd'hui, avec l'augmentation du coût de la vie, avec l'augmentation de tout, tous les jours, c'est un peu désagréable — je vais utiliser ce terme — de voir un gouvernement déposer un tel projet de loi en disant : Tout coûte tellement plus cher, mais nous allons nous assurer d'écraser davantage les gens qui n'ont pas les moyens de payer.

Je vais terminer là-dessus, Monsieur le président, parce que je suis convaincu qu'il y a d'autres collègues qui veulent prendre la parole concernant le projet de loi 90. J'aurai certainement la chance de revenir un

the decision on the increases beneficiaries will have to pay.

(**Mr. Speaker** resumed the chair.)

That being said, Mr. Speaker, I think I explained the situation fairly well regarding the concerns about Bill 90. Hopefully, as I said, the minister will think before continuing with Bill 90, *An Act to Amend the Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act*.

I urge the minister to do one of two things. Either she introduces an amended bill, where beneficiaries will not have to pay more in the coming years, or she leaves the bill on the table and says: We will not make waves with that anymore.

Let's hope there is a throne speech at some point. This bill would simply fail, and the government could come back with one that would make a bit more sense. Hopefully, the next bill, if the minister cannot come up with amendments that make sense for Bill 90, will be good for New Brunswickers.

(Interjection.)

Mr. D'Amours: There is always that. The question is this: If the minister is unable to manage this sort of situation... At the end of the day, maybe it is the Premier who told her that she had to find a way to pass on the financial responsibility to someone else. Perhaps it is the Minister of Finance who told her that.

However, the situation that we are in today, with the increase in the cost of living, with the increase of everything, every day, it is a bit unpleasant—I am going to use this word—to see a government table such a bill and say: Everything is so much more expensive, but we are going to make sure the people who cannot afford to pay are crushed even more.

I am going to end on that note, Mr. Speaker, because I am sure there are other colleagues who want to speak on Bill 90. I will certainly have a chance to come back

peu plus tard concernant le projet de loi 91, qui me semble avoir un peu plus de gros bon sens. Merci, Monsieur le président.

16:40

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Speaking to Bill 90, *An Act to Amend the Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act*, at second reading reminds me of some of what I said about Bill 99, *An Act to Amend the Electricity Act*, which provides an obligation on the minister to establish energy efficiency targets. Bill 90 goes from the status quo that says that the minister may establish funding policies to requiring and obligating the minister to do so. It says that “The Minister shall establish . . . a funding policy which will set out funding levels for the Plan.”

But just in the same way that Bill 99 provided no guidance in the proposed statute as to what should go into setting efficiency targets, here again we have a situation where the proposed statute provides no guidance as to how the funding policy should be framed. What are the goals of the funding policy? What objectives are to be met by the funding policy? What is the purpose of the funding policy? What is it designed to achieve? Nowhere is there any language that says this is intended to ensure, for example, that all New Brunswickers can afford the medication that is prescribed to them by their physician or nurse practitioner and that is necessary for their health or recovery. It does not say that.

Clearly, to me, it would make complete sense that this bill would set out directions or guidance—as some people like to say, “guardrails”—for establishing this funding policy for the prescription and catastrophic drug plan for the New Brunswickers who are among the most vulnerable in this province, who are part of the plan because they do not have private insurance and they are not people of means who can function without any kind of insurance. This is a puzzle, Mr. Speaker, unless you think that what is going on here . . . I do not mean you, Mr. Speaker, but the generic you. I would say that this is, once again, retaining authority within the executive branch to make decisions on laws and how they are

a little later regarding Bill 91, which seems to me to make a little more sense. Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Parler du projet de loi 90, *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*, à l'étape de la deuxième lecture, me rappelle certains des propos que j'ai tenus au sujet du projet de loi 99, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, sur le fait d'obliger le ministre à établir des objectifs d'efficacité énergétique. Conformément aux dispositions actuelles, le ministre a la possibilité d'établir des politiques de financement, mais, aux termes du projet de loi, celui-ci aura l'obligation de le faire. Conformément à la mesure : « Le ministre adopte [...] une politique de financement qui établit les niveaux de financement du régime. »

Toutefois, de la même manière que le projet de loi 99 ne prévoyait aucun élément d'orientation dans les dispositions proposées quant aux processus d'établissement des objectifs d'efficacité, ici, encore une fois, nous constatons que les dispositions proposées ne fournissent aucun élément d'orientation quant à la façon dont la politique de financement devrait être formulée. Quels sont les objectifs de la politique de financement? Quels objectifs doivent être atteints au titre de la politique de financement? Quel est le but de la politique de financement? Quels sont les résultats escomptés? Aucune disposition n'indique qu'une telle politique vise, par exemple, à faire en sorte que tous les gens du Nouveau-Brunswick puissent se procurer les médicaments qui leur sont prescrits par leur médecin ou leur infirmière praticienne et qui sont nécessaires à leur santé ou à leur rétablissement. Cela ne figure pas dans le libellé.

À mon avis, il serait évidemment tout à fait logique que le projet de loi établisse des directives ou des éléments d'orientation — ce que certaines personnes appelleraient des « mesures de sécurité » — en vue de l'instauration de la politique de financement du régime de médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux pour les gens du Nouveau-Brunswick les plus vulnérables, qui adhèrent au régime parce qu'ils n'ont pas d'assurance privée et ne sont pas des personnes nanties qui peuvent se passer de toute assurance. Il s'agit d'un casse-tête, Monsieur le président, à moins que vous ne pensiez que ce qui se passe ici... Je ne parle pas de vous, Monsieur le président, mais d'un « vous » générique. Je dirais qu'il s'agit, une fois de

implemented, and that should be the purview of this Legislative Assembly.

There seems to be a pattern here, as can be seen in Bill 90. These amendments are very general, without any guidance. There is no guidance to determine what constitutes the common good or the public good in establishing a funding policy with regard to funding levels for the plan. What constitutes the common good here? It is not in the bill. It is left to the minister's discretion to do what the minister wants. There is no direction, and that, indeed, is extremely worrisome—extremely worrisome.

Now, this is not reflecting particularly on the current Minister of Health, but if this passes in its current state, it will become law and will have to be upheld by every Minister of Health in the future, unless the law changes. So you can imagine that as government changes, that funding policy is likely going to change from government to government to government, from Cabinet to Cabinet to Cabinet, from minister to minister to minister, and that is no way to ensure the good governance of a province. If we are going to address the serious problems we have in New Brunswick and the challenges we face, including challenges with health care and access to medication, to drugs, we need good governance. When it comes to lawmaking, good governance means that the statutes actually lay out the guardrails, lay out the goals and objectives and purposes of the obligations put on the ministers.

So, if the minister shall establish a funding policy in accordance with section 9, it needs to lay out what the minister needs to take into consideration, what the purpose is, and what the goals are. That needs to be done in a way that addresses the original spirit of this legislation, which was to ensure that all New Brunswickers could afford prescription medication, recognizing that today, unlike in many years gone by, so much of people's health is dependent on the kinds of medication that are available now. There are medications to keep people alive, to ensure their well-being, and to give them a good quality of life, but those medications may not be affordable. That needs to be reflected in the parameters or the guardrails that

plus, de conserver au sein de l'organe exécutif du gouvernement le pouvoir de prendre des décisions sur les lois et la façon dont elles sont appliquées, et cela devrait être du ressort de l'Assemblée législative.

Une tendance semble se dessiner ici, comme c'est le cas dans le projet de loi 90. Les modifications sont très générales et ne fournissent aucun élément d'orientation. Il n'y a aucun élément d'orientation pour déterminer ce qui constitue le bien commun ou le bien public dans l'établissement d'une politique de financement relativement aux niveaux de financement du régime. Qu'est-ce qui constitue le bien commun ici? Cela ne figure pas dans le projet de loi. C'est laissé à la discrétion du ministre, qui peut agir comme bon lui semble. Aucune directive ne figure dans la mesure législative, et c'est, en effet, extrêmement inquiétant — extrêmement inquiétant.

Bon, mes préoccupations ne concernent pas particulièrement l'actuelle ministre de la Santé, mais si la mesure est adoptée dans sa forme actuelle, elle aura force de loi et devra être appliquée par tous les ministres de la Santé dans l'avenir, à moins que la loi ne soit modifiée. Vous pouvez donc imaginer que, à mesure que le gouvernement changera, la politique de financement changera probablement d'un gouvernement à l'autre, d'un Cabinet à l'autre, d'un ministre à l'autre, et cela n'est pas une façon d'assurer la bonne gouvernance d'une province. Pour nous attaquer aux graves problèmes que nous avons au Nouveau-Brunswick et aux défis qui se posent à nous, y compris les défis liés aux soins de santé et à l'accès aux médicaments, il nous faut une bonne gouvernance. Lorsqu'il est question de légiférer, la bonne gouvernance veut que les lois établissent en fait les mesures de sécurité, les buts, les objectifs et les fins relativement aux obligations imposées aux ministres.

Ainsi, si le ministre doit établir une politique de financement au titre de l'article 9, celui-ci doit indiquer ce que le ministre doit prendre en considération, le but et les objectifs. La politique doit être établie de manière à respecter l'esprit initial de la loi, qui était de faire en sorte que tous les gens du Nouveau-Brunswick aient les moyens de se procurer les médicaments sur ordonnance dont ils ont besoin, car, aujourd'hui, les circonstances ne sont plus ce qu'elles étaient il y a de nombreuses années, et la santé des gens dépend en grande partie du genre de médicaments qui sont disponibles en ce moment. Il y a des médicaments qui maintiennent des gens en vie, assurent leur bien-être et leur permet d'avoir une bonne qualité de vie, mais ces médicaments ne sont

should be established in the proposed statute regarding the funding policy.

16:45

Now, subsection 61.1(3) says:

61.1(3) *When the review indicates that the funding level of the Plan is not in compliance with the funding policy*

—whatever might dictate that—

the Minister shall make recommendations to the Executive Council with respect to funding the Plan

Here is what this is telling New Brunswickers and all members of this House: Just trust the minister, whoever the minister of the day is. Just trust the minister. Well, that is not how our system works, Mr. Speaker. It is not about just trusting the minister. Legislation to serve the public good is intended to lay down parameters, lay down direction, and provide ministers with clear direction on how they should carry out their work that is contemplated in a piece of legislation or in a section of legislation. That is of concern, Mr. Speaker.

I frequently hear about the drug plan from constituents and others from around the province who call me, as leader. The minister may say that she is going to address some of these things, but, as I said, according to what criteria? People are very concerned, and maybe this will help fix it, at least temporarily—I do not know. If your income goes above \$20 000, you suddenly face a huge jump, proportional to your income, in what you have to pay into the plan. It is at a level that is unaffordable for people who just got over the \$20 000 limit. It must be a happy day to earn more than \$20 000, only to discover that you cannot afford to continue to pay into the drug plan.

pas tous abordables. Une telle approche doit transparaitre dans des paramètres ou les mesures de sécurité qui devraient être établis dans la loi proposée, qui concerne la politique de financement.

Par ailleurs, au paragraphe 61.1(3), il est écrit :

61.1(3) *Lorsque son examen révèle que le niveau de financement du régime n'est pas conforme à la politique de financement*

— quelles que soient les circonstances —

le ministre fait des recommandations au Conseil exécutif à l'égard du financement du régime

Le message aux gens du Nouveau-Brunswick et à tous les parlementaires est : Faites simplement confiance au ministre, peu importe qui occupe les fonctions ; faites simplement confiance au ministre. Eh bien, ce n'est pas ainsi que notre système fonctionne, Monsieur le président. Il ne s'agit pas de faire simplement confiance au ministre. Les lois doivent viser le bien public et établir des paramètres, fournir une orientation et fournir aux ministres des directives claires sur la façon dont ils doivent s'acquitter de leurs fonctions prévues par une mesure législative ou un article de loi. Il s'agit d'un sujet de préoccupation, Monsieur le président.

J'entends souvent parler du régime d'assurance médicaments par des gens de ma circonscription et, à titre de chef, par d'autres personnes des quatre coins de la province qui m'appellent. La ministre peut dire qu'elle s'occupera de certaines questions, mais, comme je l'ai demandé, selon quels critères? Les gens sont très préoccupés, et peut-être que la mesure aidera à régler la situation, je ne sais pas, peut-être au moins temporairement. Si le revenu d'une personne dépasse 20 000 \$, elle doit subitement composer avec une augmentation considérable, par rapport à son revenu, des sommes qu'elle doit payer au titre du régime. Le niveau est inabordable pour les personnes qui viennent de franchir la limite des 20 000 \$. Les gens qui gagnaient moins de 20 000 \$ sont sûrement heureux le jour où leur revenu dépasse ce seuil, mais ils se rendent alors compte qu'ils ne sont plus en mesure de continuer à cotiser au régime d'assurance médicaments.

When you think about a funding policy and an annual funding review in the context of a prescription and catastrophic insurance plan, we do not even have that for the formulary. That is the other thing that I hear lots about. I expect that the minister does too. The world of medications and which drugs come onto the market, based on the research and development of pharmaceutical companies and our universities who do work in this area, is rapid, and early on, a lot of those drugs are fantastically expensive. In fact, I would say that they are phantasmagorically expensive.

(Interjections.)

Mr. Coon: Look it up, my friend. They are phantasmagorically expensive. That is why it is important that the formulary have a process of regular public review so that those drugs can become available, drugs that are, in fact, lifesaving or that dramatically reduce the burden on the person who is struggling with blood cancer or whatever it might be. In terms of the old approach to medications and some of the older cancer medications, there has been a really dramatic shift in the kinds of struggles or burdens you have to carry. Some of the newer medications are much easier to administer, need to be administered for a shorter period, and are not as brutal on your quality of life, at least not for the extended period that the old medications are. That would have been nice to see in the bill.

Anyway, that is a bit beyond what this bill anticipates. Perhaps the minister would consider that for a future bill because that is needed. We will, perhaps, have some suggestions about how this bill could be improved in a similar way to Bill 99, in the sense that it could lay down guardrails, which we can discuss at committee, to provide direction to the minister of the day in establishing funding policies that govern the funding level of the plan, therefore ensuring that, in the end, we keep the well-being of New Brunswickers at its core. Thank you, Mr. Speaker.

Par ailleurs, il est question d'une politique de financement et d'un examen annuel de financement au titre d'un régime d'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux, mais aucune mesure de la sorte n'est prévue relativement au formulaire. Il s'agit d'une autre question dont j'entends beaucoup parler. Je suppose que la ministre en entend parler également. Compte tenu de la recherche et développement dans les sociétés pharmaceutiques et nos universités où des travaux sont effectués dans ce domaine, le milieu pharmaceutique et l'offre de médicaments évoluent rapidement et, au début, un grand nombre des médicaments en question sont fantastiquement chers. En fait, je dirais qu'ils coûtent extravagamment cher.

(Exclamations.)

M. Coon : Vérifiez le sens, mon ami. Les prix des médicaments sont extravagamment chers. Voilà pourquoi il est important que le formulaire fasse l'objet d'un processus d'examen public régulier afin que les médicaments concernés puissent devenir disponibles, des médicaments qui, en fait, sauvent des vies ou réduisent considérablement les difficultés des personnes qui luttent notamment contre un cancer hématologique. Il y a un changement vraiment radical dans le type de difficultés ou de contraintes avec lesquelles il fallait composer relativement à certains vieux médicaments contre le cancer. Certains des nouveaux médicaments sont beaucoup plus faciles à administrer, doivent être administrés pour une période plus courte et ont moins d'effets négatifs considérables sur la qualité de vie, du moins pas pour une longue période comme c'était le cas des vieux médicaments. Il aurait été souhaitable que le projet de loi reflète de tels aspects.

Quoi qu'il en soit, la question va un peu au-delà de ce que prévoit le projet de loi. Peut-être que la ministre pourrait envisager de la prendre en compte dans l'élaboration d'un projet de loi ultérieur, car c'est nécessaire. Nous aurons peut-être des suggestions sur la façon dont le projet de loi pourrait être amélioré, comme le projet de loi 99, en ce sens qu'il pourrait prévoir des mesures de sécurité, dont nous pourrions discuter en comité, afin de fournir des directives au ministre en fonction pour l'établissement de politiques de financement qui régissent le niveau de financement d'un régime, ce qui permettra de faire en sorte que, en fin de compte, le bien-être des gens du Nouveau-Brunswick demeure au coeur de nos préoccupations. Merci, Monsieur le président.

16:50

Mr. K. Chiasson: Thank you very much. I did not think that I would have the chance to speak.

Mr. Speaker: We have been looking forward to it.

Mr. K. Chiasson: I did not want to disappoint the Minister of Health either. I am sure that she is looking forward to listening to what I have to say. I was not actually going to speak on this bill, but I did have some concerns as the minister tabled it. It is a little bit funny that the minister is actually trying to portray herself as a defender of the poor and the vulnerable of the province when, with the bill, the government has taken more of a business approach to it. The minister is trying to kind of camouflage it by saying, Well, it is going to help out those experiencing financial hardship. She is saying that we will try to see whether we can reduce their premiums and all that kind of stuff. However, from my understanding, they are going to do an annual report, evaluate the cost of offering the program, and then, obviously, they are going to pass on the increases to the people of the province who are registered for the program.

You know, the intention of the prescribed medication program was really to help those who do not have a medical plan with their work, those who actually do not have the income to pay for private insurance plan, and those who become ill and have no insurance plan. If you try to get a private plan when you do fall sick, then you are going to pay through the roof. The program was actually put in place to help the most vulnerable of the province. The intention was not to turn around and gouge people for every cent that they have. The intention was to say, Listen, we are going to offer a program to make sure that the citizens of this province are in good health. If they do need medication and they do need help, then the province will be there for them.

I think that the minister is going at this in a business sense. The premiums have gone up. I think that my colleague said that the rates have doubled over the past five years. The government is getting worried. It is okay to be worried, and it is okay to actually look at the problem and say, Okay, let's review this to see what is going on. Is the intention to look at the root cause and to say, Okay, listen, why are these premiums skyrocketing in so little time? Or is it to forget about

M. K. Chiasson : Merci beaucoup. Je ne pensais pas que j'aurais la possibilité de prendre la parole.

Le président : Nous avons hâte de vous entendre.

M. K. Chiasson : Je ne voulais pas non plus décevoir la ministre de la Santé. Je suis sûr qu'elle a hâte d'entendre ce que j'ai à dire. En fait, je n'avais pas l'intention de prendre la parole au sujet du projet de loi, mais j'ai éprouvé des préoccupations lorsque la ministre l'a déposé. C'est un peu drôle, car la ministre cherche en fait à se dépeindre comme la défenseuse des pauvres et des personnes vulnérables de la province, alors que le gouvernement adopte une approche plus commerciale relativement au projet de loi. Elle cherche en quelque sorte à dissimuler le tout en disant : Eh bien, le projet de loi permettra d'aider les personnes qui éprouvent des difficultés financières, et nous tenterons de voir si nous pouvons réduire leurs primes et tout le reste. Je crois comprendre toutefois qu'un rapport annuel sera produit, le coût de prestation du programme sera évalué, puis, évidemment, les augmentations seront transmises aux personnes de la province qui sont inscrites au programme.

Vous savez, le régime de médicaments sur ordonnance a été conçu pour vraiment aider les personnes qui ne sont pas couvertes par un régime d'assurance médicale offert par leur employeur, qui n'ont en fait peut-être pas les moyens de cotiser à un régime d'assurance privée ou qui tombent malades, qui contractent une maladie et qui n'ont aucun régime d'assurance. Si vous cherchez à adhérer à un régime privé lorsque vous tombez malade, vous payerez le prix fort. Le régime de médicaments sur ordonnance a en fait été instauré pour aider les personnes les plus vulnérables de la province. Il n'était pas conçu pour dépouiller complètement les gens. L'intention était de dire : Écoutez, nous offrirons un programme pour faire en sorte que les gens de la province soient en bonne santé. S'ils ont besoin de médicaments et ont besoin d'aide, le gouvernement provincial les appuiera.

Je pense que la ministre aborde la question sous un angle commercial. Les primes ont augmenté. Mon collègue a dit, je pense, que les taux avaient doublé au cours des cinq dernières années. Le gouvernement commence à s'inquiéter. C'est normal d'être inquiet, et il convient de se pencher sur le problème et de dire : D'accord, examinons la situation pour voir ce qui se passe. Est-ce que l'on se penchera sur la cause profonde, pour dire : Bon, écoutez, pourquoi les

the root cause and to just say, Okay, listen, if it does go up, the people who are registered in the program are the ones who are going to have to pay the balance?

If the costs for this drug plan have almost doubled in the past five years, what happens if they double again in the next five years? Does that mean that the premiums are going to double for the people who are in the most vulnerable situations? My colleague said that the lowest category is for people who earn less than \$27 000 and have a child. Obviously, rent is going up as well as gas and fuel costs. I think that, at all costs, we need to avoid putting people in a situation where they are going to have to choose between medication and food. It is coming to that point.

I have been an elected member since 2018, but I have also been in politics since 2014. I cannot remember someone coming into the office and saying, I cannot pay for my medication. But in the past year and a half, for a reason I cannot explain, I have had many people come into the constituency office and tell me: I cannot pay for my medication. I am really worried. I cannot pay for this medication this month, or I am going to have to pick and choose.

Sometimes people have chronic diseases for which they have three or four expensive medications. We cannot put them in a situation where they are going to have to pick and choose, where they will say, Listen, I am going to take this medication this month because I do not have enough money to buy both, and then next month I will take that one. People cannot do that, but that is what is going to happen. That is what is going to happen.

16:55

The annual review is fine. The problem is that government is going to put itself in a situation where it can actually increase the premiums at will. Cabinet will sit down, the minister will make recommendations, and then it will decide, saying: Listen, there is a gap of \$10 million, and we are going to pass that on to those who are registered in the program. That is wrong, minister. It is wrong. It goes

primes ont-elles monté en flèche en si peu de temps? Oubliera-t-on plutôt la cause profonde et dira-t-on simplement : D'accord, écoutez, si les primes augmentent vraiment, les personnes inscrites au programme sont celles qui devront payer la différence.

Puisque les primes, les coûts, du régime d'assurance médicaments ont presque doublé au cours des cinq dernières années, que se passera-t-il si elles doublent de nouveau au cours des cinq prochaines années? Cela signifie-t-il que les primes doubleront pour les personnes qui se trouvent dans les situations les plus vulnérables? Mon collègue a dit que le premier niveau de revenu était celui des personnes avec un enfant et qui gagnent moins de 27 000 \$. Évidemment, les loyers augmentent ainsi que le coût de l'essence et du carburant. Je pense que nous devons à tout prix éviter de mettre les gens dans une situation où ils devront choisir entre les médicaments et la nourriture. Voilà toutefois la tendance qui se dessine.

J'ai été élu en 2018, mais je suis en politique depuis 2014. Je ne me souviens pas qu'une personne soit venue au bureau pour dire : Je ne suis pas en mesure de payer mes médicaments. Toutefois, au cours de la dernière année et demie, pour une raison que je ne peux pas expliquer, de nombreuses personnes sont venues au bureau de circonscription et m'ont dit : Je ne peux pas payer mes médicaments ; je m'inquiète beaucoup ; je ne peux pas payer un médicament ce mois-ci ; je vais devoir choisir.

Des gens souffrent de maladies chroniques pour lesquelles ils doivent prendre trois ou quatre médicaments qui sont coûteux. Nous ne pouvons pas les mettre dans une situation où ils devront choisir, où ils diront : Écoutez, je prendrai un médicament ce mois-ci parce que je n'ai pas assez d'argent pour acheter les deux, puis le mois prochain, je prendrai l'autre. Les gens ne doivent pas avoir à faire un tel choix, mais voilà ce qui se passera. Voilà ce qui se passera.

L'examen annuel est une mesure convenable. Le problème, c'est que le gouvernement prendra les mesures qui lui permettront en fait d'augmenter les primes à volonté. Le Cabinet se réunira, le ministre fera des recommandations, puis il prendra une décision et dira : Écoutez, il y a un écart de 10 millions de dollars, et nous le répercuterons aux personnes qui sont inscrites au programme. Voilà qui est inacceptable, Madame la ministre. C'est inacceptable.

against the essence of the program and the reason that we put it in place.

The other question that I have to ask myself is, Why now? Why is she now saying that she is going to review this and make recommendations if the price goes up? Why now? The government has been making record profits of \$500 million over the last two years. We are not in a dire situation where it is as if, oh my God, we have to cut corners. Yet government is putting the most vulnerable people in a situation where they are going to have to choose which bill they can afford to pay this month. Is it going to be rent? Is it going to be heat? Is it going to be food, gas, or medication? That is what we have to avoid.

The minister is saying that this is going to be good and that premiums may go down for the people in the lower bracket. If their premiums go down, the premiums for people in other brackets will go up. If you are in the first bracket, it is great if your premiums go down. But if you are in the second bracket, you are only earning \$28 000. You might have two children at home. You do not have any extra income in your pockets. You have the exact same number of bills to pay. These are extraordinary times.

When we asked the Minister of Service New Brunswick about rent control, she got up and said that these are extraordinary times. We are trying to get a grasp on the increases in rent, yet the minister turns around . . . After the Minister of Service New Brunswick said that we are in a unique situation where there is a lot of pressure being put on all the taxpayers of New Brunswick, this Health Minister turns around and says: Listen, we are going to review this program. If there are gaps, we are going to pass on the cost to those who are registered.

This is going to go to committee. We are going to ask a lot of questions, but we are not going to buy that this is for the good of the poor and vulnerable in the province. You guys just do not have a good track

Une telle approche va à l'encontre de l'essence du programme et de la raison pour laquelle nous l'avons instauré.

L'autre question que je dois me poser vise la raison pour laquelle la mesure est présentée maintenant. Pourquoi la ministre dit-elle maintenant qu'elle examinera la question et qu'elle fera des recommandations si les prix augmentent? Pourquoi le fait-elle maintenant? Le gouvernement réalise depuis deux ans des bénéfiques records qui s'élèvent à 500 millions de dollars. Nous ne sommes pas dans une situation désespérée qui, mon Dieu, nous oblige à faire des compressions. Pourtant, le gouvernement met les personnes les plus vulnérables dans une situation où elles devront choisir quelle facture elles ont les moyens de payer chaque mois. S'agira-t-il du loyer? S'agira-t-il du chauffage? S'agira-t-il de la nourriture, de l'essence ou des médicaments? Voilà la situation que nous devons éviter.

La ministre dit que la mesure sera avantageuse et que, pour les personnes à plus faible revenu, les primes pourraient diminuer. Si leurs primes diminuent, celles des personnes ayant un autre niveau de revenu augmenteront. Pour les personnes dont le revenu se situe dans la première tranche, c'est tant mieux si leurs primes diminuent. Toutefois, les personnes dont le revenu se situe dans la deuxième tranche ne gagnent que 28 000 \$. Elles ont peut-être deux enfants à la maison. Elles ne disposent d'aucun revenu supplémentaire. Elles ont exactement le même nombre de factures à payer. Les circonstances actuelles sont exceptionnelles.

La ministre de Services Nouveau-Brunswick a pris la parole quand nous lui avons posé des questions au sujet du contrôle des loyers et a dit que les circonstances étaient exceptionnelles. Nous essayons de maîtriser les augmentations de loyer, mais, maintenant, la ministre de la Santé se retourne . . . Bien que la ministre de Services Nouveau-Brunswick ait dit que notre situation était particulière et que tous les contribuables du Nouveau-Brunswick subissaient d'énormes pressions, la ministre de la Santé se retourne maintenant et dit : Écoutez, nous allons examiner le programme ; s'il y a des écarts, nous en transmettrons le coût aux personnes qui y sont inscrites.

La mesure sera étudiée en comité. Nous poserons de nombreuses questions, mais nous n'accepterons pas l'argument selon lequel la mesure est prise pour le bien des personnes pauvres et vulnérables de la province.

record when it comes to stuff like that. When we tried to suggest a rent cap, the Minister of Service New Brunswick got up a thousand times just to repeat the phone number for the tribunal. When she finally realized that there was a big problem in the province, then Cabinet woke up and said that it needed to have a bill to put a cap on the rent increases.

(Interjections.)

Mr. K. Chiasson: I am going to ask her in committee what the number is. We will see.

To come back to this bill, my colleague obviously did an excellent job of raising concerns. The other opposition party also has concerns, and so do I. This is going to go to committee. We are going to ask a lot of questions, and we are going to bring light to this bill. We are going to show that this bill is being brought forward not to help the most vulnerable people in the province but to balance the books at the end of the day. That is basically all that it is for—to balance the books.

There are two patterns that we are seeing with this government. One is that it is trying to put itself in the situation where Cabinet makes the most decisions. Obviously, we saw it with the new Minister of Public Safety and the bill that he presented today. For all the bicycle laws in the province, instead of having to come through on the floor of the Legislature, Cabinet is going to make those decisions. It is just an example of how Cabinet is taking hold of more power. It wants to make all these decisions. There is going to be less transparency.

17:00

Now, we are seeing the same thing with the bill that the Minister of Health is bringing forward. We are not going to be part of these discussions. We are not going to be able to see both sides of the coin to say, Listen, what is the situation? What is going to be the impact on the people of the province of New Brunswick? It is all going to be done in Cabinet. Obviously, we are elected for stuff like that. We are elected to represent the people of our province, we are elected to give

Vous n'avez simplement pas un bon bilan en ce qui concerne ce genre de choses. Lorsque nous avons proposé l'imposition d'un plafond sur les augmentations de loyer, la ministre de Services Nouveau-Brunswick a pris la parole mille fois pour simplement répéter le numéro de téléphone du tribunal. Quand elle s'est finalement rendu compte qu'il y avait un gros problème dans la province, le Cabinet s'est alors réveillé et a dit qu'il devait présenter un projet de loi afin de fixer un plafond sur les augmentations de loyer.

(Exclamations.)

M. K. Chiasson : Je demanderai le numéro à la ministre en comité. Nous verrons...

Pour revenir au projet de loi, mon collègue a manifestement très bien exprimé les préoccupations à cet égard. L'autre parti de l'opposition a également des préoccupations et moi aussi. La mesure sera étudiée en comité. Nous poserons de nombreuses questions et nous ferons toute la lumière sur le projet de loi. Nous montrerons que ce projet de loi est présenté non pas pour aider les personnes les plus vulnérables de la province, mais, somme toute, pour équilibrer les comptes. Voilà essentiellement de quoi il s'agit : équilibrer les comptes.

Nous constatons deux tendances chez le gouvernement actuel. L'une des tendances, c'est que le gouvernement essaie de prendre les mesures nécessaires pour que le Cabinet prenne la plupart des décisions. Évidemment, nous avons vu cela avec le nouveau ministre de la Sécurité publique et le projet de loi qu'il a présenté aujourd'hui. Les décisions concernant toutes les mesures législatives provinciales liées aux bicyclettes, au lieu de faire l'objet d'un débat à l'Assemblée législative, seront prises par le Cabinet. Ce n'est qu'un exemple de la façon dont le Cabinet détient de plus en plus de pouvoir. Il veut prendre toutes les décisions. La transparence diminuera.

Maintenant, nous constatons la même chose relativement au projet de loi que la ministre de la Santé présente. Nous ne ferons pas partie des discussions à ce sujet. Nous ne serons pas en mesure de voir les deux côtés de la médaille pour demander : Écoutez, quelle est la situation? Quelles seront les répercussions sur la population du Nouveau-Brunswick? Le tout sera fait au sein du Cabinet. Évidemment, nous avons été élus pour faire un tel travail. Nous sommes élus pour

answers, and we are elected to defend them. And we are not going to get that chance. It is a pattern that we are seeing.

The other pattern that we are seeing is that all decisions are made to balance the books at the end of the day. The ministers might stand up during question period or committee and say, Well, we are doing this for the betterment of the people of the province. Basically, it all comes down to numbers. The Premier is running the province like a business, and he is imposing that will on his ministers, who are kind of following suit.

It is going to go to committee probably next week or the week after. As a heads-up to the minister to get ready, we are going to ask some tough questions, and we will see where this goes. Thank you very much, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Ms. Mitton: Thank you for the round of applause. Thank you for the time, Mr. Speaker.

I am rising today to speak to Bill 90, *An Act to Amend the Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act*. In reviewing this bill to speak to it at second reading, the section that really does grab my attention is Annual funding review. What is being laid out here is this: “The Minister shall establish . . . a funding policy” and “The Minister shall review, at least once every year, the financial and economic aspects of the Plan”.

The concern is that we do not know what the funding policy looks like. Certainly, financial and economic aspects of the plan should be considered. I think that makes sense. What I would also like to be considered would be the affordability, the accessibility to New Brunswickers, and the health outcomes that result from this. What I, as the MLA for Memramcook-Tantramar, see constantly is that there are so many people who, even when they are engaged in the drug program and even when they have private insurance, have many challenges around what is covered, what is

représenter les gens de notre province, pour leur fournir des réponses et pour les défendre. Nous n’en aurons cependant pas l’occasion. Il s’agit d’une tendance que nous avons constatée.

L’autre tendance que nous observons, c’est que, somme toute, l’ensemble des décisions sont prises afin d’équilibrer les comptes. Les ministres peuvent prendre la parole durant la période des questions ou en comité et dire : Eh bien, nous procédons ainsi pour servir au mieux les intérêts des gens de la province. Essentiellement, tout est une question de chiffres. Le premier ministre administre la province comme une entreprise et il impose sa volonté à ses ministres qui lui emboîtent le pas en quelque sorte.

La mesure sera étudiée en comité probablement la semaine prochaine ou la semaine suivante. Je conseille à la ministre de se préparer, car nous poserons des questions difficiles et nous verrons où cela nous mènera. Merci beaucoup, Monsieur le président.

(Exclamations.)

M^{me} Mitton : Merci pour la salve d’applaudissements. Je vous remercie du temps qui m’est accordé, Monsieur le président.

Je prends la parole aujourd’hui au sujet du projet de loi 90, *Loi modifiant la Loi sur l’assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*. Lorsque j’ai examiné ce projet de loi en vue d’en parler à l’étape de la deuxième lecture, la partie qui a vraiment retenu mon attention est celle qui est intitulée « Examen annuel du financement du régime ». Voici ce qui y est énoncé : « Le ministre adopte [...] une politique de financement [...]. Le ministre entreprend l’examen, au moins une fois par année, des aspects financiers et économiques du régime. »

La préoccupation, c’est que nous ne savons pas en quoi consiste la politique de financement. Évidemment, il faudrait tenir compte des aspects financiers et économiques du régime. Je pense que c’est logique. J’aimerais aussi qu’il soit tenu compte de l’abordabilité, de l’accessibilité pour les gens du Nouveau-Brunswick et des résultats en matière de santé qui découleront de la mesure. Ce que je vois constamment, en tant que députée de Memramcook-Tantramar, c’est qu’il y a tellement de gens qui, même s’ils sont inscrits au programme de médicaments et même s’ils bénéficient d’une assurance privée, se heurtent à de nombreuses difficultés quant à ce qui est

not covered, and whether they can afford their medication.

Really, what we need is a national pharmacare program because this is an inadequate substitution for that. If you look at other “developed” countries—and I say that with quotation marks for those who are just listening—around the world who have universal health care systems, you will see that Canada is the only one that does not have universal drug coverage. It just does not make sense. It is as if our health care needs stop at the door of the hospital. If I am in the hospital and I need medication, it will be given to me. If I leave the hospital, well, good luck. Hopefully, you make enough money or you have insurance through your employer or something like that.

There was such a missed opportunity when looking at pharmacare. We could have gone down a different path in our country decades ago, but we do not have a universal pharmacare program at the federal level. That has meant that the sector for prescription drugs and other medical devices has basically been populated by private interests that make so much money from people who need to take medication. Unfortunately, that is a challenging thing to go up against, but that is what is needed. As I said, what is really needed and what would be nice is some strong advocacy to the federal government to push that forward. Really, that is what is needed to make sure that everyone has coverage.

17:05

This has to do with prescription drugs, but it has to do with other things as well. It is as if the things in our head are not part of our body. There are so many people who do not have dental coverage, coverage for their eyes for glasses, or coverage for their ears for hearing. Often, people still have to pay out of pocket for mental health care, and there are really long waitlists. Even with insurance, it can be really difficult to access. There are major challenges to accessing the medical devices and the prescriptions that people in our province need.

couvert, à ce qui ne l'est pas et à la question de savoir s'ils ont les moyens de payer leurs médicaments.

En réalité, il nous faut un programme national d'assurance-médicaments, car la mesure proposée est une solution de rechange inadéquate. Un examen de la situation dans d'autres pays « développés » — et je mets ce mot entre guillemets pour les gens qui écoutent l'enregistrement audio seulement — dans le monde qui ont un système de soins de santé universel montre que le Canada est le seul qui n'a pas de programme universel d'assurance-médicaments. Cela n'a simplement aucun sens. C'est comme si nos besoins en matière de soins de santé s'arrêtaient à la porte de l'hôpital. Si une personne est hospitalisée et qu'elle a besoin de médicaments, ceux-ci lui seront donnés. Si elle sort de l'hôpital, eh bien, bonne chance. Espérons qu'elle gagne assez d'argent ou qu'elle est assurée auprès de son employeur ou quelque chose du genre.

L'assurance-médicaments est une occasion absolument ratée. Dans notre pays, nous aurions pu suivre une autre voie il y a des décennies, mais nous n'avons pas de programme universel d'assurance-médicaments à l'échelle fédérale. Cela signifie que le domaine des médicaments sur ordonnance et d'autres dispositifs médicaux est essentiellement occupé par des intérêts privés qui font énormément d'argent en faisant payer les gens qui ont besoin de médicaments. Malheureusement, il est difficile de s'élever contre la situation, mais c'est ce qu'il faut faire. Comme je l'ai dit, ce qui est vraiment nécessaire et qui serait bien, c'est une grande sensibilisation auprès du gouvernement fédéral afin de promouvoir l'idée. C'est vraiment ce qu'il faut faire pour que tout le monde bénéficie d'une couverture.

Il est question des médicaments sur ordonnance, mais il est aussi question d'autres éléments. C'est comme si la tête ne faisait pas partie du corps. Il y a tellement de personnes qui n'ont pas de couverture de soins dentaires, de couverture de soins oculaires pour obtenir des lunettes ni de couverture de soins auriculaires pour l'ouïe. Souvent, les gens doivent quand même payer de leur poche les soins de santé mentale, et les listes d'attente sont très longues. Même si les gens sont assurés, l'accès peut être très difficile. Il y a de grands défis à relever concernant l'accès aux dispositifs médicaux et aux médicaments sur

I want to speak to a specific example, which is people with type 1 diabetes. There are some people who are not eligible to have continuous glucose monitoring or flash glucose monitoring. There are devices that can improve people's quality of life, that can improve the management of their disease, and we need to ensure . . . Even when it comes down to just basic test strips, those can be really expensive. Not everyone can afford them. So people fall through the cracks, and that is why we need a universal program: to make sure that people do not fall through the cracks.

Mr. Speaker, in looking at this bill, we will have questions in committee, absolutely. We will be looking to see what this will mean for the most vulnerable. All people should have access to the health care that they need, and unfortunately, that is not the case. Everyone needs to have access to the medications that save lives and, in some cases, improve quality of life. That needs to be part of our health care system, and for far too long, it really has not been. We will be looking at what this means for the most vulnerable and for those with the least means to pay for costly prescription drugs. Is this actually going to make things better for New Brunswickers who need access to prescription drugs?

We will see Bill 90 once again when we get to committee. I want to say thank you for the time to speak on this bill, Mr. Speaker. Thank you.

Second Reading

(Mr. Speaker put the question, and Bill 90, *An Act to Amend the Prescription and Catastrophic Drug Insurance Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 91

Hon. Mrs. Shephard, after the Speaker called for second reading of Bill 91, *An Act to Amend the Public Health Act*: The bacteria that causes Legionnaires'

ordonnances dont ont besoin les gens de notre province.

Je veux donner un exemple précis, soit celui des personnes atteintes de diabète de type 1. Certaines personnes ne sont pas admissibles aux systèmes de surveillance continue ou instantanée de la glycémie. Des dispositifs peuvent améliorer la qualité de vie des gens et la gestion de leur maladie, et nous devons faire en sorte que... Même s'il ne s'agit que de simples bandelettes réactives, celles-ci peuvent coûter vraiment cher. Ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de les payer. Les gens passent donc entre les mailles du filet, et c'est pourquoi il nous faut un programme universel : afin que les gens ne passent pas entre les mailles du filet.

Monsieur le président, en ce qui concerne le projet de loi, nous poserons assurément des questions en comité. Nous chercherons à savoir ce que la mesure signifiera pour les personnes les plus vulnérables. Tout le monde devrait avoir accès aux soins de santé dont il a besoin, mais ce n'est malheureusement pas le cas. Tout le monde doit avoir accès aux médicaments qui sauvent des vies et, dans certains cas, améliorent la qualité de vie. Voilà qui doit faire partie de notre système de soins de santé, mais ce n'est, depuis trop longtemps, pas vraiment le cas. Nous chercherons à savoir ce que la mesure signifie pour les personnes les plus vulnérables et pour celles qui ont le moins les moyens de payer de coûteux médicaments sur ordonnance. Le projet de loi améliorera-t-il vraiment la situation des gens du Nouveau-Brunswick qui ont besoin de médicaments sur ordonnance?

Nous reverrons le projet de loi 90 en comité. Je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez accordé pour parler du projet de loi, Monsieur le président. Merci.

Deuxième lecture

(Le président met la question aux voix ; le projet de loi 90, *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 91

L'hon. M^{me} Shephard, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 91, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique* : La bactérie responsable de la

disease can be found worldwide. *Legionella* grows naturally in the environment, especially in warm freshwater lakes and streams that can be a source for drinking water. It generally becomes a risk to human health only when it enters and multiplies within human-made water and plumbing systems and when that contaminated water becomes aerosolized. Aging pipes and infrastructure provide the perfect breeding ground. *Legionella* bacteria tend to flourish in stagnant water, where temperatures are warm—between 25°C and 45°C—where chemical disinfectants are insufficient, and where nutrients are plentiful, such as inside corroding pipes.

When inhaled at high enough levels, the bacteria can infiltrate the lungs and cause one of two forms of legionellosis: Pontiac fever, which is usually a mild respiratory illness, or Legionnaires' disease, which is estimated to be fatal in 1 in 10 cases. Mr. Speaker, that is why we need to enact legislation to protect our citizens and the people who work with our water systems.

During an outbreak in the city of Moncton, between mid-July and the end of August of 2019, 16 confirmed cases of legionellosis were reported to Public Health. Since New Brunswick does not have a cooling tower registry, just trying to identify existing cooling towers required taking many extra steps. The city of Moncton offered to assist us in identifying potential sites through aerial photos and on-site inspections for confirmation. We also contacted companies in the area that either install or maintain cooling towers to obtain their client lists to ensure that no towers were missed with the visual inspection approach. The visual identification of potential cooling towers by the city of Moncton staff identified 26 potential sites. Then the city's plumbing inspector and a Public Health inspector visited each potential site to do a visual assessment. From this assessment, they were able to identify 6 sites with cooling towers that required follow-up testing.

légionellose est présente partout dans le monde. La légionelle (ou bactérie du type *Legionella*) croît naturellement dans l'environnement, en particulier dans les ruisseaux et les lacs d'eau douce chaude qui peuvent être une source d'eau potable. En général, elle ne présente de risque pour la santé humaine que si elle entre dans les systèmes d'eau artificiels et les systèmes de plomberie, qu'elle s'y multiplie et que l'eau ainsi contaminée est projetée en gouttelettes. Les infrastructures et les tuyaux vieillissants fournissent un terrain tout à fait propice à sa prolifération. La légionelle a tendance à proliférer dans l'eau stagnante qui est chaude — entre 25 °C et 45 °C —, où la quantité de désinfectants chimiques est insuffisante et où les nutriments sont abondants, par exemple à l'intérieur de tuyaux rouillés.

La bactérie, lorsqu'elle est inhalée dans une concentration suffisamment élevée, peut s'infiltrer dans les poumons et causer l'une des deux formes de légionellose, c'est-à-dire : la fièvre de Pontiac, une maladie respiratoire généralement bénigne, ou la maladie du légionnaire, qui est mortelle dans environ 1 cas sur 10. Monsieur le président, voilà pourquoi nous devons légiférer afin de protéger les gens de notre province et les personnes qui s'occupent des systèmes d'eau.

Au cours d'une éclosion survenue dans la ville de Moncton entre la mi-juillet et la fin d'août 2019, 16 cas confirmés de légionellose ont été déclarés à la Santé publique. Étant donné que le Nouveau-Brunswick ne dispose pas d'un registre des tours de refroidissement, le seul repérage des tours existantes a nécessité la prise de nombreuses mesures supplémentaires. La ville de Moncton a offert de nous aider à trouver les sites possibles grâce à des photographies aériennes et à l'inspection des lieux aux fins de confirmation. Nous avons aussi demandé à des compagnies de la région qui installent ou entretiennent des tours de refroidissement de nous fournir la liste de leurs clients pour nous assurer qu'aucune tour n'a échappé à l'inspection visuelle. L'identification visuelle des tours de refroidissement par le personnel de la ville de Moncton a permis de repérer 26 sites possibles. L'inspecteur en plomberie de la ville et un inspecteur de la Santé publique ont ensuite visité chaque site repéré pour en faire une évaluation visuelle. Cette évaluation leur a permis de déterminer que six tours de refroidissement nécessitaient des analyses de suivi.

17:10

Samples eventually revealed high levels of Legionella in two affected cooling towers that were shut down for immediate cleaning and disinfection. Testing was conducted for several months to ensure that the remediation efforts were successful. Upon further review of the towers' history, operation, and maintenance, many elements that would be considered best practice were absent. There were no schedules for regular cleaning and disinfection nor were there any documented water safety or maintenance plans. There was testing for overall bacteria but no culture testing for Legionella. This is problematic since general bacterial counts do not give indications of excessive Legionella levels in cooling towers.

As I have mentioned, there were many challenges related to the investigation of this outbreak. The towers are maintained at the sole discretion of the building owners. While there seem to be best practices recognized in the industry and many reputable companies know how to manage the Legionella risk very well, many do not adhere to these practices. Since 2004, there have been 71 cases identified in New Brunswick, with 52 originating in the Moncton region.

Last summer's outbreak of legionellosis resulted in seven confirmed cases and one death in the Moncton area. This outbreak, combined with experiences from other jurisdictions and concerns from municipalities, has prompted Public Health New Brunswick to request legislative amendments for the creation of a licensing scheme under the authority of the *Public Health Act*. The amendments that we are proposing to the *Public Health Act* will help mitigate the risk associated with the propagation and dispersion of Legionella bacteria, the bacteria responsible for causing Legionnaires' disease.

Our government is proposing that a license be required to operate a water-circulation system, specifically targeting cooling towers in New Brunswick. In addition, further requirements as part of licensing will be phased in over the coming months following

Les échantillons ont finalement révélé des niveaux élevés de légionelle dans deux tours de refroidissement touchées, qui ont aussitôt été mises hors service pour être nettoyées et désinfectées. Des analyses ont été menées pendant plusieurs mois afin de confirmer que la réhabilitation a été efficace. Un examen plus approfondi de l'historique, de l'exploitation et de l'entretien des tours a révélé l'absence de mesures considérées comme des pratiques exemplaires. Il n'y avait aucun horaire indiquant qu'un nettoyage et qu'une désinfection étaient réalisés sur une base régulière, ni de documents portant sur la sécurité de l'approvisionnement en eau et sur le programme d'entretien. Des analyses bactériennes générales étaient effectuées, mais aucune culture bactérienne n'était effectuée pour détecter la légionelle. Cela pose problème, car une numération bactérienne générale n'indique pas s'il y a une concentration excessive de légionelles dans les tours de refroidissement.

Comme je l'ai dit, de nombreux défis se sont posés dans le cadre de l'enquête sur l'éclosion. Les propriétaires des immeubles décident seuls du calendrier d'entretien des tours. Même s'il semble y avoir des pratiques exemplaires dans l'industrie et qu'un grand nombre de compagnies de bonne réputation savent très bien gérer le risque posé par la légionelle, de nombreuses compagnies n'ont pas adopté ces pratiques. Depuis 2004, 71 cas ont été signalés au Nouveau-Brunswick, dont 52 provenaient de la région de Moncton.

L'éclosion de légionellose qui s'est produite l'été dernier dans la région de Moncton a entraîné sept cas confirmés et un décès. Cette éclosion, à laquelle s'ajoute l'expérience d'autres provinces et les préoccupations des municipalités, a poussé Santé publique Nouveau-Brunswick à demander des modifications législatives visant la création d'un système de délivrance de licences en vertu de la *Loi sur la santé publique*. Les modifications de la *Loi sur la santé publique* que nous proposons contribueront à atténuer le risque lié à la propagation et à la dispersion de la légionelle, bactérie responsable de la légionellose.

Notre gouvernement propose qu'une licence soit exigée pour exploiter un système de circulation d'eau, ce qui vise tout particulièrement les tours de refroidissement au Nouveau-Brunswick. De plus, d'autres exigences dans le cadre de la délivrance de la

consultations with industry and will include requirements in relation to registration, construction, maintenance of equipment, sanitary management, alteration, repairs, testing of water in the system, reporting, records retention, general use water-circulation systems in buildings, and offenses. This will help mitigate the risk of any future outbreaks and will enable a quicker and more efficient response to identified risks factors associated with Legionnaires' disease. Thank you, Mr. Speaker.

M. D'Amours : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je tiens à remercier la ministre d'avoir déposé le projet de loi 91, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique*. Vous savez, Monsieur le président, quand je dis cela, c'est vraiment honnêtement que je remercie la ministre d'avoir déposé ce projet de loi. Je pense que c'était attendu depuis longtemps.

Nous nous souviendrons que, en 2019, lorsqu'il y avait eu la crise de la légionellose dans la région de Moncton, tout le monde disait que c'était nécessaire pour le gouvernement d'agir. À ce moment-là, par contre, le gouvernement actuel avait pris la décision de laisser traîner les choses et de ne pas agir. À un moment donné, nous avons aussi entendu dire que le gouvernement provincial voulait donner la responsabilité de la gestion de ces systèmes de réfrigération aux municipalités.

À un moment donné, le gouvernement, avec Santé publique, devait prendre ses responsabilités. L'an passé, lorsqu'il y a eu l'autre crise de légionellose, j'avais mentionné comme commentaire que le gouvernement provincial a la responsabilité de s'assurer de mettre en place un mécanisme.

Tout à l'heure, la ministre a mentionné que le gouvernement s'est basé sur ce qui se fait à d'autres endroits. Il faut dire qu'il y a eu des situations dramatiques dans des provinces voisines. Nous aurions pu agir beaucoup plus rapidement. Nous allons nous dire que nous sommes maintenant rendus là, en 2022. Nous espérons que nous n'aurons pas seulement un projet de loi qui deviendra une loi. Cette loi doit entrer en vigueur rapidement.

licence seront introduites progressivement au cours des prochains mois à la suite de consultations avec l'industrie et comprendront des exigences relatives à l'enregistrement et à la construction d'un système, à l'entretien de l'équipement, dont l'entretien sanitaire, à la modification et aux réparations du système, à l'analyse de l'eau dans le système, à la production de rapports, à la conservation des registres, aux systèmes de circulation d'eau à usage général dans les immeubles et aux infractions. De telles mesures contribueront à atténuer le risque d'éclosions dans l'avenir et permettront d'intervenir plus rapidement et plus efficacement face aux facteurs de risque liés à la légionellose. Merci, Monsieur le président.

Mr. D'Amours: Thank you very much, Mr. Speaker. I want to thank the minister for tabling Bill 91, *An Act to Amend the Public Health Act*. You know, Mr. Speaker, when I say that, I am truly and honestly thanking the minister for tabling this bill. I think it has been a long time coming.

We will remember that, in 2019, when the Legionnaires' crisis was happening in the Moncton region, everyone was saying that the government had to act. However, at that time, the government decided to drag its feet and not take action. At one point, we also heard that the provincial government wanted to give municipalities the responsibility of managing these refrigeration systems.

At some point, the government, along with Public Health, had to assume its responsibilities. Last year, when the other Legionnaires' crisis was happening, I mentioned that the provincial government was responsible for putting a process in place.

Earlier, the minister mentioned that the government based its actions on what was being done elsewhere. It has to be said that there have been tragic situations in neighbouring provinces. We could have taken action much more quickly. We tell ourselves that we are doing so now, in 2022. We hope that we will not simply have a bill that will become law eventually. It has to come into force quickly.

17:15

Mon désir de voir ce projet de loi... Comme l'a mentionné la ministre, il y aura un registre et il y aura un système de surveillance, entre autres choses. Cependant, il faudra s'assurer que ce ne sera pas seulement un registre pour dire : Voici la liste. Il doit vraiment y avoir du sérieux là-dedans. Cela veut dire qu'il doit vraiment y avoir un système qui permet de s'assurer que les mécanismes de surveillance et de réglementation peuvent être mis en place. Il faut aussi s'assurer qu'il y a des mesures correctives lorsque ce sera nécessaire. Car, nous ne pouvons pas jouer avec la santé de la population.

Vous savez, souvent, les gens demandent : Pourquoi le gouvernement est-il obligé de faire des lois ou des modifications aux lois. C'est parce que, si nous laissons les gens faire ce qu'ils veulent sans ligne directrice à suivre, nous faisons un peu n'importe quoi. Le problème, c'est que, quand nous faisons un peu n'importe quoi, nous pouvons arriver avec un peu n'importe quoi comme résultats.

Les deux dernières crises que nous avons vécues, entre autres à Moncton, étaient assez sérieuses. Comme je l'ai mentionné, nous aurions certainement dû agir avant. À tout le moins, nous sommes là maintenant.

Nous aurons certainement des questions additionnelles en comité pour nous assurer qu'il y a vraiment du mordant dans ce qui est présenté devant nous aujourd'hui. Nous ne voulons pas que ce soit avec une éternelle attente d'avoir des choses mises en place. Il faut se souvenir que ce n'est pas parce que le projet de loi est adopté et qu'il devient une loi que, le lendemain, la mise en œuvre commence officiellement. Il faudra donc s'assurer que le ministère... Je vais demander à la ministre de s'assurer que nous pouvons avoir le résultat final, si le projet de loi est bel et bien adopté. Nous devons avoir le délai le plus court possible. Il faut bien faire les choses, mais il faut avoir le délai le plus court possible avant la mise en œuvre. Le but est de s'assurer que nous pouvons avoir un bon contrôle. Cela permettra de s'assurer que les situations qui se sont produites dans certaines collectivités de la province ne se reproduisent pas. Nous voulons aussi que des situations que nous avons pu voir dans d'autres provinces soient évitées.

J'avais mentionné que je voulais prendre la parole, mais je pense que ce sera quand même restreint, comparativement à mon allocution sur le projet de loi 90. Pour celui-ci, nous allons poser des questions

My desire to see this bill... As the minister said, there will be a registry and a monitoring system, among other things. However, the reason behind the registry must not be to simply say: Here is the list. There really must be some substance to it. This means that there truly needs to be a system that ensures that the monitoring and regulatory processes are put in place. There must also be corrective measures available to be used as necessary. This is because we cannot play with people's health.

You know, people often ask: Why does the government have to make or amend legislation? It is because, if we let people do what they want without any guidelines, it becomes a bit of a free-for-all. The problem is that a free-for-all might not produce much in the way of results.

The last two crises we went through in Moncton, among others, were quite serious. As I said, we certainly should have acted sooner. At the very least, we are doing so now.

We will certainly have additional questions in committee to ensure what has been presented to us today has teeth. We do not want there to be an eternal wait for things to be put in place. It must be borne in mind that, even though the bill may get passed and become law, that does not mean that the implementation will officially begin the next day. We will have to ensure that the department... I will ask the minister to make sure that we get the final result if the bill does indeed pass. We must have the shortest possible time. Things must be done properly, but the period before the implementation must be as short as possible. The goal is for us to have good monitoring. That would ensure that the events that occurred in certain communities in the province do not reoccur. We also want to avoid situations that we have seen in other provinces.

I mentioned that I wanted to speak, but I think my speech will be fairly limited compared to when I spoke on Bill 90. For this one, we will ask questions in committee, but, at the end of the day, we have a bill

en comité, mais, finalement, nous avons un projet de loi qui fera la bonne chose. Il faut s'assurer que nous pouvons avoir des systèmes qui seront adéquats pour la population et qui ne la rendra pas malade. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am rising today to speak to Bill 91, *An Act to Amend the Public Health Act*. This bill is something that is needed to regulate to prevent further death and illness from Legionnaires' disease. Of course, there will be questions at committee to ensure that all is in order and that this is the best course of action in terms of the details of the bill. The bill is reacting, as another member mentioned, too slowly. Unfortunately, this bill and these preventative measures were not in place before now. Again, this bill would need to come into effect. It is unfortunate that this was not in place earlier because there are people who have become very ill, who have been hospitalized, who have been in the ICU, and who have died. There need to be adequate regulations to protect public health. That is what this is about—preventing illness.

17:20

There appears to have been a rise in Legionnaires' disease in the country. This is something to which attention needs to be paid. One of the things that the minister said was how difficult it was to track down where the source was. That is extremely dangerous because, as the Legionella becomes aerosolized, people are breathing it in when they are just breathing in the air. I think, having lived through the COVID-19 pandemic, we all have a better understanding of what it means to have a virus or something that could harm you in the air and to be breathing it in. We better understand the risks that this poses. Unfortunately, again, this was not in place sooner, but hopefully, this will prevent other people from becoming ill or dying from Legionnaires' disease. Hopefully, it will allow Public Health to act quickly to prevent those terrible and sad outcomes.

Again, we will be looking at this in committee, but second reading allows us to speak to the spirit of the bill. So, obviously, I think that having stronger Public Health measures on this absolutely makes sense. Thank you, Mr. Speaker.

that will get the right thing done. We have to ensure that adequate systems are available for people and do not make them sick. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi 91, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique*. Le projet de loi est une mesure nécessaire pour réglementer la situation et prévenir d'autres infections et décès en raison de la légionellose. Bien sûr, afin de veiller à ce que tout soit en ordre et que la mesure législative soit la meilleure voie à suivre, des questions seront posées en comité concernant les détails du projet de loi. Comme l'a dit un autre parlementaire, le projet de loi progresse trop lentement. Malheureusement, le projet de loi et les mesures préventives n'étaient pas en place auparavant. Encore une fois, il faudra que le projet de loi entre en vigueur. Il est regrettable que la mesure législative n'ait pas été en vigueur plus tôt, car des gens sont tombés gravement malades, ont été hospitalisés, ont été admis à l'unité des soins intensifs et sont morts. Une réglementation appropriée est nécessaire pour protéger la santé publique. Voilà de quoi il s'agit — la prévention de la maladie.

Le pays semble enregistrer une hausse des cas de légionellose. C'est une situation à laquelle il faut prêter attention. La ministre a notamment mentionné la difficulté de cerner la source de l'écllosion. C'est extrêmement dangereux étant donné que, une fois que la légionelle est projetée en gouttelettes, les gens l'inhalent lorsqu'ils respirent. Puisque nous sommes passés au travers de la pandémie de COVID-19, nous comprenons tous mieux ce que signifie la présence dans l'air d'un virus ou de quelque chose de nocif et le fait de le respirer. Nous comprenons mieux les risques que cela pose. Je le répète, la mesure législative n'était malheureusement pas en vigueur plus tôt, mais j'espère qu'elle empêchera d'autres personnes de tomber malades ou de mourir en raison de la légionellose. J'espère que le tout habilitera la Santé publique à agir rapidement afin de prévenir de tels dénouements, lesquels sont tristes et terribles.

Encore une fois, nous examinerons la question en comité, mais l'étape de la deuxième lecture nous permet de parler de l'esprit du projet de loi. Donc, évidemment, je pense qu'il est tout à fait logique

d'adopter des mesures de santé publique plus rigoureuses à cet égard. Merci, Monsieur le président.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 91, *An Act to Amend the Public Health Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 92

Hon. Mr. Hogan, after the Speaker called for second reading of Bill 92, *An Act to Amend the Plumbing Installation and Inspection Act*: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today for the second reading of *An Act to Amend the Plumbing Installation and Inspection Act*. We propose that amendments be made to the Act so that municipal bylaws can take effect faster. The Technical Inspection Services Branch of the Department of Justice and Public Safety regulates the safe design, fabrication, installation, and operation of plumbing systems.

The *Plumbing Installation and Inspection Act* allows local governments to adopt bylaws regulating aspects of the installation and repair of plumbing systems, to grant or revoke permits and associated fees, and to provide for the appointment of local government plumbing inspectors and their duties.

À l'heure actuelle, Monsieur le président, un arrêté prévu par un gouvernement local en vertu de la loi n'entre pas en vigueur tant qu'il n'est pas approuvé par le ministre et le Cabinet provincial. Ce processus peut s'avérer très long. L'arrêté doit d'abord faire l'objet d'un examen par l'inspecteur plombier en chef, qui recommande au ministre de l'approuver ou non. L'arrêté est ensuite envoyé au Cabinet aux fins d'approbation. La même procédure s'applique à tout changement apporté aux arrêtés en vigueur.

Seules cinq municipalités adhèrent à ce régime actuellement, soit les villes de Fredericton, de Moncton et de Saint John, ainsi que les collectivités de New Maryland et de Saint-Quentin. Or, selon la loi actuelle, toute administration locale qui souhaite se doter d'un tel programme doit faire approuver les

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 91, *Loi modifiant la Loi sur la santé publique*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 92

L'hon. M. Hogan, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 92, *Loi modifiant la Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie* : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie*. Nous proposons des modifications de la loi pour que les arrêtés municipaux puissent entrer en vigueur plus rapidement. La Direction des services d'inspection technique du ministère de la Justice et de la Sécurité publique réglemente la conception, la fabrication, le montage et le fonctionnement sécuritaires des installations de plomberie.

En vertu de la *Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie*, les gouvernements locaux peuvent adopter des arrêtés qui réglementent certains aspects du montage et de la réparation des installations de plomberie, qui prévoient l'octroi ou la révocation de permis et en fixent les droits connexes et qui pourvoient à la nomination d'inspecteurs plombiers du gouvernement local et précisent leurs fonctions.

As it stands now, Mr. Speaker, a by-law made under this Act by a local government has no effect until approved by the minister and the provincial Cabinet. This can be a very lengthy process. The by-law must first be reviewed by the chief plumbing inspector, who recommends to the minister that it be approved or not approved. The by-law is then sent to Cabinet for approval. The same procedure applies to any change made to existing by-laws.

Currently, only five communities do this: the cities of Fredericton, Moncton, and Saint John, and the communities of New Maryland and Saint-Quentin. However, under the current Act, any local government that wants to have such a program must get the changes approved by the provincial Cabinet. If they all

changements auprès du Cabinet provincial. Si elles le faisaient toutes, cela causerait certainement un engorgement des services, le Cabinet étant tenu de tout approuver.

Mr. Speaker, we feel that requiring Cabinet approval in this case is an unnecessary step and one that can cause unnecessary delays for local governments. Instead of having the Cabinet review and approve such matters, we feel that giving approval to the chief plumbing inspector and the minister will help streamline the process. I hope my colleagues in this House will see that we, as a government, are committed to identifying red tape and reducing it. This is just one firm example of how we are ensuring that all levels of government can be more efficient in delivering services to citizens.

Merci, Monsieur le président.

17:25

M. Mallet : Merci, Monsieur le président, de me donner l'occasion de parler sur le projet de loi 92, *Loi modifiant la Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie*. Je vais être court et bref. Ce projet de loi se veut positif de par sa nature. Nos questions porteront sur les détails quant au contrôle et aux équilibres qui accompagnent ce transfert de pouvoir afin de garantir que les entreprises et le public sont bien servis. Merci, Monsieur le président.

Second Reading

(Bill 92, *An Act to Amend the Plumbing Installation and Inspection Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 93

Mr. Hogan, after the Speaker called for second reading of Bill 93, *An Act to Amend the Fire Prevention Act*: Mr. Speaker, across New Brunswick, firefighters are available to help individuals and communities when they need it most. Legislation exists to set standards that will help to ensure the safety of the general public and the safety of the firefighters who respond to emergencies. The Office of the Fire Marshal has recognized the need for additional

did so, it would certainly lead to a bottleneck, since Cabinet has to approve everything.

Monsieur le président, exiger l'approbation des arrêtés par le Cabinet constitue à notre avis une étape superflue qui entraîne des retards inutiles pour les gouvernements locaux. Nous estimons que l'approbation des arrêtés par l'inspecteur plombier en chef et le ministre, au lieu de leur examen et de leur approbation par le Cabinet, permettra de simplifier le processus. J'espère que mes collègues à la Chambre verront que nous, en tant que gouvernement, sommes résolus à cibler et à réduire les formalités administratives. Voilà un bon exemple de mesures que nous prenons pour assurer une prestation plus efficace des services à la population par tous les paliers de gouvernement.

Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Mallet: Thank you, Mr. Speaker, for giving me the opportunity to speak on Bill 92, *An Act to Amend the Plumbing Installation and Inspection Act*. I will be brief and concise. This bill is meant to be positive. Our questions will concern the details of the checks and balances associated with this transfer of power to make sure businesses and the public are well served. Thank you, Mr. Speaker.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 92, *Loi modifiant la Loi sur le montage et l'inspection des installations de plomberie*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 93

L'hon. M. Hogan, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 93, *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies* : Monsieur le président, aux quatre coins du Nouveau-Brunswick, les pompiers sont présents afin d'aider les personnes et les collectivités lorsqu'elles en ont le plus besoin. Des mesures législatives en vigueur établissent des normes visant à assurer la sécurité du grand public et celle des pompiers qui interviennent dans les situations

legislation and regulation changes to regulate the installation and maintenance of sprinkler systems in the province. These changes will ensure that communities and New Brunswickers are protected in a sufficient and cost-effective manner.

Aujourd'hui, nous proposons des modifications de la *Loi sur la prévention des incendies* afin d'y inclure un pouvoir de réglementation sur les normes, sur la délivrance des permis, sur les inspections, sur les ordonnances et sur les droits relatifs à l'installation et à l'entretien des systèmes d'extinction. Cela permettra au ministère de mettre en œuvre et d'exploiter un cadre visant à garantir l'installation correcte et l'entretien continu des systèmes d'extinction.

Nous avons consulté nos partenaires et nos parties prenantes. Ils sont en faveur de ces changements.

Mr. Speaker, fire safety is not something that we can take for granted. It is crucial that we strengthen the framework that ensures the safety of New Brunswickers. For this reason, we are pleased to bring these amendments forward. Thank you.

M. Mallet : Merci, Monsieur le président, de me donner l'occasion de parler sur le projet de loi 93, *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies*. Monsieur le président, bien que, à première vue, ce projet de loi semble avoir un objectif positif, il rappelle l'expression voulant que le diable soit dans les détails. Nous serons impatients de voir les détails. Nous voudrions savoir quel fardeau supplémentaire sera imposé aux constructeurs, aux entrepreneurs, aux entreprises et au grand public. Nous voudrions savoir quels seront les coûts supplémentaires à prévoir et si le gouvernement envisage d'accorder une aide financière. Nous voudrions savoir quelles consultations ont eu lieu avant ces changements.

Nous savons que le bureau du prévôt des incendies manque sérieusement de personnel. Ces modifications vont-elles alourdir le fardeau de ce bureau? Le gouvernement fournira-t-il des ressources financières et humaines supplémentaires au bureau du prévôt des incendies? Le public voudra obtenir des réponses à de nombreuses questions. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Bonjour, Monsieur le président. La prévention des incendies est un sujet extrêmement

d'urgence. Le bureau du prévôt des incendies a souligné la nécessité de modifications législatives et réglementaires additionnelles pour réglementer l'installation et l'entretien des systèmes d'extinction dans la province. Ces modifications permettront de faire en sorte que les collectivités et les gens du Nouveau-Brunswick soient protégés de façon suffisante et efficiente.

We are introducing amendments today to the *Fire Prevention Act* to include regulation-making authority for standards, licensing, inspection, orders, and fees for the installation and maintenance of sprinkler systems. This will enable the department to implement and operate a framework to ensure sprinkler systems are properly installed and consistently maintained.

We have consulted with our partners and stakeholders. They are in favour of these changes.

Monsieur le président, la sécurité incendie n'est pas une chose que nous pouvons tenir pour acquise. Il est essentiel que nous renforçons le cadre qui assure la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick. Voilà pourquoi nous sommes contents de présenter les modifications. Merci.

Mr. Mallet: Thank you, Mr. Speaker, for giving me the opportunity to speak on Bill 93, *An Act to Amend the Fire Prevention Act*. Mr. Speaker, though, at first glance, this bill seems to have a positive objective, it reminds me of the expression "the devil is in the details". We look forward to seeing the details. We will want to know what additional burden will be placed on builders, contractors, businesses, and the general public. We will want to know what additional costs are involved and whether the government is considering providing some financial assistance. We will want to know what consultation was done before these changes.

We know the Office of the Fire Marshal has a serious staff shortage. Will these amendments increase the burden on this office? Will the government provide additional financial and human resources to the Office of the Fire Marshal? The public will want answers to all these questions. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Good afternoon, Mr. Speaker. Fire prevention is an extremely important subject. A bit

important. Un peu comme l'a dit mon collègue, nous entendons aussi de la part de plusieurs acteurs du milieu que le bureau du prévôt des incendies est chroniquement sous-financé. Il faut quand même se poser la question. Lorsque nous donnons de nouvelles responsabilités et que nous sous-finançons les activités qui existent déjà, comment allons-nous réussir à augmenter le nombre de responsabilités en matière de prévention? Augmenter les activités de prévention est une idée très noble, mais comment allons-nous faire pour nous assurer que cette prévention a bel et bien lieu sur le terrain?

17:30

Il y aura certainement aussi quelques questions en vue de savoir si le prévôt des incendies a le pouvoir de dire : Vous devez mettre un système d'extincteurs et de gicleurs à un endroit donné. Aura-t-il un certain soutien? Y aura-t-il des programmes pour mettre à niveau certains bâtiments qui ont une vocation parfois sans but lucratif, mais qui ont quand même un retentissement très sérieux dans notre collectivité? Bien sûr, nous voulons qu'ils soient des lieux sûrs. Je ne pense pas que quiconque va s'entêter à ce sujet, mais il se peut que certains lieux n'aient pas les ressources nécessaires pour faire ces changements. Il y aura donc certainement des questions de cette nature à poser au ministre en comité. Sur ce, merci beaucoup, Monsieur le président. C'est tout pour moi sur ce projet de loi.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 93, *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 94

Mr. Hogan, after the Speaker called for second reading of Bill 94, *An Act to Amend An Act to Amend the Police Act*: Thank you, Mr. Speaker. Once again, I am pleased to rise in the House today, this time for the second reading of *An Act to Amend An Act to Amend the Police Act*. In serious incidents involving police, civilian oversight is necessary to instill public confidence in policing. Residents want to know that there are checks and balances to police powers. They want to know that there is accountability for and learning from major incidents. We introduced amendments last year. We have determined that more

like my colleague said, we are hearing from people in the field that the Office of the Fire Marshal is chronically underfunded. The question has to be asked. When we confer new responsibilities and we are already underfunding current activities, how are we going to manage to increase the responsibilities related to prevention? Increasing prevention is a very noble idea, but how are we going to ensure that it actually happens out in the field?

There will certainly be questions about whether the fire marshal is empowered to say: You have to install a sprinkler system in such and such a place. Will support be provided? Will there be programs for upgrading buildings that have some nonprofit use and have a great impact on our communities? We certainly want to ensure they are safe places. I do not think anyone will argue with this, but some places may not have the resources they would need to make these changes. There will certainly be questions like these to ask in committee. On that note, thank you very much, Mr. Speaker. That is all I have to say on this bill.

Second Reading

(Bill 93, *An Act to Amend the Fire Prevention Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 94

L'hon. M. Hogan, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 94, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur la police* : Merci, Monsieur le président. Encore une fois, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui, cette fois-ci à l'étape de la deuxième lecture de la *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur la police*. En cas d'incidents graves impliquant des agents de police, la surveillance civile est nécessaire pour inspirer la confiance du public à l'égard des services de police. Les gens veulent savoir que des freins et contrepoids sont prévus relativement aux pouvoirs policiers. Ils veulent savoir que les

changes are needed to ensure a seamless, transparent, and independent service, and that is why we are making further amendments to our legislation.

Les agents de police font un travail extrêmement difficile, et nous leur en sommes reconnaissants. Nous savons que, chaque fois qu'ils partent travailler, ils mettent leur vie en danger. En apportant ces changements, nous garantissons l'équité et l'indépendance des enquêtes impliquant un agent de police du Nouveau-Brunswick.

Les modifications proposées permettront de clarifier les exigences relatives à la prestation d'assistance à un organisme d'enquête, de préciser à quel moment les organismes d'enquête doivent être avisés d'un incident grave, de donner plus de précisions quant à l'information à mentionner dans les rapports d'enquête et à la publication de ces derniers, en plus d'ajouter un pouvoir de réglementation supplémentaire à la loi. Merci, Monsieur le président.

Mr. Mallet: Thank you, Mr. Speaker. We will be interested to hear specifics on the measures that will be introduced with this bill. We will want to know what consultations were undertaken and why these specific changes are being brought forward.

Le public réclame de plus en plus de transparence et de responsabilité en ce qui concerne les enquêtes policières. Nous voudrions savoir comment ce projet de loi abordera cette question. Nous aurons également des questions sur la façon dont le public peut être assuré de l'indépendance et de l'impartialité des enquêtes. Merci, Monsieur le président.

17:35

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je pense que ce projet de loi vient rechanger certaines choses que nous avions modifiées avec le projet de loi 84, si je ne me trompe pas, probablement en relation avec le fait que le gouvernement a annoncé son intention de collaborer avec les autres provinces Maritimes afin d'avoir un bureau d'enquête dans la région.

incidents majeurs feront l'objet d'une reddition de comptes et que des leçons en seront tirées. L'année dernière, nous avons présenté des modifications. Nous avons déterminé que plus de changements étaient nécessaires pour assurer des services harmonieux, transparents et indépendants, et c'est pourquoi nous apportons d'autres modifications à notre loi.

Police officers have extremely difficult jobs, and we are grateful to them. We know that they put their lives on the line every time they go to work. By making these changes, we are ensuring that investigations involving a New Brunswick police officer are fair and independent.

The proposed amendments will clarify the requirements for the provision of assistance to an investigative body, specify when an investigative body is to be notified of a serious incident, better clarify information to be included in reports pertaining to the investigation and the publication of such reports, and add additional regulation-making authority to the Act. Thank you, Mr. Speaker.

M. Mallet : Merci, Monsieur le président. Il nous intéressera d'entendre des détails au sujet des mesures qui seront adoptées dans le cadre du projet de loi. Nous voudrions savoir quelles consultations ont été menées et pourquoi les modifications en question sont proposées.

The public is seeking more transparency and accountability with respect to police investigations. We will want to know how this bill deals with this issue. We will also have questions about how the public can be sure investigations are independent and impartial. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I think this bill changes back some things we had changed with Bill 84, if I am not mistaken, probably because the government announced that it intended to cooperate with the other Maritime Provinces on the establishment of a regional investigation office.

Maintenant, bien que la collaboration maritime est bienvenue, nous avons tout de même quelque chose de très important ici, au Nouveau-Brunswick. C'est un contrat social que nous avons au Nouveau-Brunswick, soit le bilinguisme officiel. Donc, par l'entremise de ces changements, assurons, noir sur blanc, les responsabilités de ces commissions de fournir toute documentation aux deux communautés linguistiques de la province. Ce seront certainement des questions que nous poserons à la Chambre, afin de nous assurer que cette étape a été bien respectée.

L'autre chose que je trouve intéressante, dans le projet de loi, c'est que les organismes d'enquête devront remettre un sommaire de l'investigation. Lorsque nous parlons de transparence, comme l'a fait mon collègue, un sommaire veut dire quelques éléments et non pas tous les éléments. Donc, qui décidera de ce qui sera dans le sommaire? Comment cette décision sera-t-elle prise? Y a-t-il des informations qui ne peuvent pas être exclues du sommaire? Et pourquoi est-ce un sommaire et non pas l'investigation en tant que telle qui est rendue publique? Ce sont toutes des questions auxquelles nous voudrions avoir des réponses, afin de nous assurer que ce projet de loi est bon pour les gens de cette province. Merci.

Second Reading

(Bill 94, *An Act to Amend An Act to Amend the Police Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 95

Hon. Mary Wilson, after the Speaker called for second reading of Bill 95, *An Act to Amend the Business Corporations Act*: Mr. Speaker, I am pleased to rise in the House today for the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Business Corporations Act*. As part of a federal-provincial-territorial working group on beneficial ownership, we committed to updating our legislation to bring it in line with legislative amendments that were made to the *Canada Business Corporations Act* in 2019. The majority of provinces have already amended their business legislation to ensure that corporate entities collect information on individuals with significant control in corporations and make it available to tax and law authorities upon request. These amendments will reduce fraud and money laundering in the province by requiring that corporations maintain and disclose information about shareholders and individuals with

Now, even though regional cooperation is welcome, we do still have something very important here in New Brunswick. It is a social contract we have here in New Brunswick with respect to official bilingualism. So, with these changes, we are making sure we have down in black and white the responsibility of these commissions to provide all documentation to the two language communities in the province. These are certainly the questions we will be asking in the House to ensure that this requirement has been met.

The other thing I find interesting in the bill is that investigative bodies will have to submit a summary of any investigation. When we talk about transparency, as my colleague did, a summary means that some aspects, but not all, are revealed. So who will decide what a summary should include? How will this decision be made? Is there information that will be left out of the summary? Why is a summary, and not the investigation itself, made public? These are all questions we will want to get answers to in order to make sure the bill is good for the people of this province. Thank you.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 94, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur la police*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 95

L'hon. Mary Wilson, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 95, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales* : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*. Dans le cadre d'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la propriété effective, nous avons pris l'engagement de mettre à jour nos lois afin de les aligner sur les modifications législatives qui ont été apportées en 2019 à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La majorité des provinces ont déjà modifié leurs lois commerciales de sorte que les entités juridiques recueillent des renseignements sur les particuliers ayant un contrôle important d'une corporation et les communiquent, sur demande, aux autorités fiscales et à celles chargées de l'application des lois. Les modifications permettront de réduire la

significant control. These changes will also remove the ability of corporations to hold or issue bearer shares, since the anonymity of such shares is contrary to the spirit of corporate transparency.

The amendments to the Act include a definition of who has significant control in a corporation; a requirement for corporations to create and maintain a registry of individuals who are considered to have significant control; the elimination of issuing bearer shares; and prescribed penalties for noncompliance. These amendments are the first of a number of planned changes that will modernize New Brunswick's *Business Corporations Act*. Thank you, Mr. Speaker.

M. Mallet : Merci, Monsieur le président, de bien vouloir me laisser la chance de parler sur le projet de loi 95, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*. Ce projet de loi vise à renforcer la *Loi sur les corporations commerciales* afin d'aligner les dispositions sur la législation fédérale, qui vise à réduire les possibilités de crimes tels que la fraude et le blanchiment d'argent. Ce projet de loi prévoit également une plus grande transparence dans la propriété des entreprises. Là encore, il s'agit d'une amélioration bienvenue à la loi. Il y a eu des révélations sur des millions de dollars reçus par des entreprises immatriculées au Nouveau-Brunswick qui étaient de sources suspectes.

Dans certains cas, ces entreprises ne faisaient même pas des affaires au Nouveau-Brunswick ou même au Canada. Nous aimerions en savoir plus sur les consultations qui ont été menées concernant les changements proposés et sur les mesures précises qui sont proposées. Merci, Monsieur le président.

17:40

M. K. Arseneau : Monsieur le président, bonjour. C'est un sujet passionnant. Je demande des changements depuis mon arrivée à l'Assemblée législative, en 2018. Je me suis fait dire à de multiples reprises que cela s'en venait. J'ai compté. Je pense que c'est 16 fois, Monsieur le président, que je me suis fait dire que cela s'en venait. Maintenant, c'est arrivé.

fraude et le recyclage des produits de la criminalité dans la province en obligeant les corporations à conserver des renseignements sur les actionnaires et particuliers ayant un contrôle important d'une corporation et à communiquer ceux-ci. Les changements empêcheront aussi les corporations de détenir ou d'émettre des actions au porteur, puisque l'anonymat de telles actions est contraire au principe de transparence des sociétés.

Les modifications de la loi comprennent la définition d'un particulier ayant un contrôle important d'une corporation, l'obligation pour les corporations de créer et de tenir un registre de particuliers qui sont considérés comme ayant un contrôle important, la suppression de l'émission d'actions à porteur et des sanctions prévues en cas de non-conformité. Ces modifications sont les premières d'une série de changements prévus qui moderniseront la *Loi sur les corporations commerciales* du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Mr. Mallet: Thank you, Mr. Speaker, for giving me the opportunity to speak on Bill 95, *An Act to Amend the Business Corporations Act*. This bill aims to strengthen the *Business Corporations Act* and to align its provisions with federal legislation that aims to reduce the potential for crimes such as fraud and money laundering. This bill also provides greater transparency in business ownership. Again, that is a welcome improvement to the Act. Information has come to light about millions of dollars received by registered businesses in New Brunswick from suspicious sources.

In some cases, these businesses were not even doing business in New Brunswick or even in Canada. We would like to know more about the consultations that were held regarding the proposed changes and specific measures. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Hello, Mr. Speaker. This is a very interesting topic. I have been asking for changes since my arrival in the Legislative Assembly in 2018. I have been told multiple times that they are in the works. I have counted. I think it is 110 times, Mr. Speaker, that I have been told that they are in the works. Now they are here.

C'est arrivé, mais, Monsieur le président, cela passe à côté de la marque. S'agit-il de bons changements? Ce qui est dans le projet de loi est correct, mais c'est loin d'être suffisant. C'est loin d'être suffisant, Monsieur le président. Ce sont de petits changements. Nous voyons, par ces changements, un gouvernement qui hésite à changer ces règles en question et qui a probablement parlé à des gens qui ont un intérêt pécuniaire à ce que ce registre reste opaque et ne soit pas transparent.

Le Registre corporatif opaque de la province permet à des entreprises, comme l'ont mentionné d'autres parlementaires, d'avoir plus facilement accès à des paradis fiscaux ou de blanchir de l'argent plus facilement. Il arrive qu'il y ait des entreprises du Nouveau-Brunswick qui profitent grassement de cette malhonnêteté fiscale, Monsieur le président. Il y a des firmes qui sont spécialisées dans l'aide offerte aux corporations pour exploiter les failles de nos lois afin d'éviter de payer des impôts, ce qui, au bout du compte, a une incidence négative sur les gens de cette province et sur notre bien commun.

C'est un sujet qui est extrêmement passionnant, Monsieur le président, parce que nous entendons souvent les partis traditionnels nous parler d'investir davantage dans le secteur de la santé, dans le système d'éducation et dans les routes. Parfois, nous entendons : Nous ne pouvons pas investir davantage dans le système d'éducation, dans les routes et dans le secteur de la santé. Pourquoi, Monsieur le président? Il n'y a pas une raison unique pour expliquer cela. Toutefois, la raison déterminante est l'existence de stratagèmes très bien pensés. Des avocats, des comptables et des personnes qui connaissent très bien les finances travaillent activement à trouver les failles de notre système afin de permettre aux personnes qui en ont les moyens d'en profiter.

Nous allons convenir, Monsieur le président, que ce n'est pas Monsieur ou Madame Tout-le-monde qui arrive à blanchir et à cacher de l'argent dans des paradis fiscaux. Si vous avez 1 000 \$ dans votre compte, je vous le dis tout de suite, cela ne vaut pas la peine de chercher à placer votre argent dans un paradis fiscal. Cela va coûter plus cher en frais d'avocat et de comptable que ce que vous allez économiser. Nous parlons donc de personnes qui ont les ressources financières nécessaires pour se payer le privilège de ne pas payer d'impôts ou de ne pas en payer suffisamment ou de ne pas payer leur juste part d'impôts.

They are here, Mr. Speaker, but they have missed the mark. Are the changes good? What is in the bill is alright, but it is far from sufficient. It is far from sufficient, Mr. Speaker. They are small changes. Through these changes, we see a government that is reluctant to change these rules and that has probably spoken to people who would financially benefit from this registry remaining opaque and not transparent.

As other members have mentioned, the province's opaque corporate registry allows businesses easier access to tax havens or money laundering. There have been businesses in New Brunswick that have greatly profited from this fiscal dishonesty, Mr. Speaker. There are firms that specialize in helping corporations take advantage of the loopholes in our legislation to avoid paying taxes, which, at the end of the day, has a negative impact on the people of this province and on our common good.

It is a very interesting topic, Mr. Speaker, because we often hear the traditional parties talk to us about investing more in the health sector, the education system, and highways. Sometimes, we hear this: We do not want to invest more in the education system, highways, or the health sector. Why is that, Mr. Speaker? There is not simply one reason. However, the main reason is the existence of very well thought-out schemes. Lawyers, accountants, and people who know a lot about finance actively work to find loopholes in our system to allow people who can afford it to profit from them.

We will agree, Mr. Speaker, that it is not just anyone who is able to launder and hide money in tax havens. If you have \$1 000 in your account, I am telling you right now, it is not worth it to try to put your money in a tax haven. It will cost more in legal and accounting fees than you will save. So, we are talking about people who have the financial resources needed to afford the privilege of not paying tax, not paying enough tax, or not paying their fair share of tax.

17:45

Monsieur le président, cela crée donc tout un problème, en entraînant une lacune dans ce que nous appellerions notre bien commun et un manque de fonds pour investir dans l'éducation de nos enfants, dans notre système de santé et dans la sécurité de nos routes publiques, ainsi que pour s'attaquer à des problèmes tels que la crise climatique et la crise du logement et pour faire des investissements importants dans le développement social.

Monsieur le président, lorsque les ministres ici présents s'assoient à la table du Cabinet et se font dire que leurs budgets ne peuvent pas être augmentés, leur refus de s'attaquer à des problèmes comme celui-ci constitue un manquement grave à notre responsabilité en tant que législateurs, en tant que parlementaires et en tant que personnes qui ont été élus pour représenter les gens de cette province — tout le monde et pas seulement ceux qui ont les moyens d'utiliser les failles du système pour éviter de payer leur juste part.

Je ne suis pas en train de dire... Cela me dépasse, Monsieur le président, parce que je me dis : S'il y a un sujet derrière lequel les 49 parlementaires — les 49 parlementaires — devraient pouvoir se rallier, c'est bien le fait que tout le monde devrait faire sa juste part pour que nous puissions offrir les programmes sociaux et les services dont notre population a besoin. Chaque parlementaire ici a probablement une école sous-financée ou une école ayant un problème d'infrastructure. Ceux qui sont en milieu urbain ont probablement des écoles qui commencent à craquer, parce qu'il y a trop d'élèves. Ceux qui vivent en milieu rural ont de vieilles écoles qui n'ont pas bénéficié d'investissements importants dans les infrastructures depuis de nombreuses années. Chaque parlementaire a certainement entendu des histoires sur le sous-financement de notre système de santé.

Chaque parlementaire a probablement des personnes dans sa circonscription qui ne peuvent pas payer leur loyer ou qui ne peuvent pas trouver un logement abordable. Chaque personne de la province a probablement près de chez elle une route dans un état pitoyable où, pour contourner les nids-de-poule, les conducteurs doivent monter sur l'accotement.

Cela, Monsieur le président, est dû au sous-financement chronique de nos services, qui est le fait de certaines personnes qui se croient au-dessus de tout le monde et qui pensent que, pour une raison ou une

Mr. Speaker, that creates a real problem by creating a gap in what we would call our common good and a shortage of funds to invest in our children's education, our health care system, and the safety of our public highways, as well as to tackle problems like the climate crisis and the rent crisis and make significant investments in social development.

Mr. Speaker, when the ministers here sit around the Cabinet table and hear that their budgets cannot be increased, their refusal to tackle problems like this one constitutes a serious breach of our responsibility as legislators, as MLAs, and as people who were elected to represent the people of this province—all of them, not just those who have the means to exploit the loopholes in the system to avoid paying their fair share.

I am not saying... It is beyond me, Mr. Speaker, because I think to myself: If there is a topic that the 49 members—the 49 members—of this House can come together on, it is that everyone should contribute their fair share so that we can provide the social programs and services the people of our province need. Every member here probably has an underfunded school or a school with infrastructure problems in their riding. Those in urban areas probably have schools that are starting to overflow because there are too many students. Those who live in rural areas have old schools that have not benefited from significant infrastructure investments in many years. Every member has certainly heard stories about our health care system being underfunded.

All members probably have people in their riding who cannot pay their rent or find affordable housing. Everybody in the province probably has a highway close to home that is in a pitiful state, where drivers have to move onto the shoulder to avoid potholes.

That, Mr. Speaker, is due to the chronic underfunding of our services, which is caused by certain people who think that they are better than everyone else and that, for one reason or another, or because of one privilege

autre et pour un privilège ou un autre, elles n'ont pas à payer leur juste part d'impôts.

Ce qui me fâche encore plus... Monsieur le président, je ne suis même pas encore fâché. Ce qui me fâche encore plus, c'est lorsque j'entends des gouvernements, comme celui qui est devant nous, s'en prendre aux personnes bénéficiant de l'aide sociale. Nous avons entendu beaucoup d'histoires d'horreur ces dernières années.

17:50

Comme nous l'avons vu, une dame de Tracadie, dont un ami avait fait l'épicerie pour elle, s'est fait retirer une partie de ses bénéfices d'aide sociale pour cette raison. Nous avons vu des gens être pénalisés. Bon, nous avons enlevé une partie du problème, mais pas tout. Cependant, nous avons vu des gens être pénalisés, pour être restés avec un colocataire alors qu'ils essayaient tant bien que mal d'avoir une vie. Nous avons tous des gens dans nos circonscriptions qui sont extrêmement vaillants et qui travaillent au salaire minimum, mais qui n'arrivent quand même pas à nourrir et à loger adéquatement leur famille.

Nous avons tous vu cela et voici que nous avons des gouvernements qui s'en prennent à ces personnes. Ce n'est pas bien. Il ne faut pas jouer dans le système. Il ne faut surtout pas, Monsieur le président, qu'une personne pauvre essaie de s'offrir une meilleure vie. Cela, par exemple, c'est un péché. Il faut changer les lois pour s'assurer que personne — personne — ne peut jouer avec le système tel que nous, législateurs, l'avons pensé.

Pendant ce temps-là — pendant ce temps-là —, il y a des personnes qui ont les moyens de se payer des gens qui sont habiles à faire de l'argent et d'éviter de payer des milliers, des milliers, des centaines de milliers et même des millions de dollars en impôts chaque année. Nous avons un rôle à jouer à cet égard ici, au Nouveau-Brunswick. Nous restons l'une des provinces dont les lois sont les plus opaques en termes de registre corporatif.

J'entends la ministre dire : Eh bien, nous essayons de rattraper les autres provinces canadiennes. C'est comme si le gouvernement se disait : Il ne faut surtout pas faire mieux qu'une autre province. Il ne faut surtout pas être meilleure qu'une autre province. Les stratagèmes de paradis fiscaux sont-ils légaux, Monsieur le président? Oui, c'est légal, grâce à nous. Nous, ici, à la Chambre, avons un rôle à jouer. Nous

or another, they do not have to pay their fair share of taxes.

What angers me even more... Mr. Speaker, I am not even angry yet. What angers me even more is when I hear governments, such as the one before us, go after people on social assistance. We have heard a lot of horror stories these past few years.

As we saw, a woman in Tracadie whose friend bought groceries for her had her social assistance benefits reduced because of it. We have seen people penalized. Well, we have removed part of the problem, but not all of it. However, we have seen people penalized for staying with a roommate while just trying to have a life. We all have people in our ridings who are extremely resourceful and work for minimum wage, but still cannot feed and house their families adequately.

We have all seen that, and here we have governments that are going after these people. It is not right. People cannot play the system. It is absolutely forbidden, Mr. Speaker, for a poor person to try to have a better life. That, for example, is a sin. Legislation must change to ensure that nobody, nobody, can play the system as we legislators have designed it.

In the meantime—in the meantime—there are people who have the means to pay people who are skilled at making money and to avoid paying thousands and thousands, hundreds of thousands, and even millions of dollars in taxes each year. Here in New Brunswick, we have a role to play in this. We are still one of the provinces with the most opaque legislation relating to corporate registries.

I hear the minister say: Well, we are trying to catch up to other Canadian provinces. It is as though the government is telling itself: Our province must not do better than other provinces. Our province must not be better than other provinces. Are tax haven schemes legal, Mr. Speaker? Yes, they are, thanks to us. We here in the House have a role to play. We cannot amend every Act. Some Canadian Acts must also be

ne pouvons pas changer toutes les lois. Il y a des lois canadiennes qui doivent aussi être changées ; je suis d'accord. Cependant, nous avons un rôle à jouer ici, au Nouveau-Brunswick.

Je ne suis pas en train de le dire, Monsieur le président. Je ne suis pas en train de le dire. En fait, oui, je suis en train de le dire. Je ne me souviens plus où je voulais en venir. Cela n'est pas grave, Monsieur le président.

Une autre très grande lacune de ce projet de loi, c'est à qui ce Registre corporatif est rendu public. C'est écrit dans le projet de loi. J'ai mes notes ici. Pour des raisons fiscales, les gouvernements y auront accès, donc Revenu Canada. J'espère — nous poserons la question— que le ministère des Finances du Nouveau-Brunswick aura aussi accès à ce Registre corporatif, et cela, Monsieur le président, pour des raisons de règlements.

Nous retranchons donc complètement cette information des mains des chercheurs et chercheuses qui nous aident à comprendre les stratagèmes utilisés pour que nous puissions mieux écrire nos lois afin d'éviter que cela se passe.

17:55

Nous sommes en train de cacher des informations à des personnes qui gagnent leur vie et qui passent leur temps à réfléchir, avec passion, aux moyens de mettre fin à ces stratagèmes. Nous cachons aussi ces informations aux journalistes — aux journalistes —, Monsieur le président. Les journalistes ont un rôle extrêmement important à jouer dans notre système démocratique. Ils sont un peu, si vous voulez, la troisième opposition, qui vérifie et s'assure que l'information est fournie et connue. Il y a du journalisme d'enquête qui est fait, et, souvent, ce journalisme d'enquête se retrouve ici, à la Chambre. Les partis politiques vont l'utiliser. Ce sont des informations qui sont extrêmement importantes, Monsieur le président, pour alimenter les débats ici, à la Chambre, et pour s'assurer que nous remplissons notre devoir en tant que parlementaires et législateurs.

Le gouvernement dit qu'il crée un registre où il ne sera demandé que le nom des personnes qui détiennent au moins 25 % des actions. Je peux vous dire, Monsieur le président, que je n'ai aucunement l'intention de participer à des stratagèmes de ce genre, mais pas besoin d'avoir la tête à Papineau pour réaliser qu'il suffit de mettre quatre personnes à 24 % et une personne à 4 %, pour que personne ne soit connu.

amended, I agree. However, we have a role to play here in New Brunswick.

I am not saying it, Mr. Speaker. I am not saying it. Well, in fact, I am saying it. I forget where I was going with this. It does not matter, Mr. Speaker.

One other big thing lacking in this bill is the list of people to whom the corporate registry is available. It is written in the bill. I have my notes here. Governments will have access to it for tax purposes, meaning Revenue Canada. I hope—and we will ask the question—that the New Brunswick Minister of Finance will also have access to this corporate registry, for regulatory reasons, Mr. Speaker.

So, we are taking this information out of the hands of the researchers who help us understand the schemes used so we can better draft our Acts to avoid these situations.

We are hiding this information from people who make a living and spend their time enthusiastically thinking of ways to put an end to these schemes. We are also hiding this information from journalists—journalists—Mr. Speaker. Journalists have an extremely important role to play in our democratic system. They are somewhat of a third opposition, if you will, that checks and ensures that information is provided and known. Investigative reporting is done, and, often, it is used here in the House. Political parties use it. Mr. Speaker, this information is extremely important for fueling debates here in the House and ensuring that we do our duty as members and as legislators.

The government says it is creating a registry that will only require the names of people who own at least 25% of shares. Mr. Speaker, I can tell you that I have absolutely no intention of being part of this kind of scheme, but it does not take a rocket scientist to realize that all it takes for no shareholders to be known is for four of them to own 24% and one of them to own 4%.

Ce sera pas mal simple de contourner ce registre corporatif ici, parce qu'on ne demande pas assez d'information.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de savoir qui fait des affaires dans cette province et où vont les profits. Où vont les profits quand nous faisons des achats dans un magasin? Nous devrions être en mesure d'accéder au registre et de savoir qui détient des parts dans ces entreprises. Vers qui vont les profits? Sortent-ils de la province ou y restent-ils? Y a-t-il des intérêts différents? Certains stratagèmes sont utilisés où, sans le savoir, on est en train de financer des activités illégales. À vous tous, s'il y en a qui pensent sincèrement qu'il n'y a pas de blanchiment d'argent au Nouveau-Brunswick, je vous dis que vous vivez sur une autre planète. Il y en a un tas. Il y en a beaucoup. C'est très utilisé. Cela fonctionne et c'est facile. Il n'y pas assez de gens qui se font prendre. Laissez-moi vous le dire ainsi, Monsieur le président.

Encore une fois, quand je parle de ce blanchiment d'argent, je ne parle pas de quelqu'un qui ne déclare pas 100 \$ ici ou 200 \$ là. Le problème avec nos gouvernements, c'est qu'ils essaient de faire la morale à des personnes qui essaient de survivre, mais ils laissent les entreprises faire ce qu'elles veulent. Voilà ce qui est inacceptable. Mettons fin aux stratagèmes du haut. Assurons-nous que les entreprises et les multinationales, peu importe qui veut faire des affaires au Nouveau-Brunswick, font leur juste part. Alors, lorsque nous donnerons l'exemple, nous pourrions avoir une conversation sur la façon de nous assurer collectivement de bien financer nos services et nos infrastructures publics ainsi que notre bien commun, Monsieur le président.

18:00

Mr. Speaker: Member, time has expired for the day.

(L'hon. M. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

The House adjourned at 6 p.m.)

It will be pretty easy to bypass this corporate registry, because it does not ask for enough information.

The people of New Brunswick have the right to know who is doing business in this province and where profits are going. Where are profits going when we make purchases in a store? We should be able to access the registry to find out who holds shares in these businesses. Who do the profits go to? Do they leave the province or not? Are there different interests? Some schemes are used that mean people are unknowingly subsidizing illegal activity. If there are any of you who honestly think that there is no money laundering in New Brunswick, I am telling you that you are living on another planet. There is a ton of it. There is a lot of it. It is widely utilized. It works and it is easy. Not enough people get caught. Let me put it to you this way, Mr. Speaker.

Again, when I talk about money laundering, I am not talking about someone who does not declare \$100 here or \$200 there. The problem with our governments is that they try to lecture people who are trying to survive, but let businesses do as they please. That is what is unacceptable. Let's stop these high-level strategies. Let's make sure that businesses and multinationals, no matter who wants to do business in New Brunswick, do their fair share. So, when we lead by example, we will be able to have a conversation about the way to collectively ensure that public services, infrastructure, and our common good are well funded, Mr. Speaker.

Le président : Monsieur le député, le temps est écoulé pour la journée.

(Hon. Mr. Savoie moved that the House adjourn.

La séance est levée à 18 h.)